

Cahiers ODena

Au croisement des savoirs

Cahier n° 2019-03

Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016

Carole Lévesque, Martin Gagnon,
Caroline Desbiens, Philippe Apparicio,
Édith Cloutier et Tanya Sirois

Montréal 2019



Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Réseau de recherche et de
connaissances relatives aux
peuples autochtones



**IN
RS**

Institut national
de la recherche
scientifique



Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs

Cahier ODENA n° 2019-03.

Titre : *Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016*

Auteurs/auteurs : Carole Lévesque, Martin Gagnon, Caroline Desbiens, Philippe Apparicio, Édith Cloutier et Tanya Sirois

Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Lieu de publication : Montréal

Date : 2019

Carole Lévesque

Professeure titulaire, INRS, Centre Urbanisation Culture Société. Directrice de DIALOG

Martin Gagnon

Agent de recherche, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Caroline Desbiens

Professeure titulaire, département de géographie, Université Laval

Philippe Apparicio

Professeur titulaire, INRS, Centre Urbanisation Culture Société. Directrice de DIALOG

Édith Cloutier

Directrice générale, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Tanya Sirois

Directrice générale, regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Diffusion

DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec, Canada H2X 1E3

reseaudialog@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

85, boul. Bastien, suite 100

Wendake, Québec, Canada G0A 4V0

infos@rcaa.qc.ca

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA



ISSN : 2291-4161 (imprimé)

ISSN : 2291-417X (en ligne)

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. Elle réunit des représentants/représentantes de la société civile autochtone et des chercheurs/chercheuses universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens/citoyennes du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

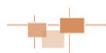
ODENA est une initiative conjointe de *DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones* et du *Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec*. ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Depuis 2014, les travaux d'ODENA se déploient également à l'échelle nationale et internationale. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, la transmission et la mobilisation des connaissances, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. ODENA a été mise sur pied en 2009 dans le cadre du Programme des Alliances de recherche universités-communautés du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). L'Alliance de recherche ODENA souscrit pleinement à la mission du réseau DIALOG :

- CONTRIBUTER À LA MISE EN PLACE ET AU MAINTIEN D'UN DIALOGUE ÉTHIQUE, novateur et durable entre l'université et les instances et communautés autochtones afin de dynamiser et de promouvoir la coproduction des connaissances et la recherche interactive et collaborative.
- DÉVELOPPER UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION des réalités historiques, sociales, économiques, culturelles et politiques du monde autochtone, des enjeux contemporains et des relations entre Autochtones et non-Autochtones en misant sur la coconstruction des connaissances et en favorisant la prise en compte des besoins, savoirs, pratiques, perspectives et approches des Autochtones en matière de recherche et de politiques publiques.
- SOUTENIR LA FORMATION ET L'ENCADREMENT des étudiants/étudiantes universitaires, et plus particulièrement des étudiants/étudiantes autochtones, en les associant aux activités et réalisations du réseau et en mettant à leur disposition des programmes d'aide financière et des bourses d'excellence.
- PARTICIPER À L'ENRICHISSEMENT, AU PERFECTIONNEMENT ET À LA MISE EN ACTION des compétences et des savoirs des acteurs/actrices autochtones en matière de recherche sociale et environnementale et de mobilisation des connaissances.
- ACCROÎTRE L'IMPACT INTELLECTUEL, SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL de la recherche relative aux Peuples autochtones en développant de nouveaux outils de connaissance interactifs, participatifs et pédagogiques, et en multipliant les initiatives de diffusion, de partage, de transmission et de mobilisation des connaissances afin de faire connaître et de mettre en valeur ses résultats et ses avancées au Québec, au Canada et à travers le monde.



Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des figures	ii
Liste des cartes	iv
Note terminologique	v
FAITS SAILLANTS	ix
Présentation générale du document	1
1. Nature, caractéristiques et portée des données	3
1.1 Définitions et catégories	3
1.2 Considérations méthodologiques générales	7
1.3 Caractéristiques géographiques et démographiques relatives aux Premières Nations et au Peuple Inuit	12
2. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dénombrée à l'échelle de la province de Québec selon Statistique Canada	20
2.1 Effectifs globaux PN-PI à l'échelle de la province	20
2.2 Population des quatre groupes d'identité PN-PI résidante des villes	23
3. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les 30 villes du Québec comptant les plus grands effectifs selon Statistique Canada	34
4. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit de l'Île de Montréal selon Statistique Canada	45
5. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit de l'agglomération de Québec selon Statistique Canada	50
6. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes où est localisé un centre d'amitié autochtone selon Statistique Canada	54
6.1 Effectifs globaux des quatre groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes d'accueil des centres d'amitié	56
6.2 Déploiement spatial des centres d'amitié autochtones en région	62
Bibliographie	65
Annexe 1 Villes, villages, municipalités et communautés de résidence des Premières Nations inclus dans les zones d'influence territoriale des centres d'amitié autochtones localisés en région, 2016 (légende à la fin)	66



Liste des tableaux

Tableau 1	Communautés territoriales des Premières Nations du Québec partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées, 1996 à 2016	8
Tableau 2	Personnes inscrites au Registre des Indiens dans les dix Nations d'appartenance, selon le sexe et le lieu de résidence, 31 décembre 2016	13
Tableau 3	Personnes inscrites au Registre des Indiens dans les 41 communautés territoriales des Premières Nations de la province, selon le sexe et le lieu de résidence, 31 décembre 2016.....	15
Tableau 4	Population des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens dans la province de Québec, selon le sexe et le lieu de résidence, 2001 à 2016	16
Tableau 5	Population résidante des villages du Nunavik ayant une identité inuit, 2016	17
Tableau 6	Caractéristiques géographiques et territoriales des collectivités des Premières Nations et du Peuple Inuit au Québec	18
Tableau 7	Nombre de villes ayant une population issue des PN-PI selon la catégorie d'effectifs, 2016.....	24
Tableau 8	MRC et régions administratives comprenant au moins l'une des 49 villes au Québec comptant au moins 5 % d'effectifs PN-PI dans sa population totale, 2016	25
Tableau 9	MRC et régions administratives comprenant au moins l'une des 30 villes du Québec comptant plus de 300 résidents/résidentes PN-PI, 2016.....	36
Tableau 10	Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec où résident au moins 300 personnes PN-P PI et proportions par rapport au total provincial PN-PI, 2016.....	37
Tableau 11	Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec où résident au moins 300 personnes PN-PI et proportions par rapport à la population totale PN-PI des villes, 2016.....	38
Tableau 12	Les centres d'amitié autochtones du Québec localisés en région	55
Tableau 13	Les centres d'amitié autochtones localisés dans la métropole et la Capitale-Nationale	55
Tableau 14	Nombre de personnes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec où est localisé un centre d'amitié autochtone et proportions par rapport au total provincial PN-PI, 2016.....	55
Tableau 15	Nombre de personnes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec où est localisé un centre d'amitié autochtone et proportions par rapport à la population totale PN-PI des villes, 2016	56
Tableau 16	Population résidante des zones d'influence territoriale des Centres d'amitié autochtones localisés en région, 2016.....	63

Liste des figures

Figure 1	Répartition de la population inscrite des Nations selon la résidence déclarée, 2016 (%)	14
Figure 2	Parts des groupes d'identité des PN-PI dans la province de Québec, 2001 et 2016 (%)	21
Figure 3	Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans la province de Québec, 2001 et 2016	22

Figure 4	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la province de Québec, 2016.....	22
Figure 5	Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI à l'échelle de la province de Québec, 2016.....	23
Figure 6	Effectifs des PN-PI résidant dans les villes du Québec, 2001-2016.....	26
Figure 7	Proportion des effectifs PN-PI selon le lieu de résidence au Québec, 2016.....	26
Figure 8	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les villes du Québec, 2016.....	30
Figure 9	Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs issus des PN-PI dans les villes du Québec, 2016.....	31
Figure 10	Variation des effectifs PN-PI vivant dans les villes du Québec, 2001-2016.....	31
Figure 11	Part de la population PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, selon la taille de l'effectif, 2001 et 2016.....	35
Figure 12	Population issue des PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, selon la taille de l'effectif, 2001 et 2016.....	39
Figure 13	Effectifs PN-PI vivant dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016.....	39
Figure 14	Variation des effectifs PN-PI vivant dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016.....	40
Figure 15	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2016.....	40
Figure 16	Parts des groupes d'âge selon l'identité dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes issues des PN-PI, 2016.....	41
Figure 17	Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans l'Île de Montréal, 2016.....	46
Figure 18	Effectifs des groupes d'identité PN-PI qui résident dans l'Île de Montréal, 2016.....	47
Figure 19	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la ville de Montréal, 2016.....	47
Figure 20	Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI dans la ville de Montréal, 2016.....	48
Figure 21	Variation de la part des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans la ville de Montréal, 2001-2016.....	49
Figure 22	Variation des effectifs PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans la ville de Montréal, 2001-2016.....	49
Figure 23	Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans l'agglomération de Québec, 2016.....	52
Figure 24	Effectifs des groupes d'identité PN-PI qui résident dans l'agglomération de Québec, 2016.....	52
Figure 25	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la ville de Québec, 2016.....	53
Figure 26	Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI dans la ville de Québec, 2016.....	53
Figure 27	Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain et résidant dans les 12 villes comptant un centre d'amitié autochtone, 2016.....	58

Figure 28	Effectifs des groupes d'identité PN-PI vivant dans les villes et résidant dans les 12 villes comptant un centre d'amitié autochtone, 2016	59
Figure 29	Variation des effectifs PN-PI vivant dans les 12 villes du Québec comptant un centre d'amitié autochtone, 2001-2016	60
Figure 30	Effectifs PN-PI vivant dans les 12 villes du Québec comptant un centre d'amitié autochtone, 2001-2016	61
Figure 31	Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec comptant un centre d'amitié autochtone, 2016	61
Figure 32	Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI dans les 12 villes du Québec comptant un centre d'amitié autochtone, 2016	62

Liste des cartes

Carte 1	Communautés territoriales des Premières Nations et du Peuple Inuit au Québec, 2018.....	19
Carte 2	Villes du Québec selon la taille de l'effectif PN-PI (100 individus ou plus), 2016 (699 villes)	27
Carte 3	Villes du Québec comptant au moins 5 % d'effectifs PN-PI parmi la population totale, selon la proportion, 2016 (49 villes)	28
Carte 4	Villes du Québec comptant au moins 5 % d'effectifs PN-PI selon le groupe d'identité le plus présent, 2016 (49 villes).....	29
Carte 5	Trente villes du Québec comptant au moins 300 résidents/résidentes issus des PN-PI en comparaison avec les territoires autochtones ayant au moins 50 résidents/résidentes issus des PN-PI (incluant Kahnawake et Kanesatake), 2016	43
Carte 6	Taux de croissance de la population PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016	44
Carte 7	Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones du Québec, 2018	57
Carte 8	Zones d'influence territoriale des centres d'amitié autochtones localisés dans les régions du Québec, 2018	64



Note terminologique

Autochtone – Première Nation – Inuit – Métis – Premiers Peuples

Entre la langue française, la langue anglaise, les orthographes différenciées de nombreux mots et les appellations et catégories suggérées par les instances autochtones ou par les instances gouvernementales, il est parfois difficile de s’y retrouver. En conséquence, nous avons fait des choix, qui ne sont pas nécessairement conformes aux standards actuels de la langue française, afin de mettre l’emphase sur des particularités propres au monde autochtone.

- Selon la *Loi constitutionnelle* de 1982, le terme générique « Autochtone » correspond aux trois groupes de descendants/descendantes des premiers habitants/habitantes du Canada : les Indiens, les Inuit et les Métis. Utilisé comme nom, le terme comporte un « A » majuscule. Lorsqu’il est utilisé comme adjectif, nous utilisons le « a » minuscule.
- La *Loi sur les Indiens* (selon l’appellation originale : l’*Acte des Sauvages*) a été adoptée en 1876 dans le but de préparer l’entrée (de force) dans la « civilisation » des personnes « indiennes » à travers une gamme de mesures assimilatrices tels les pensionnats indiens et la création des réserves. Les dispositions de cette loi, toujours en vigueur de nos jours, encadrent tous les espaces de la vie des membres des Premières Nations. Elle a régulièrement été amendée depuis la fin du 19^e siècle afin d’intégrer diverses transformations de nature législative, juridique, territoriale ou politique. Il faut rappeler ses clauses discriminatoires à l’égard des femmes indiennes qui se mariaient avec des non-Indiens et qui perdaient de ce fait leur statut, la capacité de le transmettre à leurs enfants, de même que leur droit de résidence sur la réserve. Comme on le verra plus loin, des modifications ont été enregistrées depuis le milieu des années 1980 afin que ces clauses soient abolies.
- Au Québec, le terme « Indien » n’est plus utilisé, sauf dans le cas des catégories administratives des gouvernements (Indien inscrit, bande indienne, réserve indienne). Au cours des dernières décennies, le terme « Amérindien » a souvent remplacé le terme « Indien », mais son usage est également remis en question. De nos jours, l’expression « Première Nation » (*First Nation*) est couramment utilisée en remplacement des deux autres termes.
- L’appellation « Première Nation » renvoie aux groupes de population autrefois désignés par l’appellation « bandes indiennes »; elle correspond à la population totale affiliée à une même Première Nation, que cette population soit résidente ou non des terres réservées au profit de la Première Nation en question.
- Au Québec, les Premières Nations sont regroupées au sein de dix Nations d’appartenance. À l’exception de la Nation Cri/Eeyou et de la Nation Naskapi, les autres Nations du Québec sont tributaires des dispositions de la *Loi sur les Indiens*.
- Le terme « communauté », confondu parfois avec l’appellation « Première Nation », renvoie à l’espace géographique résidentiel autrefois désigné « réserve indienne ». L’expression « communautés autochtones territoriales »¹ commence aussi à être utilisée pour marquer la distinction avec les communautés autochtones urbaines qui se forment dans les villes. Nous y

¹ L’expression « communautés territoriales » pour désigner les communautés autochtones sur réserve provient de la terminologie en usage dans *l’Énoncé de politique des trois conseils, Éthique de la recherche avec des êtres humains*, chap. 9 : Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada : <http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186009/EPTC+2+%282018%29.pdf/ccc06995-115c-4c23-bb8b-264c6a097f56>

aurons recours dans les pages du présent profil. Dans le cas des lieux de résidence de la population inuit, nous utilisons aussi l'expression « village nordique » ou « village inuit ».

- Dans ce document, le terme « Inuit » désigne dans la grande majorité des cas les habitants/habitanes du Nunavik; ces personnes forment le « Peuple Inuit ». Il peut arriver que des personnes inuit provenant de l'extérieur de la province y résident, à l'instar de la situation observée avec les membres des Premières Nations. Les Inuit ne sont pas placés sous l'autorité de la *Loi sur les Indiens*. Si l'on respecte l'orthographe de l'inuktitut (la langue des Inuit), le terme « Inuit » est un pluriel invariable, à la fois lorsqu'il est utilisé comme nom ou comme adjectif. Nous avons conservé le « I » majuscule dans les deux cas. Pour sa part, le terme « inuk » désigne une personne, homme ou femme, membre du Peuple Inuit; il s'écrit alors avec un « I » majuscule : un Inuk, une Inuk. Dans le cas d'un adjectif, nous utilisons le terme « inuit » et non le terme « inuk » : la culture inuit.
- La dénomination « Métis » renvoie à des communautés historiques détenant un statut constitutionnel reconnu par la loi dans plusieurs provinces canadiennes dont l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta; aucun des groupes d'individus revendiquant une identité métisse au Québec n'a obtenu à ce jour une telle reconnaissance. Le seul fait d'être issu d'un couple mixte ne permet pas d'être désigné « Métis ». **La population résidente du Québec qui s'autodéclare métisse dans le cadre des recensements canadiens n'est pas prise en compte dans ce profil.**
- L'expression « Premiers Peuples », est également de nature générique et est synonyme de « Peuples autochtones », tels que compris dans leur globalité.
- Quant à la catégorie « identité autochtone », telle qu'utilisée par Statistique Canada, elle est définie à la page suivante.

Désignation des Nations d'appartenance des Premières Nations

L'orthographe utilisée pour désigner les 10 Nations d'appartenance des Premières Nations a également connu plusieurs modifications au cours des dernières décennies, à la faveur des mouvements d'affirmation identitaire, des choix politiques ou des actions de décolonisation des différents groupes. Plusieurs graphies circulent dans la documentation gouvernementale, dans la littérature scientifique, dans les médias ou sur Internet.

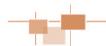
Quelques termes sont depuis longtemps intégrés au langage courant et leur signification est connue. Par contre, d'autres le sont beaucoup moins; il arrive en conséquence que l'on ait recours à plus d'un terme dans le but de favoriser leur compréhension. De plus, les traductions du français vers l'anglais (ou l'inverse), la féminisation ou non des noms, l'usage ou non du pluriel, voire la prononciation, induisent parfois une certaine confusion. Pour notre part, nous utiliserons dans le présent profil une terminologie qui met en évidence les désignations adoptées par les Nations elles-mêmes.

Appellation et orthographes courantes	Récentes appellations et orthographes
Abénaquis	Waban-Aki
Algonquins	Anicinapek
Atikamekw	Nerohirowisiwok
Cris	Eeyou
Hurons-Wendats	
Innus/Innu	
Malécites	Wolastoqiyik Wahsipekuk
Micmacs	Mi'gmaq
Mohawks	Kanien'kehá:ka
Naskapi	

Lexique général des termes utilisés dans ce profil	
Division de recensement (DR)	« Groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs (comme les services de police et d'ambulance). Ces groupes sont créés selon les lois en vigueur dans certaines provinces du Canada. Par exemple, une division de recensement peut correspondre à un comté, à une municipalité régionale de comté ou à un <i>regional district</i> . Dans d'autres provinces et dans les territoires, où les lois ne prévoient pas de telles régions, Statistique Canada définit des régions équivalentes à des fins statistiques en collaboration avec ces provinces et territoires. »
Effectif	Un nombre de personnes exprimé en chiffres. Il s'emploie au singulier ou au pluriel selon le contexte.
Identité autochtone	Trois grands groupes de personnes autochtones sont considérés par Statistique Canada : <i>Premières Nations</i> (dans la catégorie Indien de l'Amérique du Nord), <i>Inuit</i> (Inuk) et <i>Métis</i> . Ils rassemblent : <ul style="list-style-type: none"> • des individus qui sont inscrits au Registre des Indiens (Premières Nations); • ceux qui pourraient l'être, mais ne désirent pas être inscrits; • ceux dont le statut ne correspond pas totalement aux exigences de la <i>Loi sur les Indiens</i>; • ceux qui appartiennent à un groupe autochtone, tel les Inuit, qui n'est pas couvert par la <i>Loi sur les Indiens</i>.
Identité autochtone multiple	Selon Statistique Canada, il s'agit de personnes déclarant appartenir à plus d'un des trois groupes à la fois : <i>Premières Nations</i> (Indien de l'Amérique du Nord), <i>Inuit</i> (Inuk) et <i>Métis</i> .
Identité autochtone non incluse ailleurs	Selon Statistique Canada, il s'agit de personnes ayant fourni une réponse qui ne cadre pas avec l'un des trois groupes, mais néanmoins compatible avec une identité autochtone reconnue. C'est le cas, par exemple, des personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation, d'une bande indienne ou être un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités), mais sans revendiquer une identité autochtone en particulier.
Indien inscrit Indienne inscrite	Personne des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens, selon la terminologie et les catégories utilisées par le gouvernement fédéral.
Indien inscrit/Indienne inscrite sur réserve (dans les réserves)	Personne des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens, dont la résidence principale est localisée à l'intérieur des terres réservées à l'usage de la Première Nation. Selon les définitions fournies par le Bureau du Registraire : « La catégorie « dans les réserves » inclue les individus qui vivent sur les terres de la Couronne et sur d'autres terres affiliées à des Premières nations ayant des ententes d'autonomie gouvernementale. »
Indien inscrit/ Indienne inscrite hors réserve	Personne des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens dont la résidence principale est localisée à l'extérieur des terres réservées à l'usage de la Première Nation concernée. Le lieu de résidence peut alors être une ville du Québec ou d'une autre province, voire d'un autre pays. Il n'est pas possible d'établir un lien statistique direct entre les effectifs de la population déclarant une résidence hors réserve selon le Registre, et les effectifs de Statistique Canada quant à la population des Premières Nations résidant dans les villes de la province.
Inuit	Dans ce document, le terme désigne dans la majorité des cas les habitants/habitanes du Nunavik; ces personnes forment le « <i>Peuple Inuit</i> ». Les Inuit ne sont pas placés sous l'autorité de la <i>Loi sur les Indiens</i> .
Lieu habituel de résidence	Logement/maison où une ou plusieurs personnes vivent la majorité du temps au moment d'une campagne de recensement.
Liste générale	Liste des personnes inscrites au Registre des Indiens sans être affiliées à une « bande indienne » en particulier.
Logement collectif	Les établissements de soins, les établissements correctionnels, les établissements religieux, les maisons de chambre et pensions, les refuges, les résidences étudiantes, les camps de travailleurs et les bases militaires.

Milieus urbains et ruraux	Dans ce profil, l'expression « milieu urbain/rural » est équivalente au terme « ville » employé comme générique pour désigner l'ensemble des villes, villages et autres endroits extérieurs aux communautés autochtones territoriales et aux espaces désignés territoires autochtones par Statistique Canada.
Population des ménages privés	Les personnes dont le lieu habituel de résidence est un logement privé au Québec, à l'exclusion des résidents étrangers. Ces personnes sont des citoyens canadiens, des immigrants reçus, des personnes revendiquant un statut de réfugié, des personnes titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail, ainsi que des membres de leur famille vivant avec elles.
Population métisse au Québec	Ne détenant aucune reconnaissance constitutionnelle, la population qui s'autodéclare métisse au Québec est exclue des compilations présentées dans ce profil.
Population PN-PI au Québec	Dans le cadre de ce profil, l'expression PN-PI désigne l'ensemble des personnes dénombrées dans quatre groupes d'identité autochtone tels que définis par Statistique Canada: les personnes ayant une identité de Première Nation, les personnes qui se déclarent Inuit, les personnes ayant une identité autochtone multiple et les personnes dont l'identité autochtone est non incluse ailleurs.
Population PN-PI résidente des villes	La somme des personnes des quatre groupes d'identité autochtone retenus dans ce profil et dont le lieu habituel de résidence au Québec, au moment d'une campagne de recensement, n'est pas une communauté autochtone territoriale, un village inuit ou un territoire autochtone selon les termes de Statistique Canada.
Population totale PN-PI selon le sexe et l'âge	La base de calcul des chiffres selon le sexe et l'âge est différente de celle des chiffres de la population totale. Par conséquent, la population PN-PI totale des villes (60 270 personnes en 2016) est légèrement supérieure à la somme des hommes et des femmes PN-PI (60 210 personnes en 2016) et à la somme des groupes d'âge PN-PI (59 825 personnes en 2016). Pour obtenir des pourcentages dont la somme égale 100 %, il faut diviser les effectifs des catégories par la somme des catégories plutôt que par la somme correspondant à ces catégories.
Population totale du Québec	L'ensemble des personnes (PN-PI et non PN-PI) résidant sur le territoire de la province au moment d'une campagne de recensement.
Proportion	Part exprimée en pourcentage d'un sous-groupe de personnes par rapport à une population donnée.
Subdivision de recensement (SDR)	« Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). »
Territoire autochtone	Selon Statistique Canada, parmi les nombreux genres de Subdivision de recensement existante (SDR), on compte 78 « Territoires autochtones » au sein de la province de Québec. Ce groupe se compose de 56 communautés habitées (42 pour les Premières Nations et 14 pour les Inuit) et de 22 territoires réservés à une Première Nation Crie/Eeyou ou Naskapi, ou à un village inuit en vertu des lois du Québec.

Sources : CRPA 1996; Services Autochtones Canada², Registre des Indiens 2018; Statistique Canada, Dictionnaire du recensement, 2016.



² Auparavant désigné Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), puis Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ce ministère se nomme aujourd'hui Services Autochtones Canada (SAC). Ces changements expliquent le fait que les sources d'information peuvent varier même lorsqu'elles désignent la même autorité administrative.

FAITS SAILLANTS

Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016

Le présent document constitue un outil de référence destiné à apporter quelques éclaircissements et à identifier quelques repères à propos de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit qui réside dans les villes du Québec.

Aucune source de données existante ne permet d'obtenir un portrait exhaustif de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit qui réside à l'intérieur des frontières de la province de Québec et, par extension à l'échelle des villes, que ce soit sous l'angle strictement démographique ou sous l'angle socioéconomique. Cependant, les données disponibles peuvent faire l'objet de plusieurs types de traitement et conduire à des compilations significatives.

Pour établir le présent profil démographique, nous avons considéré deux sources de données particulières : les recensements de Statistique Canada et le Registre des Indiens. Chacune de ces sources présente des limites méthodologiques – par exemple relatives à l'enregistrement, aux résidences multiples ou aux échantillons considérés – dont il faut tenir compte, dans la mesure du possible, lors du traitement et des analyses.

De plus, les catégories et les désignations en vertu desquelles peuvent être analysées les données issues de ces sources ne recouvrent pas nécessairement les mêmes ensembles populationnels, soit les mêmes regroupements de personnes. Statistique Canada fournit des données sur les personnes déclarant une identité autochtone (qu'il s'agisse des Premières Nations, des Inuit ou des Métis), alors que le Registre des Indiens renvoie exclusivement à l'ensemble populationnel formé des membres inscrits des différentes Premières Nations. Il importe de toujours prendre en considération ces distinctions lors de la consultation des résultats.

Néanmoins, en examinant attentivement ces deux sources et en s'intéressant à leur portée, de même qu'aux situations que les données tentent de circonscrire, il est possible d'en retirer des indications de plusieurs ordres, ainsi que d'identifier quelques repères de nature sociologique, voire de documenter certaines tendances populationnelles générales. De plus, le fait d'observer sur une période d'une ou deux décennies des résultats qui s'orientent toujours dans la même direction, laisse entrevoir des convergences dans l'information disponible.

La nature et la portée des données de Statistique Canada

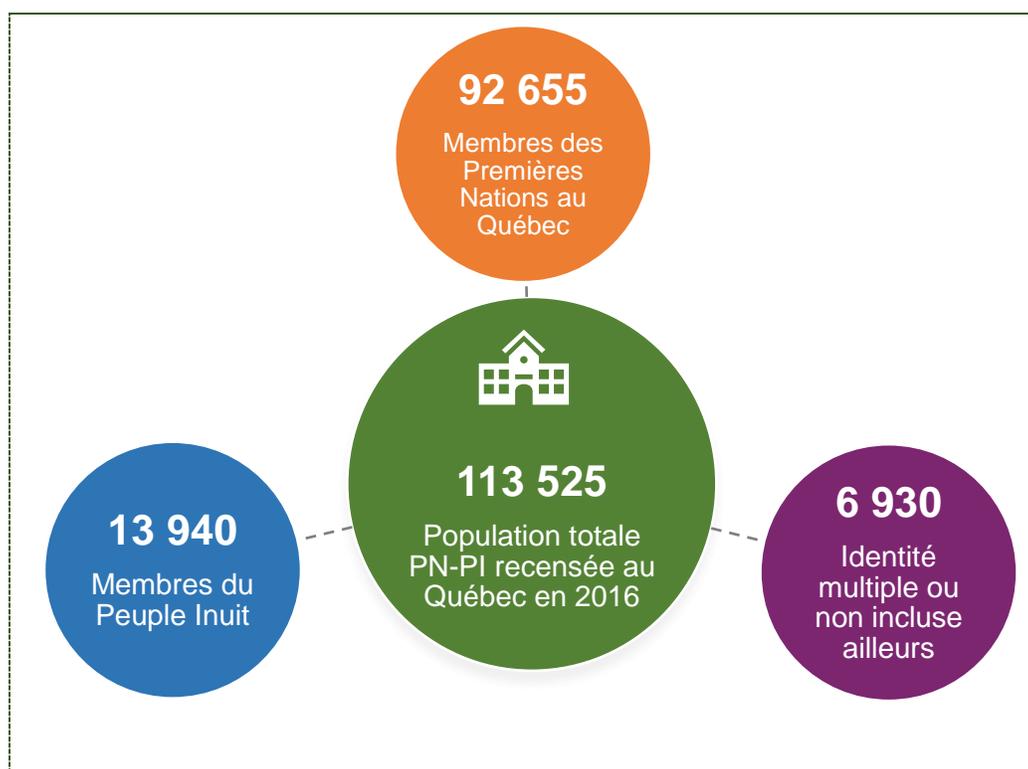
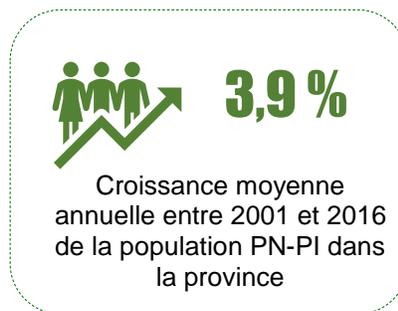
- Les données, telles que dénombrées par Statistique Canada et utilisées dans la préparation de ce profil, correspondent à la population des Premières Nations et du Peuple Inuit. Elles proviennent des recensements quinquennaux effectués dans l'ensemble des subdivisions de recensement (SDR) du Canada (soit les municipalités/villes et territoires/communautés autochtones) entre 2001 et 2016. Ces données sont distribuées par âge et par sexe.
- Les données utilisées incluent les groupes d'identité autochtone multiple et d'identité autochtone non incluse ailleurs, lesquels, par définition, intègrent soit des membres des Premières Nations et du Peuple Inuit, soit des Indiens inscrits, des Indiens des traités ou des personnes avec statut qui sont affiliées à une Première Nation. La Première Nation concernée peut être localisée à l'extérieur du Québec.
- **La population métisse, telle qu'identifiée par Statistique Canada dans le cas de la province de Québec et généralement incluse dans la catégorie « identité autochtone », est exclue des analyses présentées dans ce profil compte tenu des ambiguïtés et des irrégularités qui subsistent autour de l'autodéclaration des prétendants/prétendantes au statut de « Métis » au sein de la province.**
- **L'abréviation « PN-PI » est employée pour parler, sans distinction, de l'ensemble des quatre groupes d'identité autochtone retenus dans ce profil. Autrement, nous indiquerons clairement le groupe d'identité autochtone auquel les données renvoient.**

La nature et la portée des données du Registre des Indiens

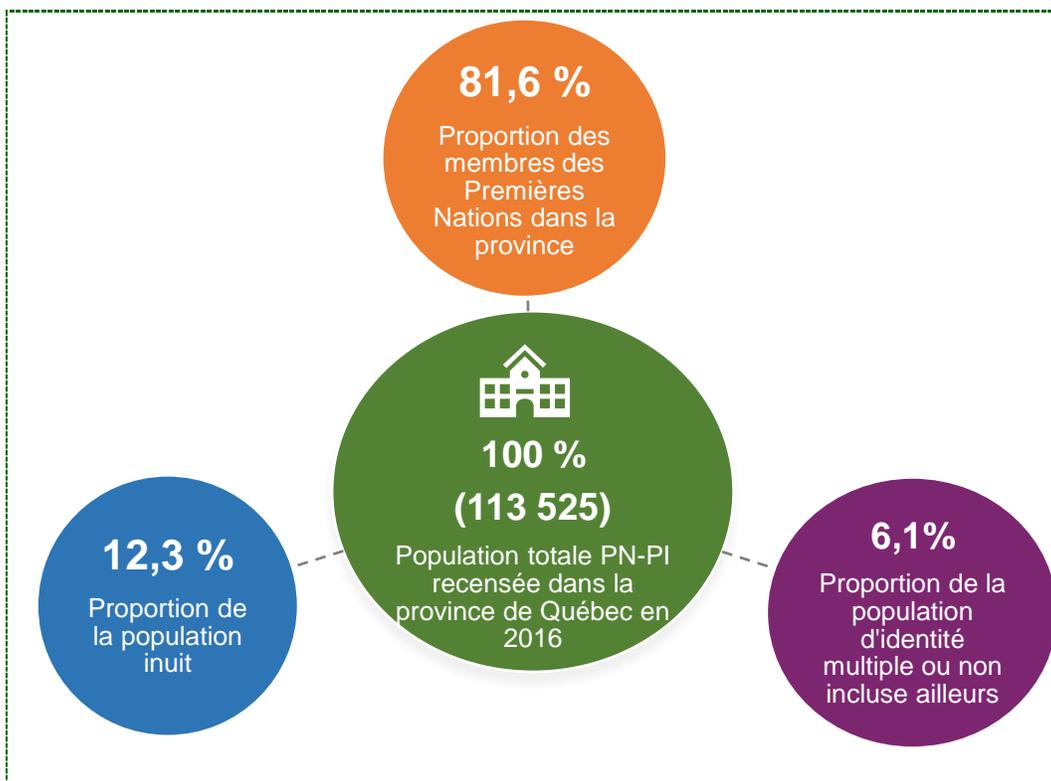
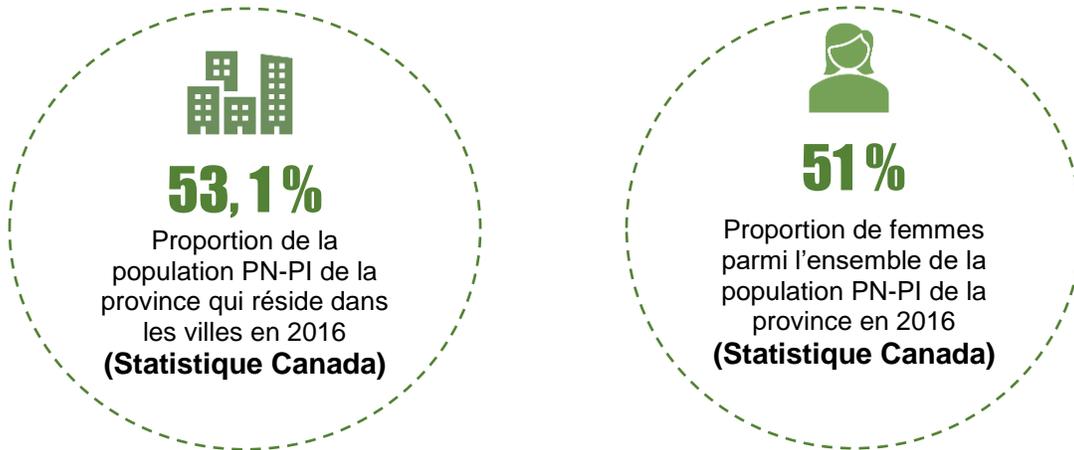
- Les données qui proviennent du Registre des Indiens couvrent aussi les années 2001 à 2016; elles ont été extraites des rapports annuels rendus disponibles en ligne par Services Autochtones Canada. Elles concernent exclusivement la population des Premières Nations inscrite au Registre. Ces données, comptabilisées de manière systématique année après année par le ministère à partir des compilations effectuées par chacune des Premières Nations, sont réparties selon le sexe et la résidence (sur réserve et hors réserve) pour chacune des Premières Nations.
- Selon le Registre, « sur réserve » signifie que la résidence principale est localisée à l'intérieur des terres réservées à l'usage de la Première Nation. Cette catégorie [...] *inclue les individus qui vivent sur les terres de la Couronne et sur d'autres terres affiliées à des Premières Nations ayant des ententes d'autonomie gouvernementale.* Quant à la catégorie hors réserve, elle renvoie à une résidence à l'extérieur de ces terres, dans une ville de la province ou ailleurs.
- Chacune des Premières Nations est tenue de transmettre chaque année au ministère l'information relative aux naissances, aux décès et à la résidence. Des retards dans l'enregistrement des naissances et des décès peuvent avoir des impacts sur les compilations annuelles du ministère. De plus, la résidence demeure une catégorie facultative; cette situation peut avoir des répercussions sur le lieu de résidence déclaré sur réserve ou hors réserve.
- Des correspondances peuvent parfois être établies, à l'échelle provinciale, entre les données du Registre des Indiens et celles provenant de Statistique Canada, lorsqu'elles sont replacées en contexte. Cependant, les données relatives à la population hors réserve compilées par le Registre des Indiens ne permettent pas d'établir de corrélations directes avec les données de Statistique Canada qui concernent la population résidante des différentes villes de la province puisqu'aucune information ne permet de savoir où sont localisées ces personnes à l'extérieur des communautés ou territoires autochtones.

a) Tendances générales de la population totale des quatre groupes d'identité PN-PI à l'échelle de la province selon les données de Statistique Canada

- En 2016, Statistique Canada estime les effectifs totaux des quatre groupes d'identité PN-PI à 113 525 personnes, soit 1,4 % de la population totale du Québec (regroupant l'ensemble des habitants/habitantes autochtones et non autochtones).
- La population totale des quatre groupes d'identité PN-PI de la province a augmenté de 78,7 % depuis le début du 21^e siècle. Ce pourcentage correspond à un taux de croissance annuelle moyen de 3,9 % entre 2001 et 2016.
- L'ensemble provincial formé uniquement des Premières Nations regroupe 92 655 personnes (81,6 % de la population PN-PI recensée au Québec), soit 1,2 % de la population totale de la province (autochtone et non autochtone).
- Le groupe des Inuit compte 13 940 personnes (12,3 % de la population PN-PI recensée au Québec), soit 0,2 % de la population totale de la province.
- Les deux autres groupes inclus dans la population totale PN-PI au Québec, soit 2 760 personnes déclarant une identité multiple et 4 170 personnes déclarant une identité autochtone non incluse ailleurs (nia), totalisent 6,1 % de la population PN-PI recensée et représentent moins de 0,1 % de la population totale de la province.



- Statistique Canada estime la proportion de la population PN-PI qui réside dans les villes du Québec à 53,1 %; la proportion restante (46,9 %) correspond à la proportion PN-PI qui réside au sein des communautés et territoires autochtones.
- Les femmes sont légèrement plus nombreuses (57 900) que les hommes (55 635) parmi la population totale PN-PI dans la province; elles composent 51 % de l'ensemble.



b) Tendances générales de la population inscrite des Premières Nations à l'échelle de la province selon les données du Registre des Indiens pour 2016

- Le Registre des Indiens comptabilise 87 416 membres des Premières Nations (composant la population indienne inscrite) au Québec au 31 décembre 2016. Il exclut donc le Peuple Inuit et tout autre groupe d'identité autochtone, sauf exception. De ce nombre, 57 369 personnes sont classées dans la catégorie des résidents/résidentes sur réserve, soit une proportion de 65,6 %. Rappelons que la résidence demeure une catégorie facultative selon les critères du registre. Les quelque 30 000 personnes restantes composent la population des Premières Nations déclarée comme étant résidente hors réserve.

65,6 %

Proportion de la population inscrite des Premières Nations selon la résidence déclarée sur réserve en 2016
(Registre des Indiens)

34,4 %

Proportion de la population inscrite des Premières Nations selon la résidence déclarée hors réserve en 2016
(Registre des Indiens)

- Les femmes représentent la majorité de la population totale (sur réserve et hors réserve) des Premières Nations au 31 décembre 2016, soit une proportion de 51,1 %. Cette proportion est pratiquement similaire à la proportion enregistrée à l'échelle de la province en ce qui concerne l'ensemble de la population PN-PI (51 %). Cependant, on constate qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie des résidents/résidentes hors réserve (53,4 %) que dans la catégorie sur réserve (49,8 %).



51,1 %

Proportion de femmes parmi la population des Premières Nations (sur réserve et hors réserve) en 2016
(Registre des Indiens)



49,8 %

Proportion de femmes parmi la population des Premières Nations sur réserve en 2016
(Registre des Indiens)

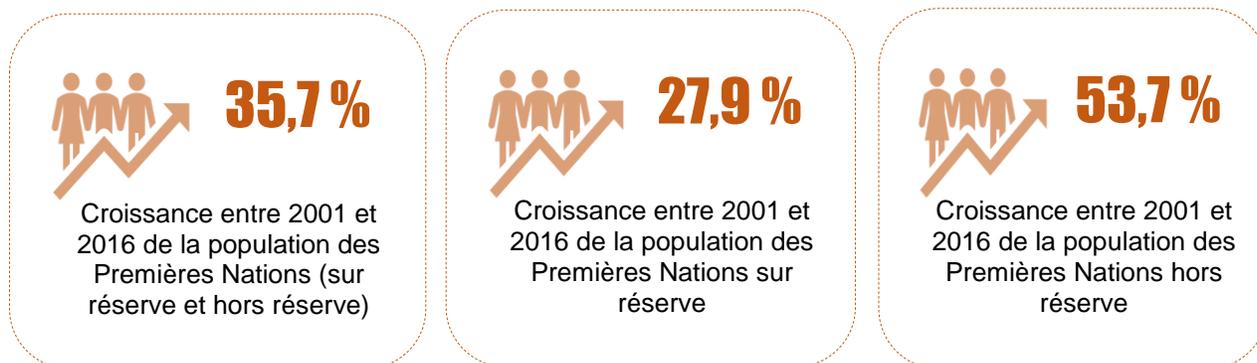


53,4 %

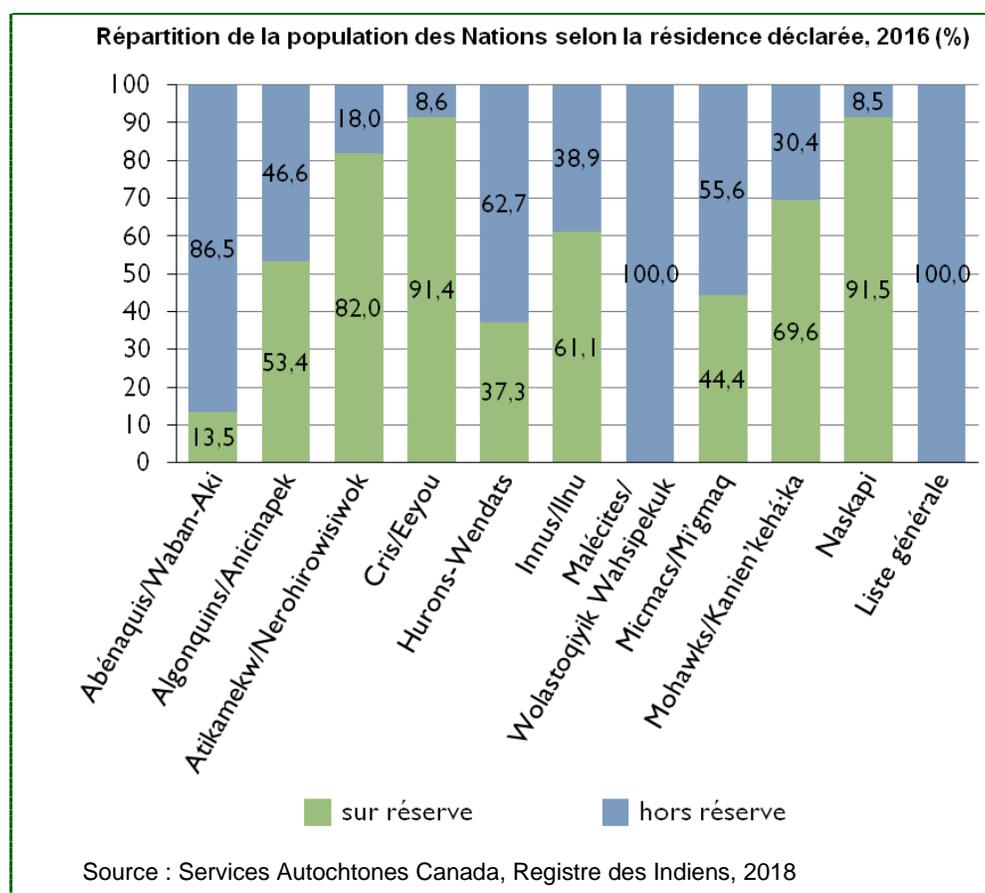
Proportion de femmes parmi la population des Premières Nations hors réserve en 2016
(Registre des Indiens)

- Entre 2001 et 2016, la population des Premières Nations a connu une croissance de 35,7 % (incluant à la fois les résidents/résidentes sur réserve et ceux/celles hors réserve). Cependant, lorsque le critère de la résidence déclarée est pris en considération, on constate que le taux de croissance des personnes enregistrées comme résidentes hors réserve est deux fois plus

élevé (53,7 %) que dans le cas des personnes dont la résidence est identifiée sur réserve (27,9 %).



Selon les données du Registre des Indiens, de grandes variations sont observées entre les Nations en ce qui concerne la proportion de la population des Premières Nations inscrite sur réserve ou hors réserve. De plus, un certain nombre de personnes inscrites peuvent se retrouver sur la liste générale³. La proportion hors réserve peut composer 100 % des effectifs comme dans le cas de la Nation Malécite/Wolastoqiyik Wahsipekuk, elle peut dépasser 85 % dans le cas des Abénaquis/Waban-Aki, se situer autour de 45 % dans le cas des Algonquins/Anicinapek ou être inférieure à 20 % dans le cas des Atikamekw/Nerohirowisiwok.



³ La liste générale correspond aux personnes inscrites au Registre des Indiens sans être affiliées à une « bande indienne » en particulier.

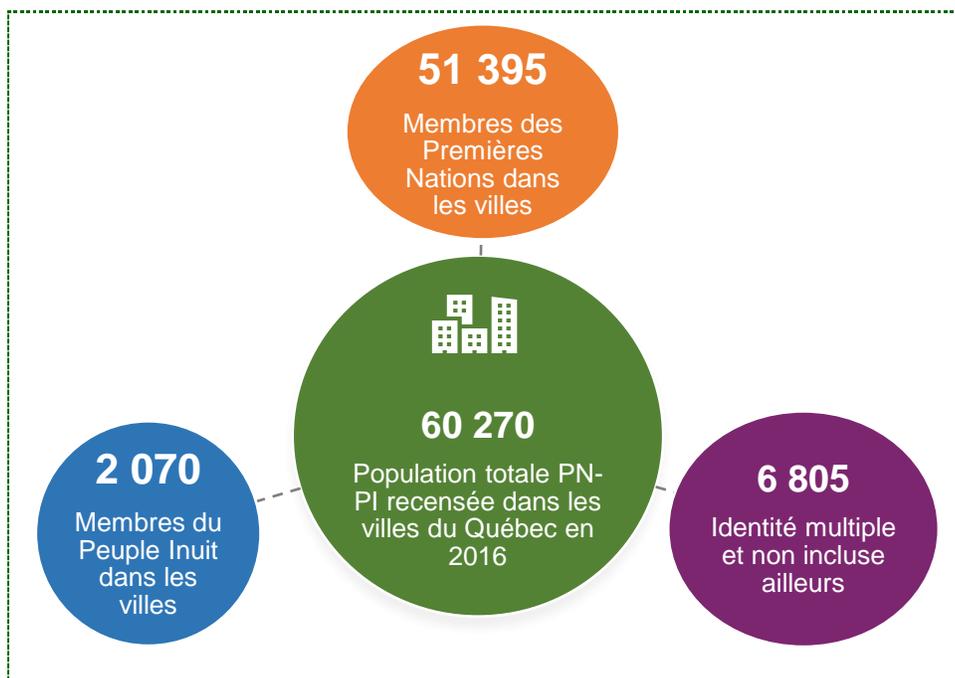
c) Estimation de la population totale des Premières Nations en combinant les données de Statistique Canada et celles du Registre des Indiens pour 2016

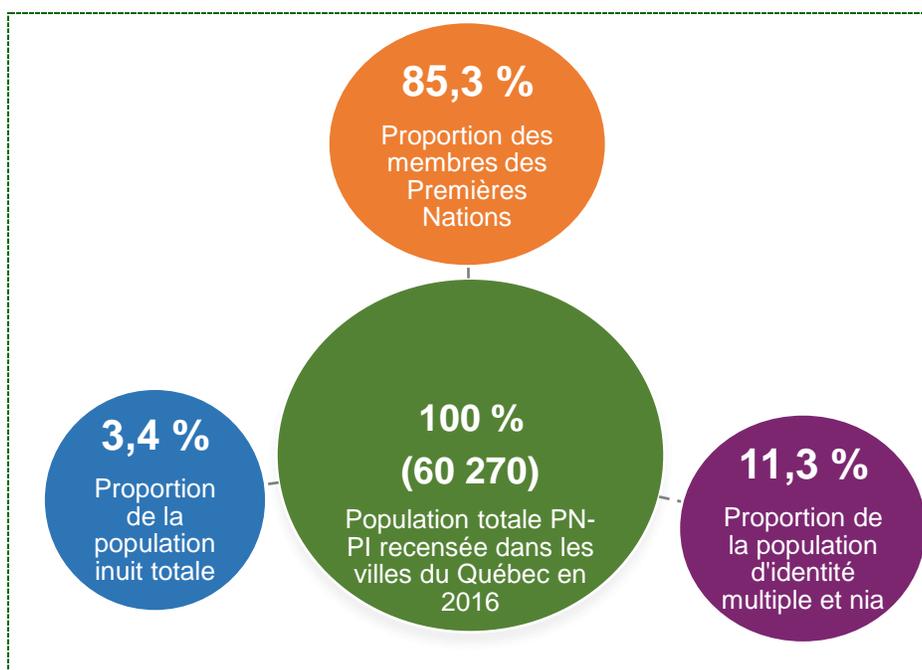
- En 2016, Statistique Canada dénombre 113 525 personnes PN-PI à l'échelle de la province dont 92 655 membres des Premières Nations; de ce dernier nombre, une proportion de 44,5% correspond aux personnes résidentes des communautés/territoires autochtones (soit 41 245).
- Il est important de garder à l'esprit, en ce qui concerne les données de Statistique Canada, que le chiffre de la population qui correspond aux membres des Premières Nations résidant sur les territoires des communautés autochtones au Québec (sur réserve) est affecté, lors des recensements, par l'absence de dénombrement dans quelques communautés.
- En 2016, trois communautés – Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide/Kitiganik – n'ont pas fait l'objet de recensement (territoires partiellement ou non dénombrés). Au 31 décembre 2016, le Registre des Indiens répertorie 10 018 Indiens inscrits/Indiennes inscrites qui sont membres de ces trois Premières Nations et qui détiennent une résidence déclarée sur leurs territoires.
- Si on ajoute ce chiffre (10 018) aux effectifs totaux dénombrés par Statistique Canada (92 655), la population totale des Premières Nations du Québec serait plutôt de 102 673 personnes, un chiffre supérieur de 15 257 au chiffre obtenu du Registre des Indiens pour l'ensemble de la population des 41 Premières Nations de la province en 2016 (87 416). Rappelons que des membres des Premières Nations déclarant une résidence dans une ville peuvent provenir d'une Première Nation localisée dans une autre province. Dans ce cas, ces effectifs ne sont pas comptabilisés par le Registre des Indiens en ce qui concerne le Québec, mais ils le sont par Statistique Canada à l'échelle des villes de la province.
- De même, si on ajoute ce chiffre (10 018) aux effectifs recensés par Statistique Canada en ce qui a trait à la population totale des Premières Nations résidant sur les territoires des communautés au Québec, le résultat serait supérieur d'environ un quart au chiffre provenant du recensement (établi à 41 245). La population des Premières Nations, à partir des compilations de Statistique Canada et des effectifs ajoutés, se situerait donc probablement près de 51 265 personnes en 2016. Un chiffre plus proche de celui obtenu du Registre des Indiens quant à la population dont la résidence déclarée est sur réserve (57 369).
- En considérant les chiffres de Statistique Canada, la proportion des membres des Premières Nations résidant au sein des communautés territoriales serait plus élevée et représenterait quelque 50 % du total (plutôt que 44,5 %); en contrepartie une diminution pourrait être observée dans le cas des membres résidant dans les villes. En conséquence, les effectifs totaux des quatre groupes d'identité PN-PI résidant dans les villes pourraient aussi représenter une moindre proportion des effectifs recensés par Statistique Canada (établie à 53,1%).
- Cependant, puisqu'il est impossible de savoir quelle partie des effectifs de ces trois communautés déclarant une résidence hors réserve (4 268 personnes) a été dénombrée lors du recensement dans les villes, le scénario exploré ici mènerait à estimer la proportion relative aux quatre groupes PN-PI des villes à au moins 50 %, mais pouvant atteindre, voire dépasser, 52 %, dans l'éventualité où ces effectifs seraient ajoutés au calcul de Statistique Canada en ce qui a trait à l'ensemble de la population PN-PI résidente des villes (établie à 60 270).
- Compte tenu des limites méthodologiques associées aux deux corpus de données considérés, l'impact en termes d'effectifs dans les communautés territoriales autochtones serait plus aisément décelable qu'en termes de pourcentage ou de proportions à l'échelle des villes. En raison de ces mêmes limites, la suite du document s'en tient aux effectifs dénombrés et publiés officiellement par Statistique Canada, sachant que ce ne sont pas des chiffres exacts (du fait du sous-dénombrement des trois communautés), mais sachant aussi que les chiffres fournis permettent d'identifier des tendances démographiques fortes, parfois sur une longue période.

d) Tendances spécifiques de la population des quatre groupes d'identité PN-PI à l'échelle des villes selon les données de Statistique Canada pour 2016

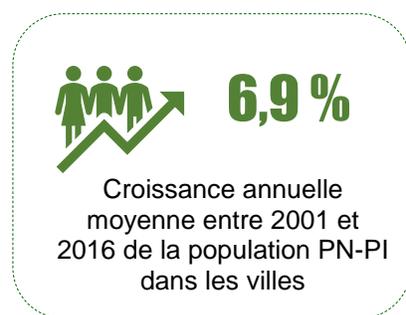
➤ Population PN-PI totale des villes

- En 2016, Statistique Canada estime que les effectifs totaux des quatre groupes d'identité PN-PI résidant dans les villes du Québec se chiffrent à 60 270 personnes (soit une proportion de 53,1 % du total provincial PN-PI) et correspondent à 0,8 % de l'ensemble des personnes (autochtones et non autochtones) résidant dans ces villes.
- En 2016, Statistique Canada comptabilise 51 395 membres des Premières Nations résidant dans des villes québécoises (une proportion de 85,3 % du total des quatre groupes d'identité PN-PI), soit environ 20 000 personnes de plus que le chiffre de quelque 30 000 personnes résidant hors réserve provenant du Registre des Indiens.
- Le chiffre de Statistique Canada (51 395), en plus d'inclure les membres des Premières Nations inscrits au Registre des Indiens à l'intérieur des frontières du Québec (incluant la liste générale), et à l'exception des trois Premières Nations précédemment identifiées, peut inclure des personnes détenant un statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités enregistré dans des Premières Nations localisées dans d'autres provinces canadiennes. Il peut également inclure des membres des Premières Nations de la province, présents dans les villes du Québec, mais dont la résidence principale demeure enregistrée sur réserve dans le Registre des Indiens.
- Peu nombreux, les 2 070 Inuit des villes constituent 3,4 % de l'ensemble de la population PN-PI. Ils forment 14,8 % de la population inuit totale de la province en 2016.
- Les groupes d'identité multiple et non incluse ailleurs (nia) comptent pour leur part 6 805 personnes en milieux urbains (sur un total de 6 930 personnes). Les proportions par rapport au total de la population PN-PI sont respectivement de 4,5 % (identité multiple) et 6,8 % (nia).

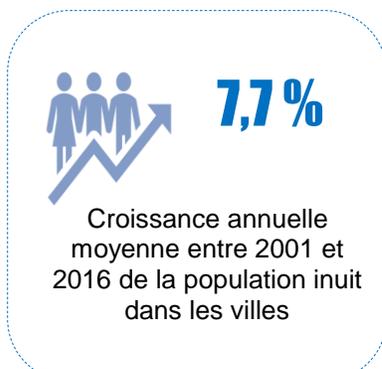




- Entre 2001 et 2016, la population totale PN-PI des villes s'est accrue de 171,2 % (38 065 personnes⁴), ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,9 %. Cette moyenne est près de deux fois plus élevée que dans le cas de la population totale PN-PI à l'échelle de la province (3,9 %).



- Selon Statistique Canada, c'est la population des Premières Nations à l'échelle des villes qui a connu la plus forte augmentation entre 2001 et 2016. Ses effectifs ont crû de 32 540 individus, soit un taux de croissance de 172,6 % (un taux de croissance annuelle moyen de 6,9 %). Le groupe des Inuit a augmenté de 1 385 membres, pour une hausse de 202,2 % (un taux de croissance annuelle moyen de 7,7 %). Le plus fort taux de croissance, soit 354,2 %, est observé chez les personnes ayant une identité multiple et nia (un taux de croissance annuelle moyen de 6,4 %). Leur nombre a augmenté de 2 125 individus en l'espace de 15 ans.



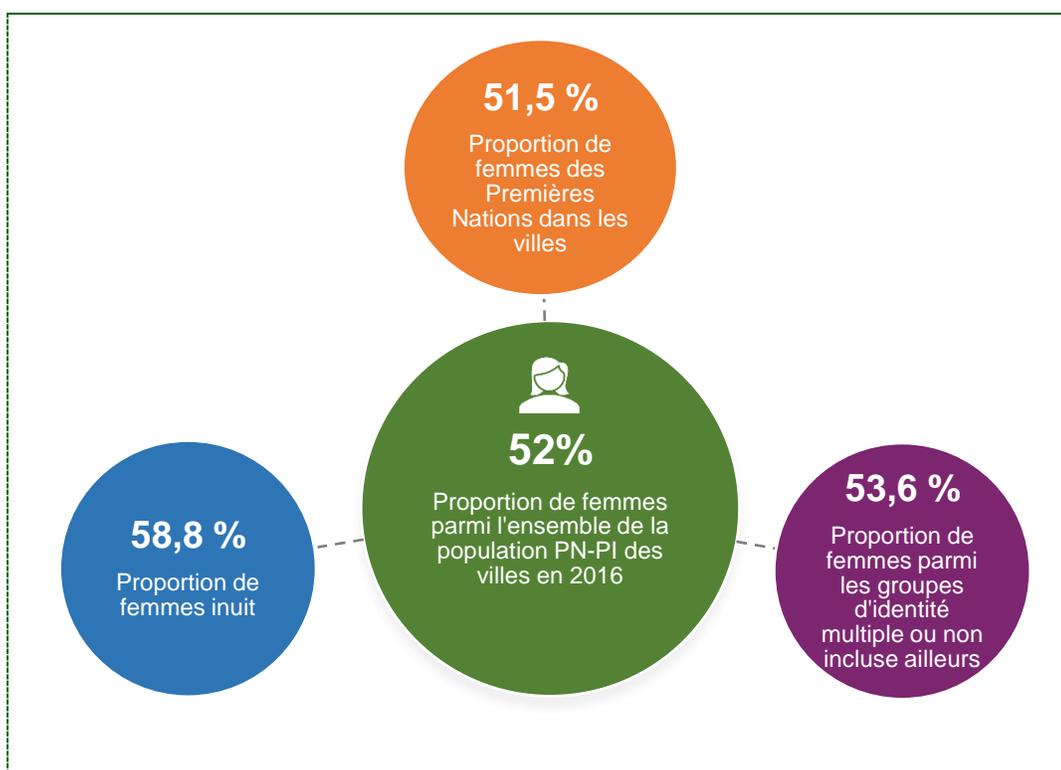
⁴ En raison de l'effet cumulé de l'arrondissement aléatoire de chaque effectif, il peut y avoir des variations selon que l'on considère le chiffre global d'une part, et la somme des chiffres des différents groupes d'effectifs d'autre part. Voir page 8 pour plus de précisions méthodologiques.

- Le nombre de membres des Premières Nations résidant dans les villes (51 395 personnes) représente 55,5 % de l'ensemble des membres des Premières Nations de la province, tels que recensés par Statistique Canada en 2016. En 2001, 36,9 % des membres des Premières Nations résidaient dans les villes. Une augmentation de près de 20 points de pourcentage en l'espace de 15 ans est observée.



➤ Caractéristiques de la population PN-PI des villes selon l'âge et le sexe

- En 2016, la population PN-PI des villes comprend une plus grande proportion de femmes (52 %) que d'hommes (48 %), en particulier dans les villes où les effectifs sont plus nombreux.
- La proportion des femmes dans la population inuit des villes est la plus élevée parmi les quatre groupes d'identité formant la population totale PN-PI de la province (58,8 %). En 2016, les villes regroupent 17,3 % de l'ensemble des femmes inuit et 12,5 % de l'ensemble des hommes inuit de la province, ce qui représente 7 femmes pour 5 hommes.



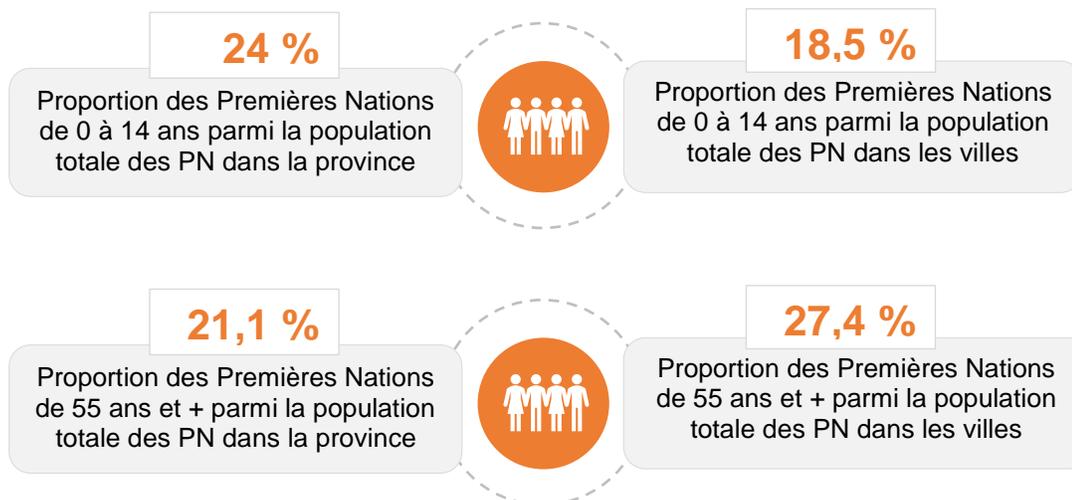
- La population PN-PI qui réside dans les villes est légèrement plus âgée par rapport au total provincial PN-PI: la part des effectifs âgés de moins de 15 ans est inférieure à celle des effectifs âgés de 55 ans et plus (18,7 % contre 28,3 %). On observe des proportions inverses à l'échelle provinciale (24,9 % contre 21,5 %).
- La différence de structure d'âge observée à l'échelle de la province et à l'échelle des villes est très marquée dans le cas de la population inuit. En effet, le groupe des jeunes inuit de 0 à 14 ans forme 34,5 % des effectifs au Québec dans son ensemble, alors qu'il compose 25,9 % dans le cas des villes. La population des villages inuit est nettement plus jeune que celle que l'on retrouve dans les villes de la province.



- À l'inverse, la proportion qui correspond au groupe des 55 ans et plus chez les Inuit est deux fois plus élevée dans les villes (24,5 %), alors qu'elle atteint 11,1 % à l'échelle de la province. La population inuit des villes est nettement plus âgée que celle des villages inuit.

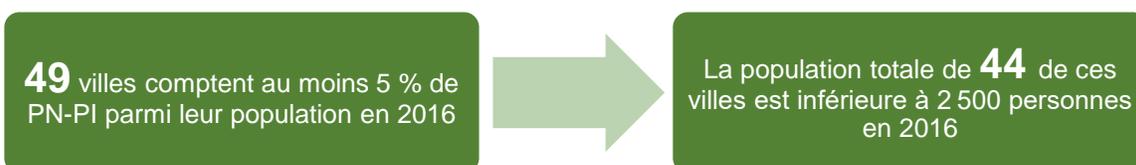


- Des différences s'observent également dans le cas des Premières Nations mais elles sont un peu moins marquées. Le groupe d'âge de 0 à 14 ans compose 24 % des effectifs PN à l'échelle provinciale alors qu'il forme 18,5 % à l'échelle des villes. Pour le groupe des 55 ans et plus, la proportion dans les villes est plutôt supérieure à celle de la province : 27,4 % contre 22,1 %.



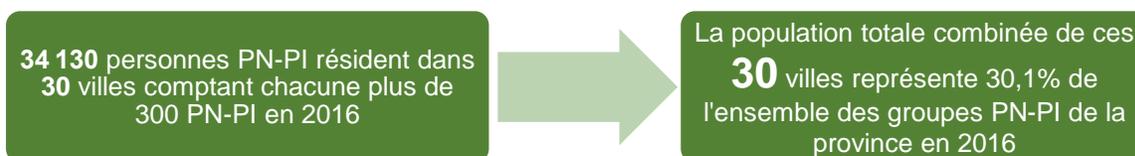
➤ Les villes comptant une proportion d'au moins 5 % de personnes PN-PI parmi la population totale

- La population des quatre groupes d'identité PN-PI affectionne davantage les petites villes que la population québécoise dans son ensemble : 17,2 % de cette population se concentre dans les villes de moins de 3 000 habitants/habitantes. La proportion équivalente dans le cas de la population totale de la province (autochtone et non autochtone) est de 11,2 %. La présence de la population PN-PI dans les villes se fait surtout sentir dans ces petites villes.
- Le Québec compte 49 villes dont la population regroupe au moins 5 % de personnes PN-PI en 2016. La plupart d'entre elles sont éloignées des villes de Québec et de Montréal.
- Une seule de ces 49 villes compte plus de 10 000 résidents/résidentes : il s'agit de La Tuque, avec 720 PN-PI, dont 695 membres des Premières Nations, sur 10 680 habitants/habitantes.
- Six villes ont une population composée à plus de 15 % de personnes PN-PI en 2016. Il s'agit de Laforce (55,6 %), de Schefferville (41,9 %), de Notre-Dame-de-Lorette (21,9 %), de Belleterre (19,3 %), de Belcourt (17 %) et de Saint-Augustin (16,9 %).

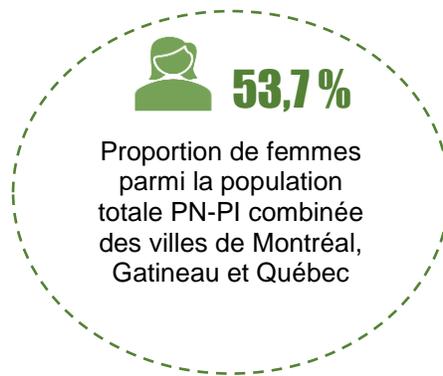


➤ Les villes comptant au moins 300 personnes PN-PI parmi la population totale

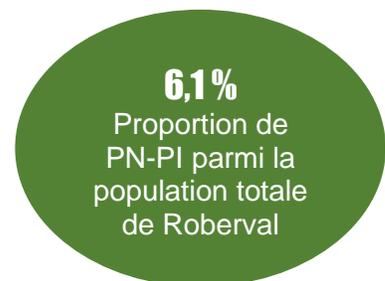
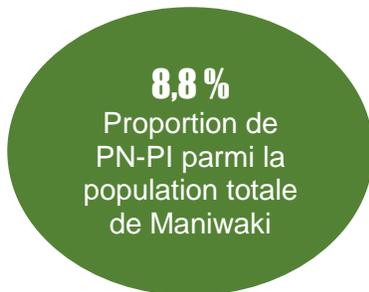
- La majorité de la population PN-PI des villes au Québec se concentre dans 30 villes où résident au moins 300 PN-PI (56,6 % du total PN-PI des villes pour un effectif de 34 130 personnes).
- Les 34 130 personnes PN-PI de ces 30 villes représentent 30,1 % de la population totale PN-PI du Québec entier en 2016, incluant celle des 78 territoires autochtones.



- Ces 30 villes, pour la majorité, sont les plus peuplées de leur région et comptent une communauté territoriale autochtone localisée à moins de 100 kilomètres. Elles se situent généralement près des grands centres (par exemple Longueuil ou Terrebonne) ou en constituent un elles-mêmes. Près du tiers de ces 30 villes se trouve dans la région de Montréal.
- Les villes de Montréal (6 660), de Gatineau (5 185) et de Québec (4 025) regroupent à elles seules 26,3 % de la population totale PN-PI des villes de la province.
- Les personnes issues des PN-PI habitant ces trois villes en 2016 sont majoritairement des femmes (53,7 %).



- Les personnes PN-PI composent, de manière combinée, plus de 6 % de la population dans trois de ces 30 villes en 2016. Il s'agit de Maniwaki (8,8 %), de La Tuque (6,7 %) et de Roberval (6,1 %). Un centre d'amitié autochtone est localisé dans chacune de ces villes. La population PN-PI n'atteignait un tel niveau dans aucune de ces trois villes en 2001.



- Au sommet, avec une hausse de 916,7 %, la ville de Saint-Hyacinthe affiche le plus fort taux de croissance depuis 2001. Sa population PN-PI est passée de 30 à 305 personnes entre 2001 et 2016. Cela demeure néanmoins le plus petit effectif des 30 villes.
- Six autres villes affichent des hausses d'au moins 300 % entre 2001 et 2016. Il s'agit de Joliette, de Chibougamau, du Regroupement A (Orford, Saint-Denis-de-Brompton, Sherbrooke et Stoke), de Terrebonne, de Drummondville et de Repentigny.
- La plus faible augmentation est observée à Roberval. Sa population PN-PI est tout de même passée de 355 à 575 individus, ce qui représente une hausse de 62 % entre 2001 et 2016.
- Les effectifs de la plupart des quatre groupes d'identité PN-PI présents ont doublé, triplé ou même quadruplé dans les 30 villes entre 2001 et 2016.
- La population résidente PN-PI de la ville de Montréal en 2016 se chiffre à 6 660 personnes⁵, dont 5 465 membres des Premières Nations. Si on prend en compte les 16 municipalités qui

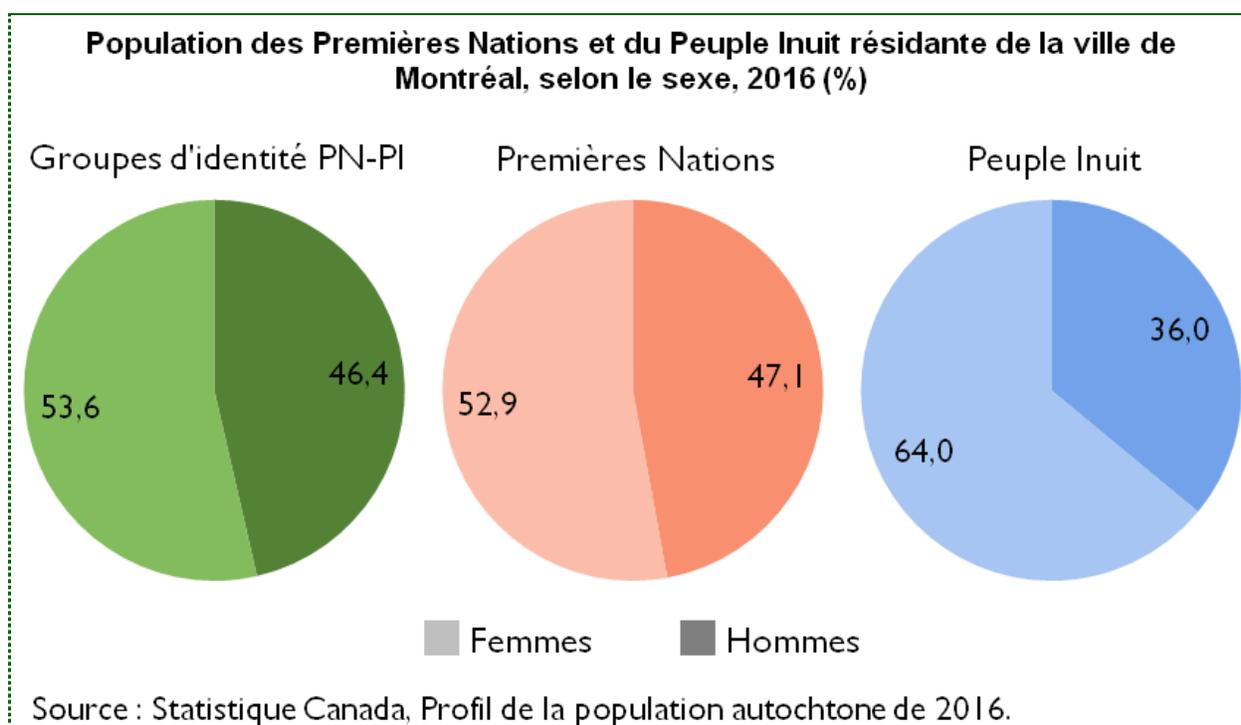
⁵ Rappelons que les personnes en situation d'itinérance ne sont jamais comptabilisées lors d'un recensement. Si cette situation affecte peu les chiffres relatifs à la population PN-PI résidente dans une majorité de villes, il peut en être autrement dans les grandes villes comme Montréal, Québec ou Gatineau. À Montréal, par exemple, où plusieurs centaines de personnes PN-PI sont aux prises avec cette condition, il est plausible que la population totale dépasse de quelques points de pourcentage la population résidente dénombrée. Cependant, à l'échelle de la province, il est peu probable que le chiffre correspondant à la population dénombrée en soit affecté. De plus, dans le cas des membres des Premières Nations provenant du Québec, il y a lieu de croire qu'ils sont comptabilisés dans les chiffres du Registre des Indiens compte tenu de leur statut officiel.

occupent l'Île de Montréal (Division de recensement), on obtient le chiffre de 7 350 (PN-PI), en hausse de 87,3 % depuis 2001.

- La population PN-PI de la ville de Québec en 2016 se chiffre à 4 025 personnes, dont 3 525 membres des Premières Nations. L'agglomération de Québec, pour sa part, compte 4 215 PN-PI.



- Dans la ville de Montréal, les femmes, parmi l'ensemble des quatre groupes d'identité PN-PI, sont majoritaires à 53,6 %. La proportion est sensiblement du même ordre lorsque l'on considère uniquement la population des Premières Nations (52,9 %), mais elle est beaucoup plus élevée dans le cas des femmes inuit (64,0 %).



➤ Les villes où sont localisés les centres d'amitié autochtones

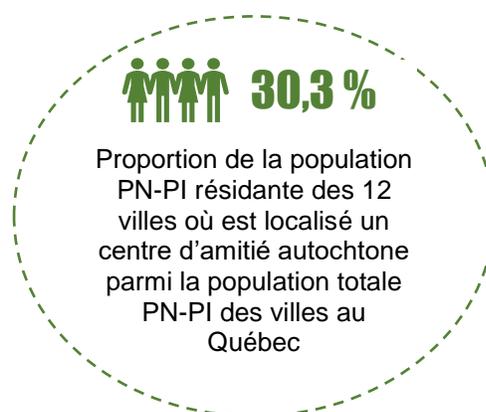
- Le Québec compte 12 villes où est localisé au moins un centre d'amitié autochtone : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Saguenay (ici sous la forme du Regroupement B avec Saint-Honoré⁶), Roberval, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières et Val-d'Or.
- Les 12 villes où sont localisés les centres d'amitié autochtones regroupent près du tiers des 60 270 personnes composant l'ensemble des quatre groupes d'identité PN-PI de toutes les villes de la province (18 260 personnes, soit 30,3 %). La portion restante (69,7 %) est distribuée dans les autres villes et villages répartis à la grandeur de la province. Lorsque l'on prend en considération seulement les membres des Premières Nations, la proportion est sensiblement du même ordre (31 %).

Nombre de personnes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec où est localisé un centre d'amitié autochtone et proportions par rapport à la population totale PN-PI des villes, 2016										
Ville d'accueil	PN-PI global villes		Première Nation		Inuit		Identité multiple		Réponses nia	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Montréal	6 660	11,1	5 465	10,6	505	24,4	275	10,1	415	10,2
Québec	4 025	6,7	3 525	6,9	135	6,5	115	4,2	250	6,1
Saguenay (Regroup. B)*	1 925	3,2	1 665	3,2	50	2,4	100	3,7	110	2,7
Trois-Rivières	1 115	1,9	1 000	1,9	25	1,2	10	0,4	80	2,0
Val-d'Or	1 055	1,8	1 005	2,0	10	0,5	15	0,6	25	0,6
Sept-Îles	980	1,6	905	1,8	40	1,9	35	1,3	0	0,0
La Tuque	720	1,2	695	1,4	0	0,0	15	0,6	10	0,2
Roberval	575	1,0	540	1,1	10	0,5	15	0,5	10	0,2
Joliette	475	0,8	465	0,9	0	0,0	10	0,4	0	0,0
Maniwaki	320	0,5	295	0,6	0	0,0	10	0,4	15	0,4
Chibougamau	310	0,5	300	0,6	0	0,0	0	0,0	10	0,2
Senneterre	100	0,2	90	0,2	-	-	-	-	10	-
TOTAL	18 260	30,3	15 950	31,0	775	37,4	600	22,1	935	22,9

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

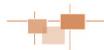
%▼ : Proportion dans la population totale PN-PI des villes.

- Depuis 2016, les données qui concernent la ville de Saguenay incluent les données de la municipalité de Saint-Honoré (Regroupement B).



⁶ Voir la définition du Regroupement B à la page 10.

- La moitié des membres des Premières Nations habitant ces 12 villes est âgée de moins de 35 ans. Ces personnes représentent 50,8 % des effectifs totaux PN-PI de ces villes, soit davantage que dans l'ensemble des villes de la province (45,5 %).
- La proportion de femmes parmi la population PN-PI de ces 12 villes est de 52,9 %.
- Le nombre de femmes par rapport à la population totale est plus élevé dans la population inuit résidante des 12 villes de la province où est établi un centre d'amitié autochtone. Les 12 villes comptent huit femmes inuit pour cinq hommes en 2016 (une proportion de 61,5 % de femmes).
- L'écart entre les sexes du groupe des Inuit atteint un sommet dans la ville de Montréal, avec près de neuf femmes pour cinq hommes (une proportion de 64,0 %).
- On compte 775 personnes inuit dans les 12 villes concernées, la très grande majorité se trouvant dans la ville de Montréal.



Présentation générale du document

Le présent document constitue un outil de référence destiné à apporter quelques éclaircissements et à identifier quelques repères à propos de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit qui réside dans les villes du Québec.

La présence autochtone dans les villes du pays a considérablement augmenté au cours des 50 dernières années et en particulier depuis les deux dernières décennies. Elle composait à peine 12 % de la population autochtone totale en 1961 (Norris *et al.* 2003), environ 45 % à l'époque de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA 1996) et elle correspond aujourd'hui à plus de 79 %, tous groupes d'identité autochtone confondus (Premières Nations, Peuple Inuit et Métis) dans les subdivisions de recensement (SDR) du pays (Statistique Canada 2017c). La proportion est de 68 % si on considère uniquement les membres des Premières Nations et du Peuple Inuit à l'échelle canadienne. Selon les données de Statistique Canada, en ce qui concerne plus particulièrement le Québec, plus de la moitié de la population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit réside désormais dans les villes, qu'elles soient urbaines ou rurales, comparativement à une résidence dans une communauté territoriale des Premières Nations ou un village inuit.

Aucune source de données existante ne permet d'obtenir un portrait exhaustif de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit qui réside à l'intérieur des frontières de la province de Québec, et par extension à l'échelle des villes, que ce soit sous l'angle strictement démographique ou sous l'angle socioéconomique. Cependant, les données disponibles peuvent faire l'objet de plusieurs types de traitement et conduire à des compilations significatives.

Pour établir le présent profil démographique, nous avons considéré deux sources particulières : les recensements de Statistique Canada et le Registre des Indiens. Chacune des sources présente des limites méthodologiques – par exemple relatives à l'enregistrement, aux résidences multiples ou aux échantillons considérés – dont il faut tenir compte, dans la mesure du possible, lors des analyses. De plus, les catégories et les désignations en vertu desquelles sont analysées les données issues de ces sources ne recouvrent pas nécessairement les mêmes ensembles populationnels, soit les mêmes regroupements de personnes. Statistique Canada fournit des données sur les personnes déclarant une identité autochtone (qu'il s'agisse des Premières Nations, des Inuit ou des Métis) alors que le Registre des Indiens renvoie exclusivement à l'ensemble populationnel formé des Premières Nations.

Au regard des données de Statistique Canada, nous avons également considéré exclusivement quatre groupes d'identité autochtone : les Premières Nations, le Peuple Inuit, les personnes ayant déclaré une identité autochtone multiple et les personnes ayant déclaré une identité autochtone non incluse ailleurs.

Ces quatre groupes sont désignés collectivement par l'abréviation « PN-PI ». Ce choix méthodologique signifie que les effectifs correspondant aux personnes ayant déclaré une identité autochtone métisse au Québec, ont été exclus des compilations composant le présent profil.

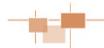
En examinant attentivement les données issues des deux sources utilisées et en s'intéressant à leur portée, de même qu'aux situations que les données tentent de circonscrire, il est néanmoins possible d'en retirer des indications de plusieurs ordres, ainsi que d'identifier quelques repères de nature sociologique, voire de documenter certaines tendances populationnelles. De plus, le fait d'observer sur une période d'une ou deux décennies des résultats qui s'orientent toujours dans la même direction, laisse entrevoir des convergences dans l'information disponible.

Des correspondances peuvent parfois être établies, à l'échelle provinciale, entre les données du Registre des Indiens et celles provenant de Statistique Canada. Cependant, les données relatives à la population hors réserve compilées par le Registre des Indiens ne permettent pas d'établir de corrélations avec les données de Statistique Canada qui concernent la population résidante des villes de la province puisqu'aucune information ne permet de savoir où sont localisées ces personnes à l'extérieur des communautés ou territoires autochtones.

Ce document compte six sections. La première section, de portée générale, sera consacrée à des informations contextuelles et méthodologiques qui sont nécessaires pour bien mesurer la portée des compilations effectuées dans la construction de ce profil démographique. Les données utilisées proviendront à la fois de Statistique Canada et du Registre des Indiens.

Dans le cas des cinq autres sections, basées exclusivement sur les données provenant de Statistique Canada nous fournirons, pour chacune d'elles, un aperçu global correspondant au total des effectifs des quatre groupes d'identité autochtone retenus dans ce profil (Première Nation, Inuit, identité autochtone multiple et identité autochtone non incluse ailleurs) de même qu'un aperçu sectoriel pour chacun d'eux; nous ferons également état des distinctions par sexe et par âge. Chacune des sections présentera des résultats obtenus en ciblant des ensembles géographiques différents :

- La section deux présentera l'ensemble correspondant à la province dans sa totalité et proposera une lecture intégrée des effectifs PN-PI. La seconde partie de la section se concentre sur les effectifs PN-PI urbains/ruraux, soit ceux qui résident dans les villes du Québec. Une attention sera accordée aux villes dont la population compte les plus grandes proportions de résidents/résidentes PN-PI, incluant une liste des MRC et régions administratives où se trouvent ces villes;
- La section trois mettra notamment en évidence les données statistiques relatives aux 30 villes québécoises qui comptent au moins 300 personnes PN-PI parmi leur population totale. Ce découpage particulier et inédit permettra de mettre au jour des constats généralement passés sous silence, comme le fait que la population urbaine/rurale des Premières Nations réside majoritairement dans de petites villes ou villages. Les MRC et régions administratives où se trouvent ces 30 villes seront aussi répertoriées;
- La section quatre ciblera l'Île de Montréal, définie comme la Division de recensement de Montréal (DR). Ce territoire a le statut administratif d'agglomération et comprend la ville de Montréal et quinze autres municipalités reconstituées : Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount;
- La section cinq s'intéressera à l'agglomération de Québec en tant que territoire administratif définie statistiquement comme la Division de recensement de Québec (DR), dont est soustraite la communauté territoriale autochtone de Wendake. Ce territoire comprend la ville de Québec, deux municipalités reconstituées (L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures) et la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Ange.
- La section six renverra à la population PN-PI des 12 villes du Québec où sont localisés les centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Saguenay (ici sous la forme du Regroupement B avec Saint-Honoré), Roberval, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières et Val-d'Or.



1. Nature, caractéristiques et portée des données

1.1 Définitions et catégories

À l'instar des autres notions dont il a été question dans la note terminologique présentée dans les pages liminaires de ce rapport, la notion de population autochtone porte souvent à confusion dans la mesure où il y a plusieurs définitions possibles, sous un angle statistique, pour désigner une personne autochtone⁷. Si le Registre des Indiens adopte une posture restrictive étant donné que son fonctionnement est lié aux dispositions juridiques de la *Loi sur les Indiens*, Statistique Canada privilégie une approche ouverte et inclusive; plutôt que d'adopter un cadre légal, l'organisme s'appuie sur ce que les personnes perçoivent d'elles-mêmes et sur les identités qu'elles choisissent de revendiquer. Sont ainsi comptabilisés parmi les *personnes ayant une identité autochtone* dans le recensement :

- des individus qui sont inscrits au Registre des Indiens (membres des Premières Nations);
- ceux qui pourraient l'être, mais ne désirent pas être inscrits;
- ceux dont le statut ne correspond pas totalement aux exigences de la *Loi sur les Indiens*;
- ceux qui appartiennent à un groupe autochtone, tel les Inuit, qui n'est pas couvert par cette loi.

Dans les recensements, conformément à la *Loi constitutionnelle* de 1982, l'identité autochtone se décline selon trois groupes : *Première Nation* (Indien de l'Amérique du Nord), *Métis* et *Inuit* (Inuk). Un petit nombre de personnes déclarent appartenir à plus d'un de ces trois groupes à la fois (*identité autochtone multiple*) ou ont une *identité non incluse ailleurs*. Ces dernières ont fourni une réponse qui ne cadre pas avec l'un des groupes précédents, mais néanmoins compatible avec une identité autochtone reconnue. C'est le cas, par exemple, des personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation, d'une bande indienne ou être un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités⁸), mais sans revendiquer une identité autochtone⁹ en particulier.

Les données de Statistique Canada présentées dans ce profil :

- **CORRESPONDENT à la population des Premières Nations et du Peuple Inuit**, telle que dénombrée lors des recensements quinquennaux de 2001 à 2016 dans les différentes subdivisions de recensement de la province de Québec (municipalités/villes et territoires/communautés autochtones);
- **INCLUENT les groupes d'identité autochtone multiple et d'identité autochtone non incluse ailleurs**, lesquels, par définition, intègrent soit des membres des Premières Nations et du Peuple Inuit, soit des Indiens inscrits, des Indiens des traités ou des personnes avec statut qui sont affiliées à une « bande indienne »; cette bande/Première Nation peut être localisée à l'extérieur du Québec;
- **EXCLUENT la population métisse**, telle qu'identifiée par Statistique Canada dans le cas de la province de Québec, compte tenu des ambiguïtés et des irrégularités qui subsistent autour de l'autodéclaration des prétendants/prétendantes au statut de « Métis » au sein de la province;
- **L'ABRÉVIATION « PN-PI » EST EMPLOYÉE POUR PARLER, SANS DISTINCTION, DE L'ENSEMBLE DES QUATRE GROUPES D'IDENTITÉ AUTOCHTONE RETENUS DANS CE PROFIL. Autrement, nous indiquerons clairement le groupe d'identité autochtone auquel les données renvoient.**

⁷ Pour les besoins du recensement canadien, Statistique Canada demande, depuis 1996, à chaque personne recensée de répondre à une question sur son appartenance à la population autochtone du Canada.

⁸ Question 20 dans le recensement de 2016.

⁹ Question 18 dans le recensement de 2016.

Population recensée par Statistique Canada

- La population recensée est comptabilisée selon l'autodéclaration des personnes lors des recensements quinquennaux, que celles-ci affirment être membres d'une Première Nation, membres du Peuple Inuit, être un Indien/Indienne inscrit, un Indien/Indienne des traités ou encore qu'elles affirment détenir une identité multiple ou non incluse ailleurs. Aucune vérification n'est possible quant aux réponses enregistrées lors des campagnes de recensement.
- Le recensement comptabilise les personnes selon leur lieu habituel de résidence. Comme la plupart des chiffres du recensement, ceux se rapportant à la population autochtone excluent les personnes vivant dans un ménage collectif (dont le lieu de résidence est un établissement commercial, institutionnel — une prison par exemple — ou communautaire, incluant les refuges pour personnes en situation d'itinérance ou les maisons d'hébergement) ou dans un ménage logé à l'extérieur du Canada. Les personnes itinérantes ne sont donc pas incluses dans les chiffres de la population autochtone générale, même si elles peuvent avoir été dénombrées par le biais des dossiers administratifs d'un organisme d'hébergement qu'elles fréquentent.
- La notion d'identité autochtone dans le recensement diffère de celle d'appartenance à une « bande indienne » ou Première Nation selon les termes du Registre des Indiens. L'autodéclaration d'une identité autochtone se rapporte à une perception individuelle qui ne dépend pas de la validation par une loi ou par une organisation représentative comme une bande indienne. Ainsi, le nombre de personnes autochtones identifiées dans un recensement ne reflète pas nécessairement les effectifs répertoriés par les organismes se basant sur l'appartenance au groupe.

Source : Statistique Canada 2017b.

Le cas de la population métisse au Québec

- Statistique Canada recense 69 360 personnes s'identifiant comme Métis au Québec en 2016. Sur ce total, 355 personnes résident dans une communauté territoriale autochtone.
- La question du recensement de 2016 portant sur l'identité autochtone signale qu'un individu se considérant « Métis » en raison de sa double ascendance devrait avoir une ascendance autochtone de l'Amérique du Nord (un ancêtre qui vivait en Amérique du Nord avant l'arrivée des Européens) pour déclarer une identité de « Métis ».
- Le fait d'autodéclarer une identité de Métis dans le cadre d'un recensement n'implique pas la possession d'un statut particulier ni l'appartenance à une *communauté métisse historique titulaire de droits*, tel que le définit la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Powley. Aucun des regroupements ou associations métis établis au Québec ne détient un tel statut juridique, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres provinces canadiennes. C'est pourquoi les effectifs ayant déclaré une identité de Métis sont exclus des résultats présentés dans la suite de ce document.
- Plusieurs regroupements du Québec ont déposé, sans succès, des requêtes auprès de la Cour suprême du Canada au cours des dernières années afin de se faire reconnaître un statut légal et constitutionnel.
- Les travaux récents de Darryl Leroux, professeur à Saint Mary's University (Nouvelle-Écosse), apportent également un éclairage révélateur sur plusieurs des groupes qui s'autodéclarent Métis au Québec, notamment dans la péninsule gaspésienne ou dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cet auteur met en doute le bien-fondé de l'identité qu'ils s'attribuent à partir de considérations qui ont peu à voir avec les critères officiels ou encore en évoquant des liens génétiques non prouvés scientifiquement.

Sources : Leroux 2018a et 2018b, Statistique Canada 2017b.

Les données du Registre des Indiens présentées dans ce profil :

- **CONCERNENT EXCLUSIVEMENT la population des Premières Nations inscrite au Registre** et couvrent également les années 2001 à 2016;
- **PROVIENNENT** des rapports annuels rendus disponibles en ligne par Services Autochtones Canada. Ces données recueillies de manière systématique année après année sont réparties selon le sexe et la résidence (sur réserve et hors réserve) pour chacune des Premières Nations;
- **PROCURENT des données** sur les différentes Premières Nations et leurs Nations d'appartenance.

Registre des Indiens

Le Registre des Indiens du gouvernement fédéral a été institué en 1951. En vertu de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes (devenu en 2011 le ministère des Affaires autochtones et plus tard, en 2017, Services Autochtones Canada) est tenu d'inscrire à ce Registre le nom des Indiens inscrits. Les données contenues dans le présent document correspondent à la population indienne inscrite au 31 décembre de chaque année. **Toutefois, le Registre des Indiens « ne contient pas le nom de toutes les personnes ayant le droit d'être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Il ne contient que le nom des personnes qui ont fait une demande d'inscription et dont les droits ont été certifiés » (AINC 2014). En conséquence, les données sur la population indienne inscrite ne constituent pas un relevé exact de la population de chacune des « bandes indiennes » ou Premières Nations.**

Population indienne inscrite : « Des individus sont considérés comme des Indiens inscrits lorsque leurs noms apparaissent au Registre des Indiens. Les noms sont ajoutés au Registre des Indiens ou en sont rayés à partir de sources légales d'information, par exemple les certificats provinciaux de naissance ou de décès. L'addition ou la suppression d'un nom au Registre des Indiens doit être approuvée par le Registraire, conformément à la *Loi sur les Indiens* » (AINC 2014). Deux catégories résidentielles sont définies par le gouvernement :

- a. **Sur réserve** « les membres d'une bande ou leurs descendants qui résident dans des réserves, sur des terres de catégories 1A* et 1A-N* [...] réservées à leur bande » (ou à d'autres bandes), ainsi que « les membres d'une bande ou leurs descendants qui résident sur une terre de la Couronne dans une collectivité administrée par leur bande » (ou par d'autres bandes) (AINC 2005); « La catégorie « dans les réserves » inclue [...] les individus qui vivent sur d'autres terres affiliées à des Premières Nations ayant des ententes d'autonomie gouvernementale » (SAC 2018).
- b. **Hors réserve** : « les membres d'une bande ou leurs descendants qui ne résident ni dans une réserve ni sur une terre de la Couronne » (AINC 2005). Dans le cas du Québec, ces personnes peuvent résider dans une ville de la province ou d'une autre province, voire à l'extérieur du pays.

Tel qu'indiqué sur le site du gouvernement fédéral « il y a un délai entre le moment où un événement se produit, est déclaré et subséquemment documenté et la mise à jour du Registre des Indiens. Il est donc possible que certains événements qui se sont produits avant le 31 décembre [de chaque année] ne soient pas inscrits au Registre des Indiens tels que documentés au 31 décembre [de chaque année]. Les exemples suivants illustrent ce concept :

1. Les nouveaux nés ayant droit à l'inscription au moment de leur naissance peuvent ne pas être inscrits au 31 décembre. Souvent, les parents ne déclarent la naissance de leur enfant que quelques années plus tard. Il est estimé, que de toutes les naissances inscrites en 2017 environ 77 pour cent ont eu lieu avant 2017.
2. Les noms des personnes décédées ne sont rayés du Registre des Indiens que lorsque RCAANC – Relations Couronne-Autochtones et Services Autochtones Canada – est avisé officiellement des décès. Un certificat de décès ou une confirmation de décès présumé est normalement nécessaire pour rayer un nom du Registre des Indiens.
3. Les codes de résidence ne sont normalement mis à jour que lorsqu'un événement est inscrit, malgré que certaines bandes font une mise à jour plus fréquemment. La résidence demeure une catégorie facultative, puisqu'il n'est pas obligatoire de recueillir cette information. »

Autres sources de données relatives aux Premières Nations et aux Inuit résidant en milieu urbain au Québec

On compte notamment parmi les autres sources de données l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de Statistique Canada, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistique Canada et l'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec (ERLSPN) de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'EAPA est une enquête, tenue tous les 5 ans depuis 1991, qui « a recueilli des données uniques et détaillées sur l'emploi, l'éducation, et la santé qui ne peuvent être obtenues d'aucune autre source [au sujet de la population autochtone] vivant dans les logements privés à l'extérieur des réserves indiennes ou des établissements indiens » (page d'information sur l'EAPA : <http://www23.statcan.gc.ca...>). L'EAPA de 2017 (les résultats ont été publiés en 2018) aborde des sujets additionnels à ceux du recensement, notamment en ce qui concerne le domaine de l'emploi. Toutefois, les résultats de l'EAPA ne sont pas employés dans ce document, et ce, pour deux raisons principales :

- la population cible de l'EAPA comprend uniquement la population âgée de 15 ans et plus (page d'information sur l'EAPA);
- la taille de l'échantillon ne permet pas cependant la diffusion de données à un niveau de découpage géographique plus petit que la province (courriel d'un analyste-conseil du Service de renseignements statistiques de Statistique Canada 2018).

L'ESCC est une enquête tenue tous les deux ans entre 2001 et 2007 et à chaque année depuis 2008. Elle recueille « des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne » qui peuvent être distribués selon les différentes catégories de l'identité autochtone (page d'information sur l'ESCC : <http://www23.statcan.gc.ca...>). Les résultats de l'ESCC, diffusés sous la forme de microdonnées, abordent des sujets non traités dans le recensement. Toutefois, les résultats de l'ESCC ne sont pas employés dans ce document, et ce, pour deux raisons principales :

- la population cible de l'ESCC comprend uniquement la population âgée de 12 ans et plus (page d'information sur l'ESCC);
- la taille de l'échantillon ne permet pas d'emblée la diffusion de données à un niveau de découpage géographique plus petit que la région sociosanitaire (page d'information sur l'ESCC).

L'ERLSPN est une enquête tenue à quatre reprises depuis 2002. L'édition de 2002 est la seule qui comporte de l'information sur les Autochtones vivant en milieu urbain provenant des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec et de l'agglomération de recensement (AR) de Val-d'Or. Ses résultats ne sont toutefois pas employés dans ce document, et ce, pour deux raisons principales :

- l'échantillon de l'ERLSPN ne concerne que les membres des Premières Nations inscrits au Registre des Indiens. Il exclut donc les personnes issues du Peuple Inuit et des Premières Nations sans statut, ce qui ne permet pas la comparaison avec les chiffres présentés dans ce document;
- la majorité des répondants/répondantes a été sélectionnée dans les Centres d'amitié autochtones, ce qui peut introduire un biais de sélection parmi l'ensemble de la population autochtone des milieux urbains.

1.2 Considérations méthodologiques générales

➤ Les effectifs issus des Premières Nations et du Peuple Inuit selon Statistique Canada

Le choix de déclarer une identité autochtone relève d'aspects à la fois personnels et collectifs. Divers phénomènes politiques, statistiques ou démographiques peuvent ainsi affecter au fil du temps, et d'une manière invérifiable, la représentativité ou la comparabilité des chiffres de recensement au sujet de la population issue des Peuples autochtones, considérée de manière globale. Il peut en résulter des biais d'interprétation difficiles à évaluer quant à la croissance observée des effectifs déclarant avoir l'une des identités regroupées sous l'expression « Peuples autochtones » ou « Identité autochtone ». Parmi ces phénomènes, on note :

- des mesures législatives ayant des répercussions sur les ensembles populationnels déclarant une identité autochtone ou un statut d'Indien inscrit ou des traités (par exemple les projets de loi C-31 en 1985, C-3 en 2011 et S-3 en 2017)¹⁰;
- des changements dans la méthodologie des recensements (par exemple, le remplacement du questionnaire long du recensement par l'Enquête Nationale auprès des Ménages- ENM - en 2011);
- des différences dans la formulation et la mise en forme des questions portant sur l'identité autochtone ou le statut d'Indien inscrit;
- des individus choisissant de déclarer une identité autochtone lors d'un recensement, alors qu'ils ne le faisaient pas auparavant.

Par ailleurs, quelques communautés territoriales des Premières Nations ne sont pas dénombrées ou le sont partiellement lors des campagnes de recensement (Tableau 1). Pour l'année 2016, il appert que quelque 10 018 membres des Premières Nations résidant sur réserve n'ont pas été comptabilisés puisque les communautés concernées ont refusé de participer au recensement.

Selon l'angle d'analyse adopté, il faut donc garder à l'esprit que les chiffres relatifs à la population total des Premières Nations sous-estiment les effectifs réels de plusieurs milliers d'individus et que cette sous-estimation est instable dans le temps, puisque le nombre de communautés territoriales partiellement dénombrées varie d'un recensement à l'autre. On verra cependant qu'à l'échelle provinciale, cette sous-estimation affecte peu les chiffres relatifs au nombre de personnes PN-PI qui résident dans les villes (voir plus loin dans cette même section).

¹⁰ Nous faisons référence ici aux clauses discriminatoires de la *Loi sur les Indiens* à l'égard des femmes indiennes qui se mariaient avec des non-Indiens et qui perdaient de ce fait leur statut, la capacité de le transmettre à leurs enfants, de même que leur droit de résidence sur la réserve. Ces départs obligés ont considérablement augmenté après la Deuxième Guerre mondiale et sont pour la plupart à l'origine de la présence autochtone dans les villes québécoises d'aujourd'hui (Desbiens *et al.* 2016, Lévesque 2016). Après trois décennies de luttes pour modifier les dispositions de la loi, pour recouvrer leur statut perdu et pour obtenir légalement le droit de le transmettre, les femmes ont eu gain de cause une première fois en 1985 quand fut adoptée la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens* (projet de loi C-31). Cependant, d'autres embûches légales persistant à l'égard de cette transmission du statut aux enfants et petits-enfants selon que la personne concernée était un homme ou une femme, de nouvelles contestations ont conduit à l'adoption en 2010 de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (projet de loi C-3). Une troisième cause a aussi été entendue plus récemment et la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens pour donner suite à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire Descheneaux* (projet de loi S-3) est entrée en vigueur en décembre 2017 (<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1467214955663/1572460311596>). Selon les termes de cette dernière loi, le statut indien est étendu aux arrières grands-parents (et non plus seulement aux parents et aux grands-parents comme dans le cas des projets de loi antérieurs) dont les noms avaient été exclus par le passé du Registre des Indiens.

Tableau 1

Communautés territoriales des Premières Nations du Québec partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées, 1996 à 2016

Communauté/territoire	Années de dénombrement partiel				
	2016	2011	2006	2001	1996
Akwesasne	□	•	•	•	•
Cacouna			•	•	•
Doncaster	•	•	•	•	
Essipit		•	•		
Gesgapegiag			•		
Hunter's Point			•	•	•
Kahnawake	•	•	•	•	•
Kanesatake	•	•	•	•	•
Lac-John		•			
Lac-Rapide/Kitiganik	•	•	•	•	
Pakuashipi		•			
Wendake		•	•		•
Whitworth			•	•	•

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2016, de 2011, de 2006, de 2001 et de 1996.

□ : Suite à une révision du taux global de non-réponse de la communauté mohawk d'Akwesasne par Statistique Canada en juin 2019, les chiffres de cette subdivision de recensement ne sont plus diffusés dans les tableaux du Recensement de 2016. Rappelons toutefois que les données relatives à cette communauté sont comptabilisées en Ontario.

➤ **La précision des chiffres**

Statistique Canada a l'obligation légale de préserver le caractère anonyme des données de recensement publiées. Deux types de traitement sont employés afin de satisfaire cet objectif et ces traitements affectent la précision des données offertes à l'ensemble des utilisateurs/utilisatrices. Le premier traitement est la suppression des régions, qui consiste à éliminer d'un tableau les données portant sur la population d'une région statistique lorsque ses effectifs sont inférieurs à un seuil donné. Ainsi, les résidents/résidentes d'un territoire doivent atteindre le nombre de 40 pour la diffusion d'autres chiffres que la population totale. De plus, Statistique Canada élimine des tableaux les chiffres concernant des sous-groupes de moins de 10 personnes.

Le second traitement est un arrondissement aléatoire de tous les effectifs diffusés dans les tableaux, hormis la population totale. Ces chiffres sont arrondis à un multiple de 5, au hasard vers le haut ou vers le bas, parfois à un multiple de 10. C'est pourquoi tous les chiffres portant sur les effectifs se terminent par 0 ou par 5. Les chiffres des totaux dans les tableaux sont habituellement arrondis indépendamment des autres chiffres, ce qui permet de leur conserver un minimum de précision.

Par conséquent, le calcul de la somme des effectifs des sous-ensembles d'une catégorie ne donne pas toujours un chiffre égal au total de la catégorie. De même, la somme des pourcentages dans une catégorie ne donne pas toujours 100 %. Il en résulte que l'arrondissement aléatoire peut grandement réduire la précision des données diffusées lorsque les effectifs sont petits, en particulier lorsque des pourcentages sont calculés à partir de deux petits chiffres arrondis. De plus, puisque l'arrondissement aléatoire est appliqué de manière indépendante dans la production

de chaque tableau diffusé par Statistique Canada, un même effectif peut varier légèrement selon la source¹¹, tout comme les pourcentages calculés à partir de cet effectif.

➤ Les particularités de l'ENM de 2011

La méthode utilisée dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 diffère grandement des méthodes des recensements de 2016, de 2006 et de 2001. Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les estimations du questionnaire complet des autres recensements avec les estimations de l'ENM de 2011, car ces dernières sont dérivées d'une enquête à participation volontaire. Elles peuvent par conséquent comporter davantage d'erreurs, dues au fait que plusieurs réponses sont manquantes, que les estimations dérivées du questionnaire complet des autres recensements.

➤ Le changement de la population cible des recensements depuis 2011

La population cible des recensements de 2011, de 2016 et de l'ENM de 2011 diffère de la population cible des recensements antérieurs (2006 et 2001). La population cible du questionnaire complet des recensements de 2006 et de 2001 comprend les résidents/résidentes habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger (mais pas les résidents étrangers présents au Canada), alors que la population cible de l'ENM de 2011 et du recensement de 2016 (population dans les ménages privés) les exclut.

Il en résulte qu'un petit groupe d'individus, soit les résidents/résidentes d'un établissement institutionnel, n'est pas comptabilisé dans la population totale, selon le sexe et selon l'âge en 2011 et en 2016, alors qu'il l'était en 2006 et en 2001. Au Québec, ce groupe comptait respectivement 155 et 185 personnes issues des PN-PI en 2001 et en 2006, ce qui représente 0,2 % des effectifs de la province pour les deux années. On peut estimer que ce groupe compterait 200 à 250 individus issus des PN-PI dans la province en 2011 et 2016.

Cette situation a deux conséquences. D'une part, la population totale, selon le sexe et selon l'âge, issue des PN-PI, diffusée en 2011 et 2016 dans les profils de Statistique Canada, se retrouve légèrement inférieure au véritable total incluant les effectifs résidants d'un établissement institutionnel. D'autre part, l'effectif réduit de 2011 et de 2016 diminue légèrement les croissances calculées depuis 2001 et 2006 au regard de leurs valeurs réelles. Cela dit, la différence entre les chiffres avec et sans les résidents/résidentes d'un établissement institutionnel en 2011 et en 2016 est probablement très petite et de même ampleur que celles observées en 2001 et en 2006. Cette différence est imperceptible dans la plupart des taux de croissance calculés dans ce document et ne change pas les conclusions pouvant être tirées des chiffres analysés.

➤ Les ajustements liés aux régions statistiques

Les données individuelles recueillies dans le cadre des recensements sont agrégées en régions statistiques avant d'être publiées. Ces régions statistiques sont offertes selon diverses échelles de découpage territorial dont plusieurs calquent des découpages politiques ou administratifs existants. Ainsi, les **subdivisions de recensement (SDR)** reproduisent le découpage des territoires municipaux et équivalents (comme les réserves). Si un changement survient dans le découpage sous-jacent, il en résulte un ajustement des limites territoriales des régions statistiques au recensement suivant.

¹¹ Exemples de tableaux : Profil du Recensement sur le site Internet de Statistique Canada; Profil de la population autochtone sur le site Internet de Statistique Canada; Fichier de téléchargement complet d'un niveau géographique sur le site Internet de Statistique Canada; Totalisation personnalisée obtenue de Statistique Canada.

Les changements de limites entre les recensements prennent la forme de fusions ou de subdivisions de régions et de déplacements de limites pouvant affecter les chiffres de la population de ces régions. La comparaison directe des populations d'une région statistique entre deux recensements peut donc s'avérer erronée si ses limites ont changé, voire impossible s'il s'agit d'une région nouvellement créée ou supprimée.

Deux mesures d'ajustement territorial ont été prises dans le cadre du présent document afin de préserver la possibilité de comparer les régions ainsi modifiées entre les recensements de 2001 et de 2016. D'une part, les régions statistiques fusionnées dans un recensement subséquent ont été reconstituées par fusion des effectifs dans les recensements précédents. D'autre part, six régions statistiques ayant échangé des portions de territoire ont été regroupées en deux entités demeurant identiques à travers les quatre recensements de référence. Étant donné la grande quantité de modifications survenues pendant la période de 15 ans séparant les quatre recensements et la volonté de ne pas regrouper trop de régions en ensembles démesurés, les ajustements territoriaux ont été limités aux régions dont la population totale est augmentée ou diminuée d'au moins 100 personnes par ces modifications. Les deux regroupements qui en résultent combinent les territoires municipaux suivants :

Regroupement A	Regroupement B
<ul style="list-style-type: none">- Municipalité de Stoke- Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton- Ville de Sherbrooke- Canton d'Orford	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité de Saint-Honoré- Ville de Saguenay

Une mesure d'ajustement spécifique a été appliquée en raison de l'impact de la somme des arrondissements aléatoires des effectifs dans le cas d'une région statistique reconstituée par fusion des effectifs au recensement de 2001. Pour le groupe ayant une identité multiple, la somme des 13 municipalités de 2001, qui ont été intégrées au territoire de la ville de Montréal dans le cadre des fusions municipales de 2002, engendre un effectif de 90 personnes. Cet effectif surpasse toutefois celui de 70 individus observé dans la **division de recensement (DR)** de Montréal (correspondant à l'ensemble de l'île) en 2001. Ce « surplus » d'au moins 20 personnes résulte de l'effet cumulatif de l'addition des chiffres arrondis des 13 municipalités. Étant donné que l'imprécision est beaucoup plus grande dans le cas du calcul reconstituant la ville de Montréal issue des fusions municipales, il a été décidé de remplacer l'effectif calculé de 90 personnes par celui observé dans la **DR** de Montréal. Pour les fins de cette étude, le territoire de la ville de Montréal fusionné compte donc 70 personnes ayant une identité multiple en 2001.

➤ Les caractéristiques géographiques et territoriales des divisions et subdivisions de recensement de Statistique Canada

Les divers types de SDR (municipalité, village, paroisse, etc.) sont partagés en deux groupes. Le premier groupe est formé des 78 SDR correspondant aux territoires des communautés autochtones (réserves, établissements indiens, villages cris, villages nordiques, terres de catégorie 1 dans le cas des Cris/Eeyou et dans celui des Inuit¹²). Dans ce document, ces SDR seront nommées « territoires autochtones ». Le second groupe réunira les autres 1 203 SDR (dont les regroupements A et B qui fusionnent respectivement 4 et 2 SDR). Afin de simplifier le propos, ces 1 203 SDR seront nommées « villes » dans la suite du document. Les encadrés des deux prochaines pages fournissent des informations plus détaillées sur ces types de regroupement.

¹² Catégorie de terres définie dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Subdivision de recensement (SDR) — Territoires autochtones – Réserves – Établissements indiens

- Le terme *Subdivision de recensement* (SDR) désigne « les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (par ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada. » (Dictionnaire du recensement de 2016).
- Les SDR recouvrent l'ensemble du territoire canadien et « sont classées en 53 genres, selon les appellations officielles adoptées par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. » (Dictionnaire du recensement de 2016).
- On retrouve 15 genres distincts de SDR au Québec en 2016, dont huit genres regroupant 78 territoires autochtones. Ce groupe de 78 territoires se compose de 56 communautés habitées (42 pour les Premières Nations et 14 pour les Inuit) et de 22 territoires réservés à une Première Nation crie/Eeyou ou naskapi, ou à un village inuit en vertu des lois du Québec. Ces territoires réservés correspondent aux terres de catégorie 1 définies dans la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (Cris et Inuit) et dans la *Convention du Nord-Est québécois* (Naskapis).
- Il y a cinq types distincts de SDR parmi ces 56 communautés : 27 sont désignées *réserve indienne*, 6 sont désignées *établissement indien*, 8 sont désignées *village cri*, une est désignée *village naskapi* et 14 sont désignées *village nordique*.
- Il y a trois types distincts de SDR parmi les 22 « terres réservées » : une est désignée *terre réservée aux Naskapis*, 13 sont désignées *terre inuit* et 8 sont désignées *terre réservée aux Cris*.
- Les termes désignant les villages et les terres des Cris, des Naskapis et des Inuit reproduisent la nomenclature adoptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (aujourd'hui renommé ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).
- Les « Terres réservées aux Cris [désignent des] parcelles de terres réservées au Québec pour les besoins de résidence permanente des Premières Nations cries du Québec. Les terres réservées aux Cris sont adjacentes aux villages cris. La région d'un village cri est réservée à l'usage des bandes cries, mais aucune bande indienne crie n'y réside en permanence. » (Statistique Canada 2017b).
- Les « Terres réservées aux Naskapis [désignent des] parcelles de terres réservées au Québec pour les besoins de résidence permanente des Premières Nations naskapiques du Québec. Les terres réservées aux Naskapis sont adjacentes à l'unique village naskapi. La région du village naskapi est réservée à l'usage de la bande naskapie, mais ses membres n'y résident pas en permanence. » (Statistique Canada 2012).
- Les termes *terre réservée aux Cris*, *terre réservée aux Naskapis* et *village nordique* désignent les terres qualifiées de catégorie I dans la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec (LRQ R-13.1)
- Une « Réserve indienne [est un] territoire ayant des limites spécifiques appartenant à l'administration fédérale qui est réservé à l'usage et au bénéfice d'une bande indienne et qui est administré par le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC). Statistique Canada ne reconnaît comme subdivisions de recensement que les sous-ensembles des réserves indiennes qui sont habitées (ou qui peuvent être habitées). Pour 2016, 949 des quelque 3 200 réserves indiennes du Canada sont considérées comme des SDR (y compris neuf réserves ajoutées en 2016). » (Statistique Canada 2017b). On compte 618 bandes indiennes, réparties au sein de 50 Nations et 949 terres réservées.
- Un « Établissement indien [est un] lieu où réside de façon plus ou moins permanente un groupe autonome d'au moins 10 Indiens. Les établissements indiens sont en général situés sur des terres de la Couronne qui relèvent de la compétence fédérale ou provinciale/territoriale. Ils n'ont pas de limites officielles et ne sont pas réservés à l'usage et au bénéfice exclusif d'une bande indienne, comme c'est le cas pour les réserves indiennes [...] Une limite arbitraire est délimitée pour représenter chaque établissement indien comme subdivision de recensement. » (Statistique Canada 2017b).

Division de recensement (DR) — Municipalité régionale de comté (MRC) – Territoire équivalent à une MRC (TÉ)

- Le terme *Division de recensement* (DR) désigne des « régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et régional district) ou des régions équivalentes. [Ce] sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire. » (Dictionnaire du recensement de 2016).
- Les DR recouvrent l'ensemble du territoire canadien et « sont classées selon 12 genres, en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales ou territoriales. Font exception les genres [Division de recensement (CDR)], qui désignent les régions géographiques créées par Statistique Canada, de concert avec les provinces et les territoires, aux fins de la diffusion des données statistiques » (Dictionnaire du recensement de 2016).
- On retrouve trois genres distincts de DR parmi les 98 qui se partagent le territoire du Québec en 2016. Il s'agit de 81 Municipalités régionales de comté (MRC), 12 Territoires équivalents (TÉ) et 5 Divisions de recensement (CDR).
- Les cinq Divisions de recensement du Québec qui ne recourent pas exactement le découpage des MRC et territoires équivalents de la province sont formées par la combinaison de deux MRC, de deux territoires équivalents à une MRC ou d'une MRC et d'un territoire équivalent à une MRC.
 - DR Francheville, qui combine la MRC Les Chenaux et le territoire de la Ville de Trois-Rivières;
 - DR Le Saguenay-et-son-Fjord, qui combine la MRC Le Fjord-du-Saguenay et le territoire de la Ville de Saguenay;
 - DR Minganie–Le Golfe-du-Saint-Laurent, qui combine la MRC Minganie et la MRC Golfe-du-Saint-Laurent;
 - DR Nord-du-Québec, qui combine l'Administration régionale Kativik et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;
 - DR Sept-Rivières–Caniapiscau, qui combine la MRC Sept-Rivières et la MRC Caniapiscau.

Région économique (RE) — Région administrative (RA)

- Le terme *Région économique* (RE) désigne une région « constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières. [...] Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom " régions administratives "). » (Dictionnaire du recensement de 2016).
- En 2016, le Québec compte 17 régions économiques qui recourent l'ensemble du territoire de la province.

1.3 Caractéristiques géographiques et démographiques relatives aux Premières Nations et au Peuple Inuit

➤ La population des Premières Nations selon les données du Registre des Indiens

- Le Registre des Indiens comptabilise 87 416 membres des Premières Nations (sous l'appellation Indiens inscrits/Indiennes inscrites ou population inscrite) au Québec au 31 décembre 2016. De ce nombre, 57 369 personnes sont classées dans la catégorie des résidents/résidentes sur réserve, soit une proportion de 65,6 %. Rappelons que la résidence demeure une catégorie facultative selon les critères du registre. Les quelque 30 000 personnes restantes composent la population des Premières Nations (Indiens inscrits/Indiennes inscrites) résidant hors réserve¹³, selon les catégories gouvernementales (Tableau 2 et Tableau 3).

¹³ Si la résidence sur réserve, telle qu'indiquée dans le Registre des Indiens, correspond à des espaces géographiques clairement délimités (les terres de réserves ou les terres de la Couronne), ce n'est pas le cas pour la résidence hors

- Les femmes représentent la majorité de la population totale (sur réserve et hors réserve) des Premières Nations au 31 décembre 2016, soit une proportion de 51,1 %; cependant, on constate qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie des résidents/résidentes hors réserve (53,4 %) que dans la catégorie sur réserve (49,8 %).
- Au 31 décembre 2016, la Nation Innue/Innu compose 23,1 % (20 208 personnes) de la population totale inscrite au Registre des Indiens (sur réserve et hors réserve) Ces personnes résident, dans une proportion de 61 %, dans neuf communautés territoriales. La Nation Crie/Eeyou, pour sa part, compose 21,4 % de la population inscrite totale (Tableau 2).

Tableau 2

Personnes inscrites au Registre des Indiens dans les dix Nations d'appartenance, selon le sexe et le lieu de résidence, 31 décembre 2016

Nation d'appartenance	Effectif total			Résident/résidente sur réserve			Résident/résidente hors réserve		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total provincial	87 416	42 775	44 641	57 369	28 783	28 586	30 047	13 992	16 055
Abénaquis/Waban-Aki	2 813	1 296	1 517	380	171	209	2 433	1 125	1 308
Algonquins/Anicinapek	11 961	5 779	6 182	6 387	3 183	3 204	5 342	2 481	2 861
Atikamekw/Nerohirowisiwok	7 783	4 018	3 765	6 383	3 373	3 010	1 400	645	755
Cris/Eeyou	18 710	9 357	9 353	17 094	8 602	8 492	1 616	755	861
Hurons-Wendats	4 040	1 898	2 142	1 506	728	778	2 534	1 170	1 364
Innus/Innu	20 208	9 881	10 327	12 355	6 155	6 200	7 487	3 534	3 953
Malécites/Wolastoqiyik Wahsipekuk	1 188	573	615	•	•	•	1 188	573	615
Micmacs/Mi'gmaq	6 307	3 044	3 263	2 800	1 441	1 359	3 507	1 603	1 904
Mohawks/Kanien'kehá:ka	13 495	6 473	7 022	9 392	4 577	4 815	4 103	1 896	2 207
Naskapi	773	393	380	707	361	346	66	32	34
Liste générale*	138	63	75	•	•	•	138	63	75

Source : Services Autochtones Canada¹⁴, Registre des Indiens 2018.

* Liste générale : personnes inscrites au Registre des Indiens sans être affiliées à une « bande indienne ».

Note : Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, le ministère des Affaires autochtones et du Nord doit s'assurer qu'aucune personne ne puisse être identifiée à partir des chiffres du Registre des Indiens (voir aussi Tableau 3). Pour ce faire, le ministère supprime depuis 2006 certains chiffres lorsqu'il s'agit de petits nombres. Les effectifs supprimés sont :

- ceux des Premières Nations et des listes générales dont la population totale est inférieure à 40 personnes;
- ceux des sous-catégories dont le total est inférieur à 10,
- ceux dits « des cellules additionnelles » afin d'éviter une divulgation résiduelle obtenue par soustraction d'un sous-total.

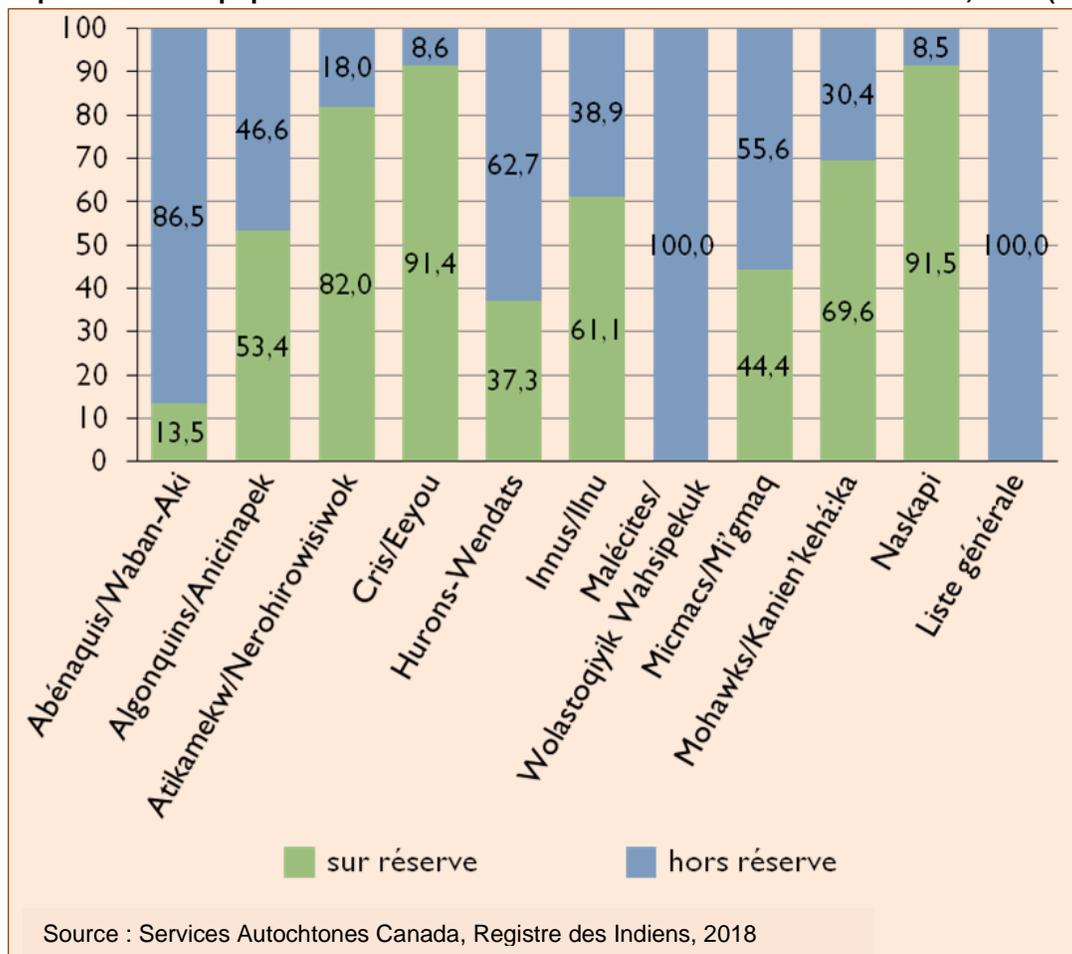
Les totaux des cellules supprimées sont compris dans les totaux à l'échelle nationale, régionale et de district, mais pas dans ceux des Nations. En 2016, par exemple, les effectifs résidant hors réserve (total, hommes et femmes) inscrits à Pakuashipi sont supprimés car ce sont de trop petits nombres. Afin d'éviter que ces chiffres puissent être reconstitués par soustraction, les effectifs vivant sur réserve sont aussi supprimés. Les effectifs totaux de la Première Nation comprennent toutefois les chiffres supprimés. À l'échelle de la Nation Innue/Innu, les chiffres supprimés sont inclus dans les effectifs de la population totale, mais pas dans ceux de la population résidant sur réserve ou hors réserve, toujours afin d'éviter une divulgation résiduelle.

réserve qui peut correspondre à n'importe quel ville ou village du Québec, mais aussi d'une autre province, voire d'un autre pays. De plus, il n'y a aucune information sur le nom de cette ville ou de ce village. Il n'est donc pas possible d'établir un lien statistique direct entre les effectifs de la population déclarant une résidence hors réserve selon le Registre, et les effectifs de Statistique Canada quant à la population des villes de la province.

¹⁴ Auparavant désigné Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ou Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

- La Nation Naskapi est celle dont la population inscrite est la moins élevée (moins de 1 %) par rapport à la population inscrite totale (sur réserve et hors réserve) (Tableau 2).
- À l'échelle locale, la Première Nation Mohawk/Kanien'kehá:ka de Kahnawake est la plus peuplée puisqu'elle regroupe plus de 12,5 % de la population inscrite totale, suivi par la Première Nation de Mashteuiatsh (7,6 %) (Tableau 3).
- Selon les données du Registre des Indiens, de grandes variations sont observées entre les Nations en ce qui concerne la proportion de la population inscrite sur réserve ou hors réserve. La proportion hors réserve peut composer 100 % des effectifs comme dans le cas de la Nation Malécite/Wolastoqiyik Wahsipekuk, elle peut dépasser 85 % dans le cas des Abénaquis/Waban-Aki, se situer autour de 45 % dans le cas des Algonquins/Anicinapek ou être inférieure à 20 % dans le cas des Atikamekw/Nerohirowisiwok (Figure 1)¹⁵.
- Entre 2001 et 2016, la population des Premières Nations a connu une croissance de 35,7 % (incluant à la fois les résidents/résidentes sur réserve et ceux/celles hors réserve). Cependant, lorsque la résidence déclarée est prise en considération, on constate que la croissance des personnes enregistrées comme résidentes hors réserve est deux fois plus rapide (53,7 %) que la croissance des personnes dont la résidence est identifiée sur réserve (27,9 %) (Tableau 4).

Figure 1
Répartition de la population inscrite des Nations selon la résidence déclarée, 2016 (%)



¹⁵ Liste générale : voir la note inscrite au Tableau 2.

Tableau 3

Personnes inscrites au Registre des Indiens dans les 41 communautés territoriales des Premières Nations de la province, selon le sexe et le lieu de résidence, 31 décembre 2016 (voir note)

Première Nation	Nation d'appartenance	Effectif total			Résident sur réserve			Résident hors réserve		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total provincial		87 416	42 775	44 641	57 369	28 783	28 586	30 047	13 992	16 055
Cacouna	Wolastoqiyik Wahsipekuk	*	*	.	.
Chisasibi	Eeyou	4 591	2 287	2 304	4 419	2 217	2 202	172	70	102
Eastmain	Eeyou	877	443	434	832	424	408	45	19	26
Essipit	Innu	746	357	389	208	104	104	538	253	285
Gesgapegiag	Mi'gmaq	1 501	733	768	707	371	336	794	362	432
Gespeg	Mi'gmaq	785	381	404	0	0	0	785	381	404
Hunter's Point	Anicinapek	232	115	117
Kahnawake	Kanien'kehá:ka	10 982	5 302	5 680	7 997	3 924	4 073	2 985	1 378	1 607
Kanesatake	Kanien'kehá:ka	2 513	1 171	1 342	1 395	653	742	1 118	518	600
Kawawachikamach	Naskapi	773	393	380	707	361	346	66	32	34
Kebaowek	Anicinapek	994	495	499	290	149	141	704	346	358
Kitcisakik	Anicinapek	494	249	245	408	203	205	86	46	40
Kitigan Zibi	Anicinapek	3 241	1 533	1 708	1 617	804	813	1 624	729	895
Lac-Rapide	Anicinapek	791	395	396	626	317	309	165	78	87
Lac-Simon	Anicinapek	2 153	1 075	1 078	1 762	892	870	391	183	208
Listuguj	Mi'gmaq	4 021	1 930	2 091	2 093	1 070	1 023	1 928	860	1 068
Manawan	Nerohirowisiwok	2 906	1 453	1 453	2 488	1 276	1 212	418	177	241
Mashteuiatsh	Innu	6 619	3 218	3 401	2 076	1 052	1 024	4 543	2 166	2 377
Matimekush/Lac-John	Innu	986	495	491	869	435	434	117	60	57
Mingan	Innu	633	302	331	605	287	318	28	15	13
Mistissini	Eeyou	3 992	1 987	2 005	3 752	1 876	1 876	240	111	129
Nemaska	Eeyou	783	395	388	759	383	376	24	12	12
Nutashkuan	Innu	1 118	569	549	1 025	536	489	93	33	60
Odanak	Waban-Aki	2 462	1 146	1 316	296	143	153	2 166	1 003	1 163
Opitciwan	Nerohirowisiwok	2 955	1 580	1 375	2 418	1 333	1 085	537	247	290
Oujé-Bougoumou	Eeyou	875	431	444	845	418	427	30	13	17
Pakuashipi	Innu	366	192	174
Pessamit	Innu	3 948	1 878	2 070	2 885	1 402	1 483	1 063	476	587
Pikogan	Anicinapek	1 059	502	557	600	274	326	459	228	231
Timiskaming	Anicinapek	2 132	1 002	1 130	605	306	299	1 527	696	831
Uashat mak Mani-Utenam	Innu	4 612	2 272	2 340	3 552	1 766	1 786	1 060	506	554
Unamen Shipu	Innu	1 180	598	582	1 135	573	562	45	25	20
Waskaganish	Eeyou	2 840	1 429	1 411	2 368	1 181	1 187	472	248	224
Waswanipi	Eeyou	2 187	1 107	1 080	1 716	900	816	471	207	264
Wemindji	Eeyou	1 585	776	809	1 451	716	735	134	60	74
Wemotaci	Nerohirowisiwok	1 922	985	937	1 477	764	713	445	221	224
Wendake	Hurons-Wendat	4 040	1 898	2 142	1 506	728	778	2 534	1 170	1 364
Whapmagoostui	Eeyou	980	502	478	952	487	465	28	15	13
Whitworth	Wolastoqiyik Wahsipekuk	1 188	573	615	.	.	.	1 188	573	615
Winneway	Anicinapek	865	413	452	479	238	241	386	175	211
Wólinak	Waban-Aki	351	150	201	84	28	56	267	122	145
Liste générale		138	63	75	0	0	0	138	63	75

Source : Services Autochtones Canada, Registre des Indiens 2018.

• Donnée supprimée afin de préserver la confidentialité des personnes ou données manquantes.

Note : Les effectifs du Registre des Indiens pour la communauté mohawk d'Akwesasne sont comptabilisés en Ontario.

Tableau 4

Population des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens dans la province de Québec, selon le sexe et le lieu de résidence, 2001 à 2016

Année	Effectif total			Résident/résidente sur réserve			Résident/résidente hors réserve		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2016	87 416	42 775	44 641	57 369	28 783	28 586	30 047	13 992	16 055
2015	85 965	42 037	43 928	56 651	28 397	28 254	29 314	13 640	15 674
2014	84 223	41 175	43 048	55 847	28 001	27 846	28 376	13 174	15 202
2013	82 457	40 256	42 201	54 846	27 498	27 348	27 611	12 758	14 853
2012	80 785	39 433	41 352	54 270	27 184	27 086	26 515	12 249	14 266
2011	76 378	37 246	39 132	53 244	26 643	26 601	23 134	10 603	12 531
2010	74 097	36 124	37 973	52 367	26 223	26 144	21 730	9 901	11 829
2009	73 227	35 683	37 544	51 760	25 910	25 850	21 467	9 773	11 694
2008	72 090	35 086	37 004	50 726	25 389	25 337	21 364	9 697	11 667
2007	70 946	34 483	36 463	49 806	24 921	24 885	21 140	9 562	11 578
2006	69 749	33 849	35 900	48 975	24 471	24 504	20 774	9 378	11 396
2005	68 735	33 276	35 459	48 232	24 066	24 166	20 503	9 210	11 293
2004	67 566	32 690	34 876	47 329	23 611	23 718	20 237	9 079	11 158
2003	66 504	32 135	34 369	46 457	23 139	23 318	20 047	8 996	11 051
2002	65 496	31 612	33 884	45 714	22 752	22 962	19 782	8 860	10 922
2001	64 404	31 085	33 319	44 857	22 324	22 533	19 547	8 761	10 786
▲ % 2001-2016	35,7%	37,6%	34,0%	27,9%	28,9%	26,9%	53,7%	59,7%	48,9%

Source : Services Autochtones Canada, Registre des Indiens 2018.

▲ % 2001-2016 : taux de croissance enregistré entre 2001 et 2016. La croissance de la population telle que le démontre les chiffres utilisés est presque deux fois plus élevée dans le cas de la catégorie des résidents/résidentes hors réserve.

➤ Estimation découlant d'une correspondance entre les données de Statistique Canada et celles du Registre des Indiens

- En 2016, Statistique Canada dénombre 113 525 personnes PN-PI à l'échelle de la province dont 92 655 membres des Premières Nations; de ce dernier nombre, une proportion de 44,5% correspond aux personnes résidentes des communautés/territoires autochtones (soit 41 245).
- Il est important de garder à l'esprit, en ce qui concerne les données de Statistique Canada, que le chiffre de la population qui correspond aux membres des Premières Nations résidant sur les territoires des communautés autochtones au Québec (sur réserve) est affecté, lors des recensements, par l'absence de dénombrement dans quelques communautés.
- En 2016, trois communautés – Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide/Kitiganik – n'ont pas fait l'objet de recensement (territoires partiellement ou non dénombrés). Au 31 décembre 2016, le Registre des Indiens répertorie 10 018 Indiens inscrits/Indiennes inscrites qui sont membres de ces trois Premières Nations et qui détiennent une résidence déclarée sur leurs territoires.
- Si on ajoute ce chiffre (10 018) aux effectifs totaux dénombrés par Statistique Canada (92 655), la population totale des Premières Nations du Québec serait plutôt de 102 673 personnes, un chiffre supérieur de 15 257 au chiffre obtenu du Registre des Indiens pour l'ensemble de la population des 41 Premières Nations de la province en 2016 (87 416). Rappelons que des membres des Premières Nations déclarant une résidence dans une ville peuvent provenir d'une Première Nation localisée dans une autre province. Dans ce cas, ces effectifs ne sont pas comptabilisés par le Registre des Indiens en ce qui concerne le Québec, mais ils le sont par Statistique Canada à l'échelle des villes de la province.

- De même, si on ajoute ce chiffre (10 018) aux effectifs recensés par Statistique Canada en ce qui a trait à la population totale des Premières Nations résidant sur les territoires des communautés au Québec, le résultat serait supérieur d'environ un quart au chiffre provenant du recensement (établi à 41 245). La population des Premières Nations, à partir des compilations de Statistique Canada et des effectifs ajoutés, se situerait donc probablement près de 51 265 personnes en 2016. Un chiffre plus proche de celui obtenu du Registre des Indiens quant à la population dont la résidence déclarée est sur réserve (57 369).
- En considérant les chiffres de Statistique Canada, la proportion des membres des Premières Nations résidant au sein des communautés territoriales serait plus élevée et représenterait quelque 50 % du total (plutôt que 44,5 %); en contrepartie une diminution pourrait être observée dans le cas des membres résidant dans les villes. En conséquence, les effectifs totaux des quatre groupes d'identité PN-PI résidant dans les villes pourraient aussi représenter une moindre proportion des effectifs recensés par Statistique Canada (établie à 53,1%).
- Cependant, puisqu'il est impossible de savoir quelle partie des effectifs de ces trois communautés déclarant une résidence hors réserve (4 268 personnes) a été dénombrée lors du recensement dans les villes, le scénario exploré ici mènerait à estimer la proportion relative aux quatre groupes PN-PI des villes à au moins 50 %, mais pouvant atteindre, voire dépasser, 52 %, dans l'éventualité où ces effectifs seraient ajoutés au calcul de Statistique Canada en ce qui a trait à l'ensemble de la population PN-PI résidante des villes (établie à 60 270).
- Compte tenu des limites méthodologiques associées aux deux corpus de données considérés, l'impact en termes d'effectifs dans les communautés territoriales autochtones serait plus aisément décelable qu'en termes de pourcentage ou de proportions à l'échelle des villes. En raison de ces mêmes limites, la suite du document s'en tient aux effectifs dénombrés et publiés officiellement par Statistique Canada, sachant que ce ne sont pas des chiffres exacts (du fait du sous-dénombrement des trois communautés), mais sachant aussi que les chiffres fournis permettent d'identifier des tendances démographiques fortes, parfois sur une longue période.

➤ La population inuit

Pour sa part, la population inuit résidante du Nunavik se chiffre à 11 795¹⁶ personnes selon Statistique Canada. Les villages inuit comptent aussi un certain nombre de résidents/résidentes non inuit qui ne sont pas considérés dans les calculs de ce profil (Tableau 6; Carte 1). À l'instar de la situation observée avec les membres des Premières Nations, il est possible que des personnes inuit, dénombrées comme résidentes du Québec par Statistique Canada, soient originaires de l'extérieur de la province.

Tableau 5
Population résidante des villages du Nunavik ayant une identité inuit, 2016

Village nordique	TOTAL	H	F	Village nordique	TOTAL	H	F
Kuujuarapik	505	260	245	Kangigsujuuaq	700	350	350
Umiuaq	430	210	220	Quaqtaq	385	195	185
Inukjuak	1 700	860	840	Kangirsuk	535	285	250
Puvirnituaq	1 640	805	835	Aupaluk	205	105	95
Akulivik	625	335	290	Tasiujaq	345	175	175
Ivujivik	395	195	200	Kuujuuaq	2 000	965	1 040
Salluit	1 430	730	700	Kangiqualujuaq	900	485	420
Total au Nunavik				11 795			

Source : Statistique Canada 2016

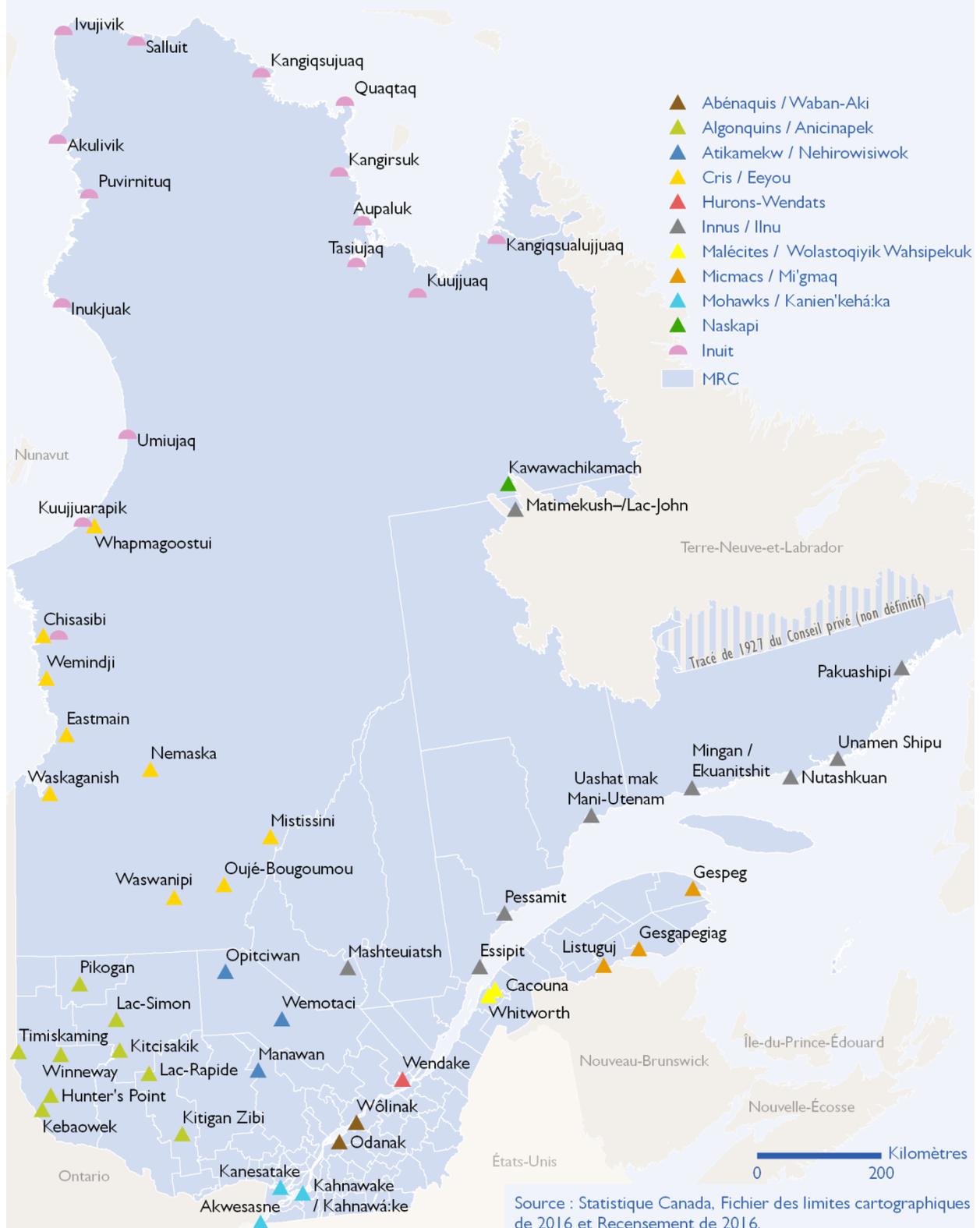
¹⁶ En raison de l'effet cumulé de l'arrondissement aléatoire de chaque effectif, il peut y avoir des variations selon que l'on considère le chiffre global d'une part, et la somme des chiffres des différents groupes d'effectifs d'autre part.

Tableau 6
Caractéristiques géographiques et territoriales des collectivités des Premières Nations et du
Peuple Inuit au Québec

Nations/Premières Nations/Peuple Inuit		Communautés territoriales, villages, établissements indiens		Localisation géographique
TERRITOIRE CONVENTIONNÉ¹⁷				
NUNAVIK	Inuit	Kuujuarapik Umiaq Inukjuak Puvirnituj Akulivik Ivujvik Salluit	Kangigsujuaq Quaqtaq Kangirsuk Aupaluk Tasiujaq Kuujuaq Kangiqsualujuaq	Région du Nunavik, au nord du 55 ^e parallèle. Les 14 villages nordiques sont répartis le long de la baie d'Hudson (ouest), du détroit d'Hudson (nord) et de la baie d'Ungava (nord-est).
TERRITOIRE CONVENTIONNÉ				
EYYOU ISTCHEE	Cris/Eeyou	Waswanipi Oujé-Bougoumou Mistissini Nemaska Whapmagoostui	Waskaganish Eastmain Wemindji Chisasibi	Région de la Baie-James, Nord-du-Québec. On distingue les communautés de l'intérieur des terres et les communautés de la côte de la baie James. Le village d'Oujé-Bougoumou est désigné établissement indien. Les autres sont désignés villages cris.
TERRITOIRE NASKAPI	Naskapi	Kawawachikamach		Communauté localisée à 15 km de Schefferville, sur les bords du lac Matemace, région de la Côte-Nord. Elle est désignée village naskapi.
TERRITOIRE NON CONVENTIONNÉ				
PREMIÈRES NATIONS	Abénaquis/ Waban-Aki	Odanak	Wôlinak	Centre-du-Québec, à proximité de la ville de Sorel.
	Algonquins/ Anicinapek	Hunter's Point Kebaowek Kitcisakik Kitigan Zibi Lac-Rapide/Kitiganik	Lac-Simon Pikogan Timiskaming Winneway	Huit communautés en Abitibi-Témiscamingue, une communauté en Outaouais (Kitigan Zibi). Les communautés de Hunter's Point, de Kitcisakik et de Winneway sont désignées établissements indiens.
	Atikamekw/ Nerohirowisiwok	Manawan	Opitciwan Wemotaci	Région de la Haute-Mauricie et Lanaudière.
	Hurons-Wendats	Wendake		Localisée à proximité de la ville de Québec
	Innus/Ilnu	Pakuashipi Unamen Shipu Nutashkuan Matimekush-Lac-John Uashat mak Mani-Utenam	Pessamit Essipit Mingan Mashteuiatsh	Sept communautés sur la Côte-Nord, une communauté jouxtant la ville de Schefferville et une autre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La communauté de Pakuashipi est désignée établissement indien.
	Malécites/ Wolastoqiyik Wahsipekuk	Cacouna	Whitworth	Région du Bas-Saint-Laurent.
	Micmacs/Mi'gmaq	Listuguj	Gesgapegiag Gespeg	Péninsule gaspésienne, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
	Mohawks/ Kanien'kehá:ka	Kahnawake	Kanesatake Akwasasne	Environs de Montréal, régions de la Montérégie et des Laurentides. Les données statistiques relatives à Akwasasne sont comptabilisées dans la province de l'Ontario. La communauté de Kanesatake est désignée établissement indien.

¹⁷ Les territoires conventionnés correspondent aux portions de territoire ayant fait l'objet de traités modernes : *La Convention de la Baie-James et du Nord québécois* signée en 1975 par les Cris et les Inuit, *La Convention du Nord-Est québécois* signée en 1978 par les Naskapis. Les territoires non conventionnés correspondent aux terres non cédées.

Carte 1 – Communautés territoriales des Premières Nations et du Peuple Inuit au Québec, 2018



2. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dénombrée à l'échelle de la province de Québec selon Statistique Canada

Les données présentées dans cette deuxième section porteront sur la population issue des quatre groupes d'identité autochtone PN-PI résidant au Québec et dénombrée lors des recensements canadiens. Cette population est agrégée à l'échelle de l'ensemble de la province ou selon sa subdivision de recensement (SDR) de résidence, qui correspond au découpage municipal du Québec en 2016.

2.1 Effectifs globaux PN-PI à l'échelle de la province

- En 2016, Statistique Canada recense 113 525 personnes issues des quatre groupes d'identité PN-PI dans la province de Québec.
- Parmi celles-ci, 92 655¹⁸ se retrouvent dans le groupe des Premières Nations et 13 940 dans celui des Inuit (respectivement 81,6 %, et 12,3 % des effectifs) (Figure 2).
- S'y ajoutent deux groupes qui combinent 6,1 % des effectifs, soit 2 760 personnes déclarant une identité multiple et 4 170 personnes déclarant une identité autochtone non incluse ailleurs (Figures 2 et 3).
- Les personnes issues des quatre groupes d'identité PN-PI représentent 1,4 % de la population totale du Québec en 2016. Elles sont une fois et demie plus nombreuses en 2016 qu'en 2001, alors qu'elles constituaient 0,9 % de la population totale.
- La population PN-PI a fortement augmenté depuis le début du 21^e siècle (hausse de 78,7 %). Elle a augmenté de 26,6 % entre 2001 et 2006, de 25,5 % entre 2006 et 2011 et de 12,5 % entre 2011 et 2016. Ces hausses correspondent à un taux de croissance annuelle moyen de 3,9 %.
- En 2016, à l'échelle de la province, on compte 1,2 % d'individus s'identifiant aux Premières Nations et 0,2 % d'Inuit. Les deux autres groupes totalisent moins de 0,1 % de l'ensemble des effectifs.
- Les femmes représentent 51 % de la population PN-PI dans la province en 2016 (57 900 femmes contre 55 635 hommes) et elles sont légèrement plus nombreuses dans tous les groupes d'identité (Figure 4). Elles représentent 50,9 % des Premières Nations et 50,8 % des Inuit, mais 53,8 % du groupe dont l'identité est multiple ou non incluse ailleurs (nia).
- La majorité de la population PN-PI de la province est âgée de moins de 35 ans en 2016 (53,8 %). Les Inuit forment le groupe d'identité le plus jeune (Figure 5), avec les deux tiers de ses effectifs âgés de moins de 35 ans et un tiers de moins de 15 ans (respectivement 69,3 % et 34,5 %). Les Premières Nations suivent avec 52,3 % de leur population âgée de moins de 35 ans et un quart, de moins de 15 ans (24 %).

¹⁸ Rappelons que les données du Registre des Indiens pour l'année 2016 indiquent un total de 87 416 personnes indiennes inscrites, une différence à la baisse de 5 239 personnes.

- En comparaison avec les deux autres groupes (Figure 5), la population ayant une identité multiple ou une identité non incluse ailleurs compte davantage de personnes âgées de 55 ans et plus (respectivement 36 % et 35,4 % contre 21,5 % pour l'ensemble des PN-PI).
- Parmi les quatre groupes d'identité autochtone, celui ayant une identité multiple affiche la plus forte croissance en pourcentage entre 2001 et 2016, soit 367,8 %. Cela représente toutefois un petit nombre d'individus, puisque ses effectifs sont passés de 590 à 2 760 personnes (Figure 3).
- Avec une hausse de 81,3 %, le groupe des Premières Nations concentre la plus grande part de la croissance entre 2001 à 2016. Plus précisément, le nombre de membres des Premières Nations s'est accru de 41 535 personnes au cours de cette période (Figure 3). Le groupe dont l'identité est non incluse ailleurs (nia) affiche un taux de croissance comparable de 81,7 %, avec un gain de 1 875 individus. Le nombre d'Inuit a davantage augmenté depuis 2001 (4 405 personnes de plus) même s'il s'est proportionnellement moins accru que les autres groupes (hausse de 46,2 %).
- En raison de ces croissances différentes, le groupe des Premières Nations a légèrement augmenté sa prédominance dans la population totale PN-PI (Figure 2). Cette part était de 80,5 % en 2001 et a depuis augmenté de 1,1 %. La part des effectifs dont l'identité est multiple s'est aussi accrue, avec une hausse de 1,5 point. En contrepartie, la proportion des personnes PN-PI ayant une identité inuit a baissé de 2,7 points durant la période considérée.

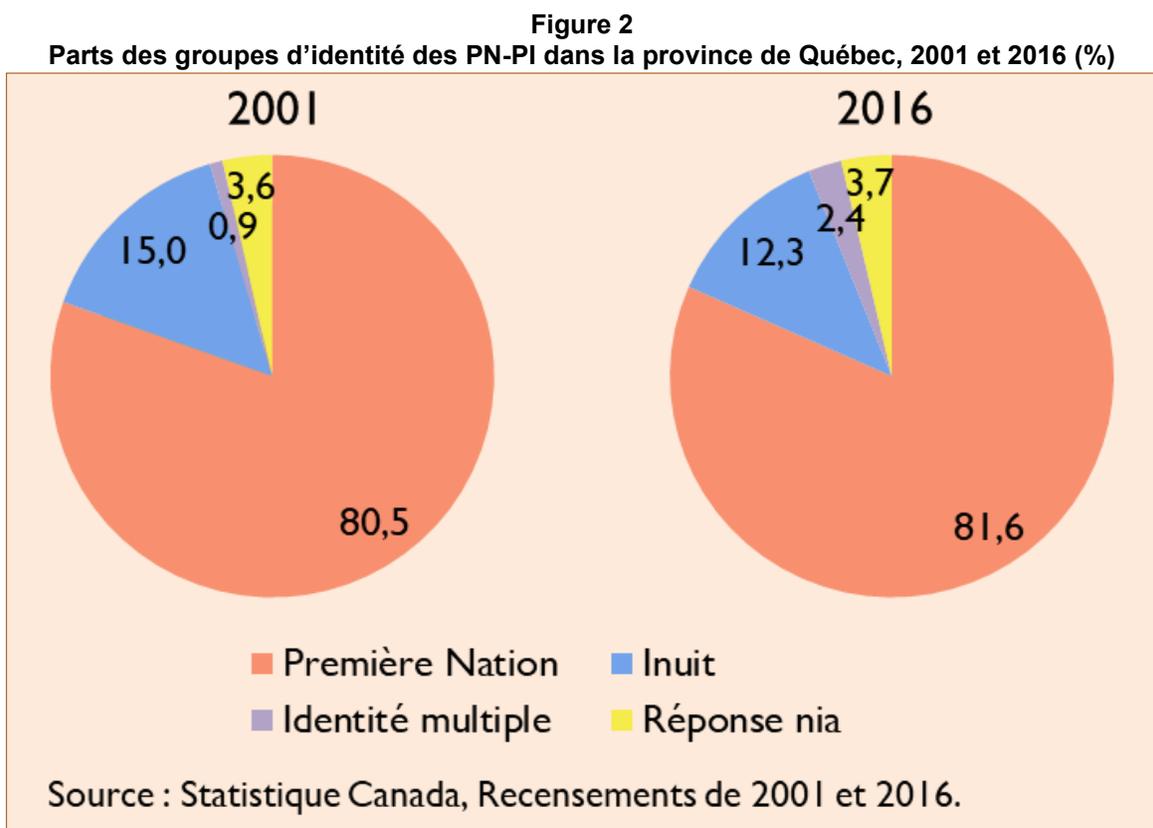


Figure 3
Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans la province de Québec, 2001 et 2016

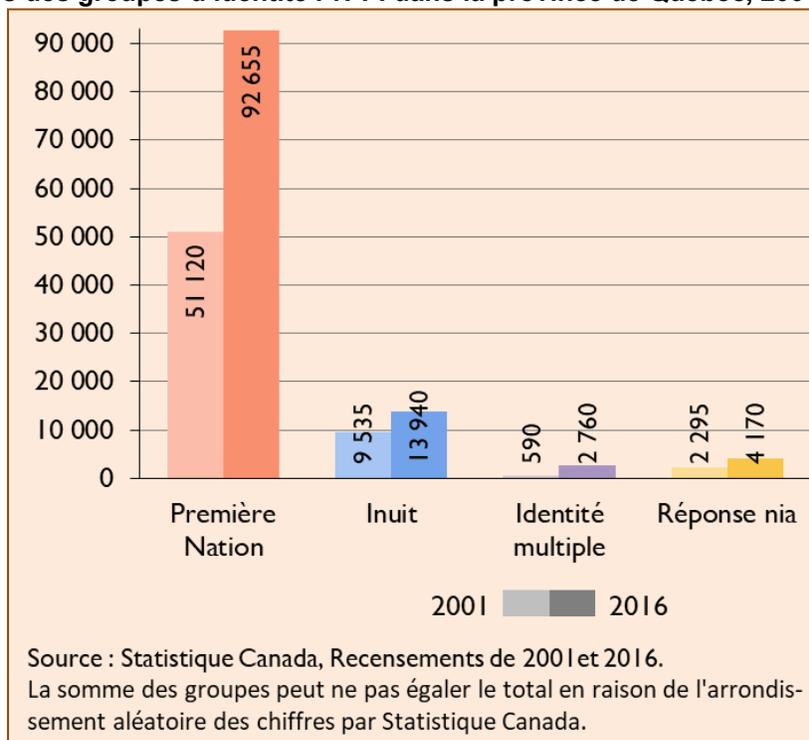


Figure 4
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la province de Québec, 2016

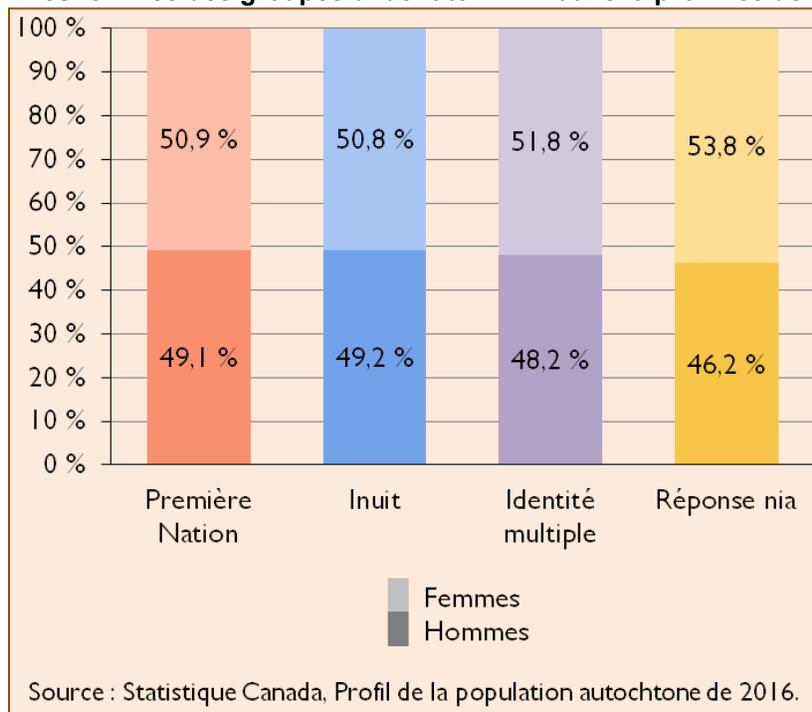
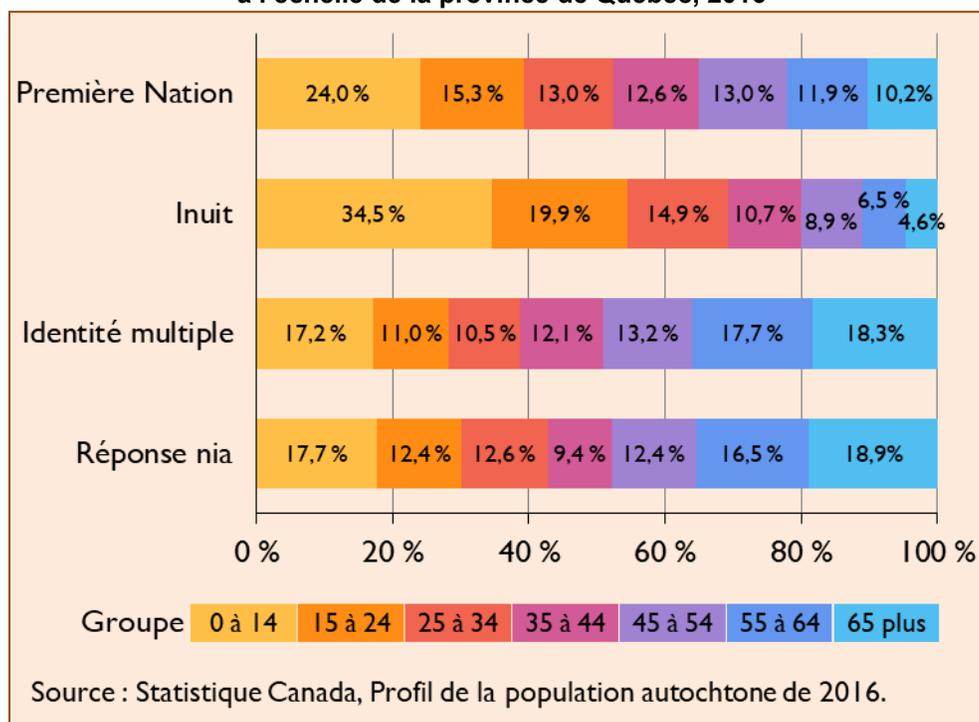


Figure 5
Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI
à l'échelle de la province de Québec, 2016



2.2 Population des quatre groupes d'identité PN-PI résidente des villes

- La population des quatre groupes d'identité PN-PI résidant dans les villes du Québec rassemble 60 270 individus en 2016 et représente 53,1 % des effectifs totaux (PN-PI) recensés dans la province.
- L'autre partie des effectifs globaux de la province, soit 46,9 % de la population des quatre groupes d'identité PN-PI, regroupe 53 300 personnes qui habitent dans l'un des 78 territoires autochtones du Québec¹⁹.
- La population PN-PI résidant dans les villes du Québec a fortement augmenté entre 2001 et 2016. La hausse totale s'élève à 171,2 %, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,9 %, soit presque le double de la croissance annuelle moyenne enregistrée à l'échelle de la province.
- L'augmentation du nombre de personnes qui habitent l'un des 78 territoires autochtones (tels que définis par Statistique Canada) est beaucoup moins prononcée (hausse de 29,2 % depuis 2001).

¹⁹ Rappelons que ces 78 territoires tels que définis par Statistique Canada intègrent les 42 communautés territoriales des Premières Nations et les 14 villages nordiques du Peuple Inuit établis à l'intérieur des frontières de la province. Rappelons également que plusieurs communautés (dont le nombre est variable selon les années du recensement) ne sont pas dénombrées (voir l'encadré de la page 11 pour plus d'information). Néanmoins, et en prenant compte de ce sous-dénombrement, la proportion des personnes d'identité PN-PI dans les villes de la province se situerait au moins à 50 % et pourrait dépasser 52 % pour 2016 (voir les pages 16 et 17 à ce sujet). Rappelons également que lorsqu'il est question des données du Registre des Indiens, les données correspondant à la communauté mohawk d'Akwesasne sont comptabilisées en Ontario.

- Les personnes issues des PN-PI représentent 0,8 % de la population des villes du Québec en 2016. Cette proportion a plus que doublé depuis 2001, alors qu'elle composait 0,3 % de la population totale des villes.
- Les femmes représentent 52 % de la population PN-PI des villes du Québec en 2016 (31 305 femmes contre 28 905 hommes). Elles représentent 58,8 % des Inuit, 53,8 % des personnes dont l'identité est non incluse ailleurs et 51,5 % des membres des Premières Nations vivant dans les villes (Figure 8). Elles sont par contre légèrement moins nombreuses dans le cas des groupes d'identité multiple (53,3 %).
- Selon le recensement de 2016, les personnes PN-PI résidant dans les villes se répartissent dans 699 des 1 203 villes du Québec. Elles sont cependant concentrées dans 94 villes comptant plus de 100 personnes PN-PI (Tableau 7).

Tableau 7

Nombre de villes ayant une population issue des PN-PI selon la catégorie d'effectifs, 2016

Nombre de personnes PN-PI	Nombre de villes	%▼
Total	699	100,0 %
4 000 et plus	3	26,3 %
1 000 à 3 999	6	13,1 %
600 à 999	6	7,3 %
300 à 599	15	9,9 %
200 à 299	14	5,7 %
100 à 199	50	11,2 %
Moins de 100	605	26,5 %

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

%▼ : Part de l'effectif total des villes. Il s'agit des SDR ou groupe de SDR qui ne sont pas des territoires autochtones.

- La plupart de ces villes gravitent autour de grands centres urbains (Carte 2). Les villes où habitent au moins une centaine de membres des Premières Nations et du Peuple Inuit en 2016, notamment les plus peuplées, se localisent surtout dans les régions de Gatineau, de Montréal, de Trois-Rivières, de Québec et de Saguenay. Plusieurs villes plus petites, mais à relative proximité d'un ou plusieurs territoires autochtones, comptent aussi des effectifs autochtones importants. Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Chibougamau, Maniwaki, Joliette, Sherbrooke (Regroupement A), Rimouski, La Tuque, Gaspé et Sept-Îles comptent parmi celles-ci.
- La population des quatre groupes d'identité PN-PI affectionne davantage les petites villes que la population québécoise dans son ensemble : 17,2 % de cette population se concentre dans les villes de moins de 3 000 habitants/habitantes. La proportion équivalente dans le cas de la population totale de la province (autochtone et non autochtone) est de 11,2 %.
- De même, les villes au sein desquelles les personnes issues des PN-PI représentent une part sensible de la population totale sont généralement de petite taille. Parmi les 49 villes dont au moins 5 % de la population est issue des PN-PI en 2016, une seule compte plus de 10 000 résidents/résidentes : il s'agit de La Tuque, avec 720 personnes PN-PI, dont 695 membres des Premières Nations sur 10 680 habitants/habitantes, soit près de 7 %. Seulement quatre autres villes, parmi les 49, comptent plus de 2 500 résidents/résidentes (Forestville, Maniwaki, Oka et Roberval).

- Les villes où la population issue des PN-PI représente au moins 5 % des effectifs sont éloignées des très grands centres que sont Montréal et Québec (Carte 3). Une grande partie de ces villes se situe dans les régions de centres régionaux : dans l'axe Gatineau-Maniwaki et aux environs de Sherbrooke, de Rimouski et de Dolbeau-Mistassini. On en retrouve aussi plusieurs au Témiscamingue, à l'ouest de la communauté autochtone de Winneway, et dans la Haute-Côte-Nord, le long de la berge du fleuve Saint-Laurent, en aval de Tadoussac.
- Ces 49 villes se répartissent entre 21 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents à une MRC et 11 régions administratives du Québec (Tableau 8).
- La population issue des quatre groupes d'identité PN-PI de ces 49 villes est composée d'hommes à 50,2 % en 2016 (2 155 hommes et 2 135 femmes).
- Six villes ont une population composée à plus de 15 % de personnes PN-PI en 2016. Il s'agit de Laforce (55,6 %), de Schefferville (41,9 %), de Notre-Dame-de-Lorette (21,9 %), de Belleterre (19,3 %), de Belcourt (17 %) et de Saint-Augustin (16,9 %).

Tableau 8

MRC et régions administratives comprenant au moins l'une des 49 villes au Québec comptant au moins 5 % d'effectifs PN-PI dans sa population totale, 2016

MRC	Région administrative
Antoine-Labelle	Laurentides
Bonaventure	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Caniapiscau	Côte-Nord
Charlevoix-Est	Capitale-Nationale
Deux-Montagnes	Laurentides
La Côte-de-Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
La Haute-Côte-Nord	Côte-Nord
La Matapédia	Bas-Saint-Laurent
La Tuque (TÉ)	Mauricie
La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Le Domaine-du-Roy	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord
Le Haut-Saint-François	Estrie
Le Val-Saint-François	Estrie
Les Appalaches	Chaudière-Appalaches
Maria-Chapdelaine	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Minganie	Côte-Nord
Pontiac	Outaouais
Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent
Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
Témiscouata	Bas-Saint-Laurent

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

TÉ : Territoire équivalent à une MRC, soit une municipalité exerçant certaines compétences de MRC ou un regroupement de plusieurs municipalités autour d'une ville importante.

Figure 6
Effectifs des PN-PI résidant dans les villes du Québec, 2001-2016

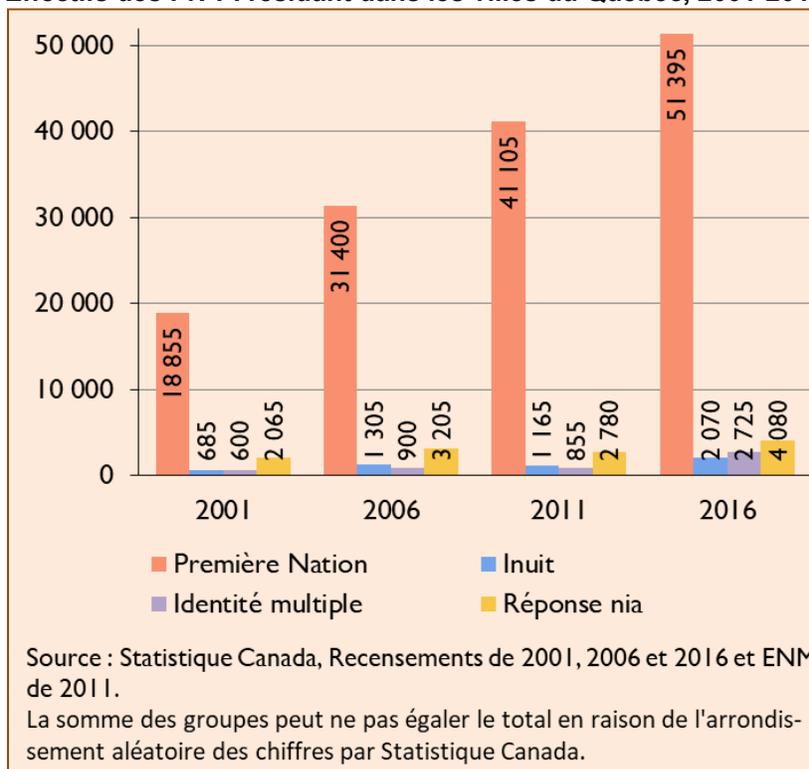
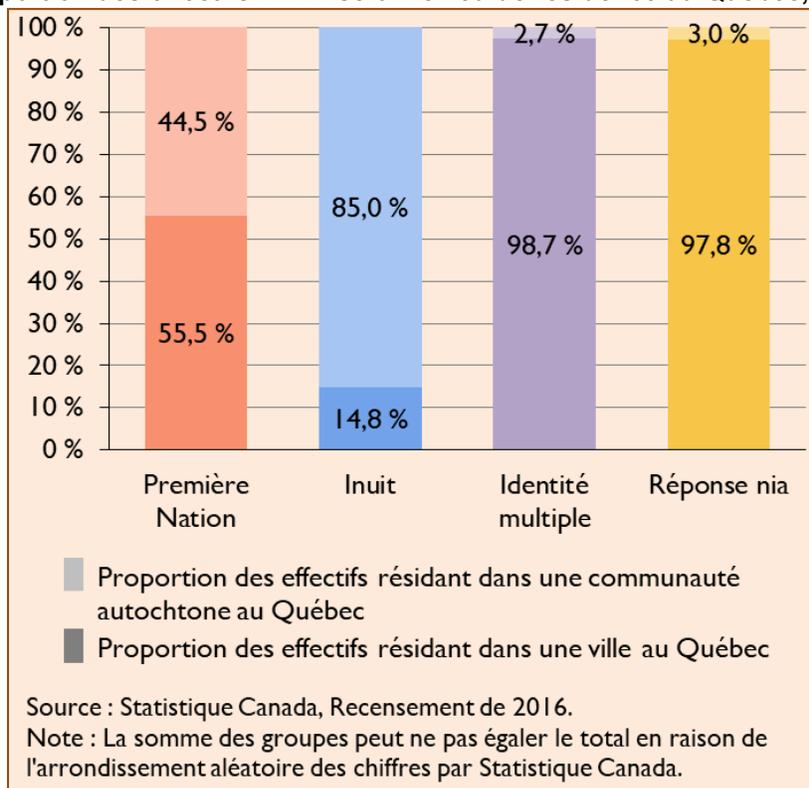


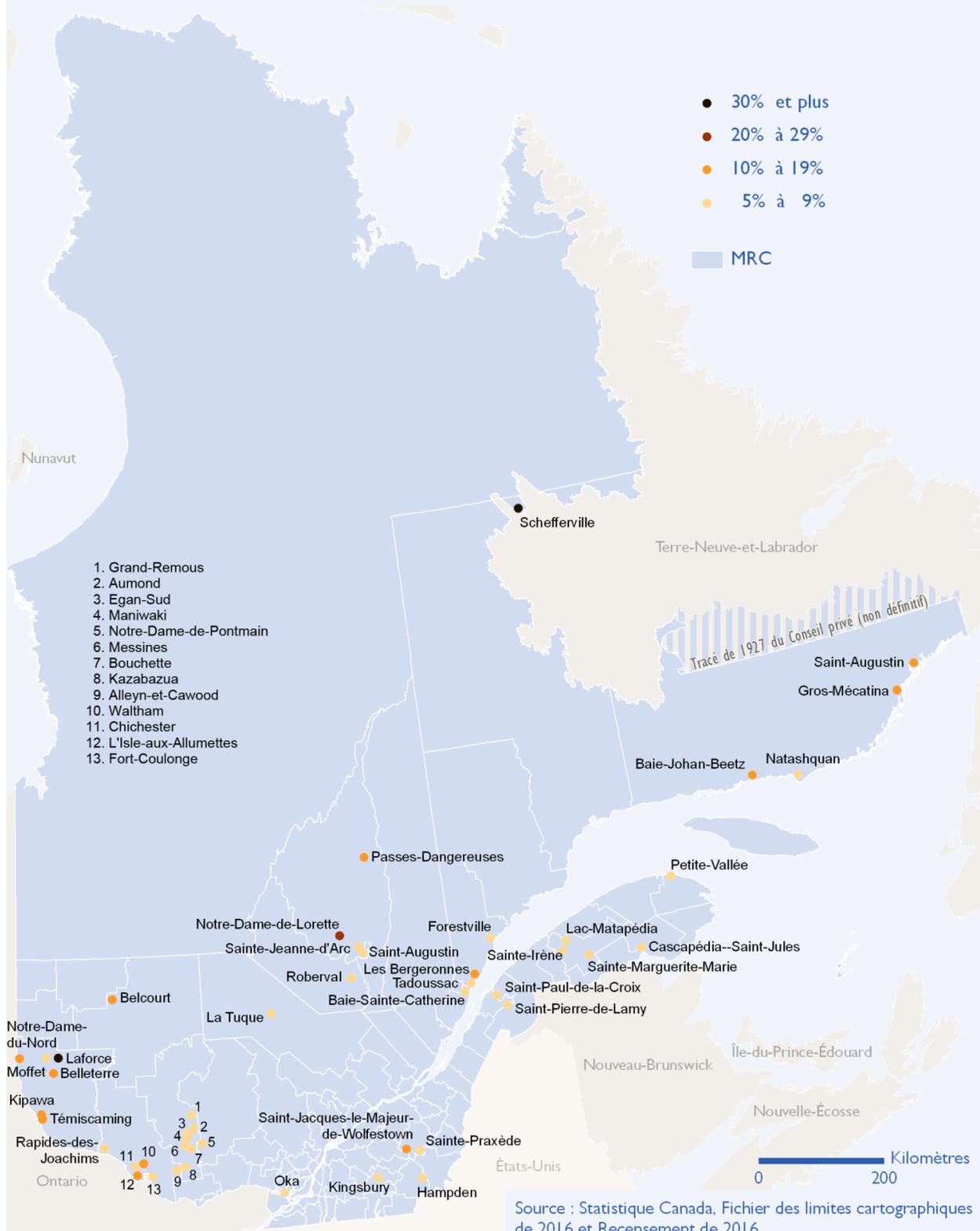
Figure 7
Proportion des effectifs PN-PI selon le lieu de résidence au Québec, 2016



Carte 2 – Villes du Québec selon la taille de l'effectif PN-PI (100 individus ou plus), 2016 (699 villes)



Carte 3 – Villes du Québec comptant au moins 5 % d’effectifs PN-PI parmi la population totale, selon la proportion, 2016 (49 villes)



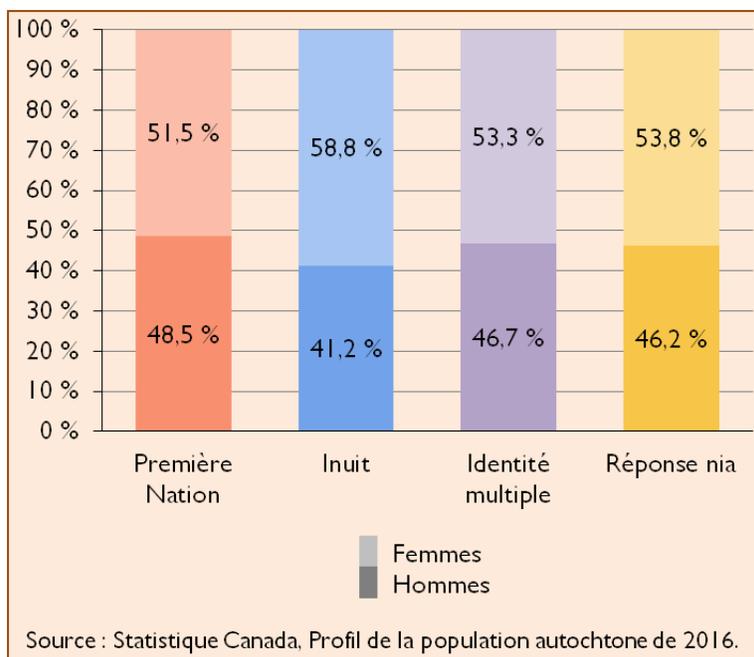
Carte 4 – Villes du Québec comptant au moins 5 % d'effectifs PN-PI selon le groupe d'identité le plus présent, 2016 (49 villes)



➤ Personnes s'identifiant aux Premières Nations

- En 2016, Statistique Canada comptabilise 51 395 membres des Premières Nations (Figure 6) résidant dans des villes québécoises (une proportion de 85,3 % du total des quatre groupes d'identité PN-PI), soit environ 20 000 personnes de plus que le chiffre de quelque 30 000 personnes résidant hors réserve provenant du Registre des Indiens.
- Le chiffre de Statistique Canada (51 395), en plus d'inclure les membres des Premières Nations inscrits au Registre des Indiens à l'intérieur des frontières du Québec (y compris la liste générale), et à l'exception des trois Premières Nations précédemment identifiées, peut inclure les personnes qui ont déclaré une identité autochtone multiple ou une identité autochtone non incluse ailleurs lors du recensement. Il peut inclure des personnes détenant un statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités enregistré dans des Premières Nations localisées dans d'autres provinces canadiennes. Il peut aussi inclure des membres des Premières Nations de la province, présents dans les villes du Québec, mais dont la résidence principale demeure enregistrée sur réserve dans le Registre des Indiens.
- Si l'on ne tient pas compte de la population des communautés non dénombrées, les effectifs vivant dans les villes constituent 55,5 % de l'ensemble des Premières Nations du Québec en 2016 (Figure 7). En 2001, 36,9 % des membres des Premières Nations résidaient dans les villes. Une augmentation de près de 20 points de pourcentage est observée en l'espace de 15 ans.
- Les femmes sont légèrement majoritaires parmi les membres des Premières Nations résidant dans les villes en 2016 (51,5 %, Figure 8).

Figure 8
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les villes du Québec, 2016



- Par rapport à la population totale PN-PI, le profil des âges chez les Premières Nations résidant dans les villes présente peu de distinctions (Figure 9). Ainsi, les moins de 15 ans (18,5 %) sont un peu moins nombreux qu'à l'échelle provinciale (24 %); à l'inverse, les personnes âgées de 55 ans et plus sont un peu plus nombreuses (27,4 % contre 22,1 %).

- Les effectifs des Premières Nations vivant en ville ont augmenté de 32 540 personnes entre 2001 et 2016, ce qui représente une croissance totale de 172,6 % (Figure 10).
- Parmi les 49 villes dont au moins 5 % de la population est issue des PN-PI en 2016, 45 comptent surtout des personnes s'identifiant aux Premières Nations (Carte 4).

Figure 9
Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs issus des PN-PI dans les villes du Québec, 2016

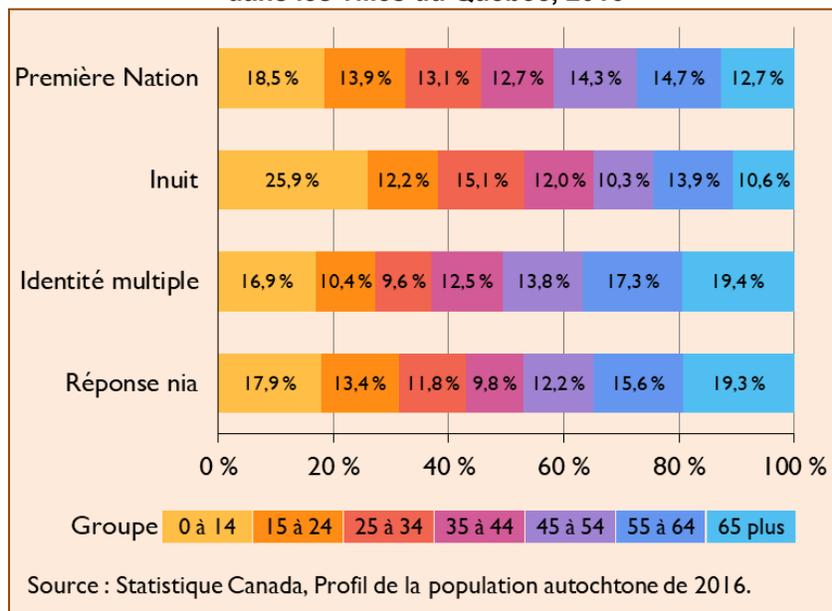
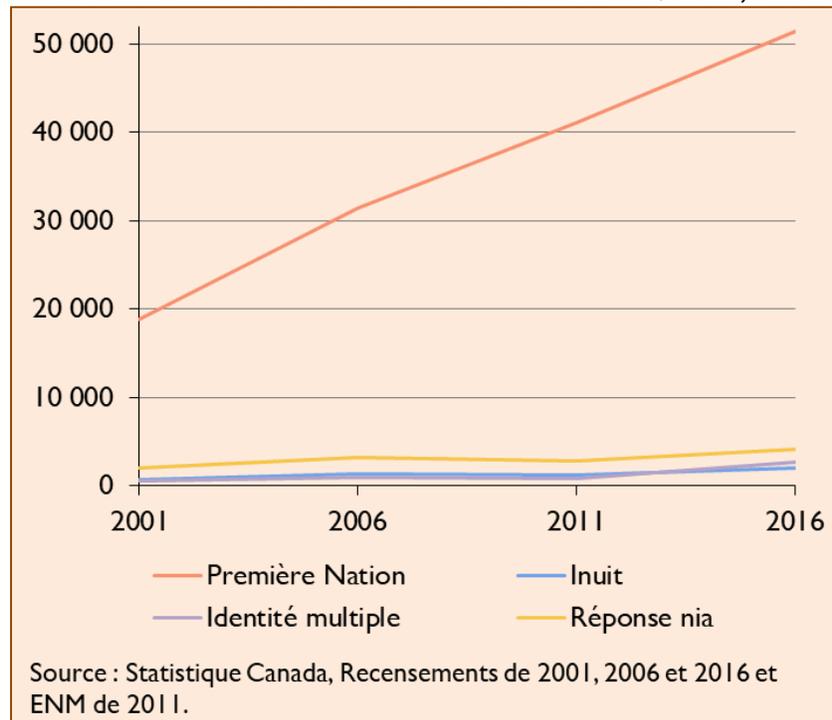


Figure 10
Variation des effectifs PN-PI vivant dans les villes du Québec, 2001-2016



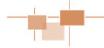
➤ **Personnes s'identifiant au Peuple Inuit**

- Une population de 2 070 personnes inuit réside dans les villes du Québec en 2016 (Figure 6). Leur groupe constitue 3,4 % de la population issue des PN-PI des villes.
- Contrairement aux autres groupes d'identité, la proportion d'Inuit vivant dans les villes est peu élevée (Figure 7). Cette proportion a tout de même doublé entre 2001 et 2016, passant de 7,2 % à 14,8 %.
- Les effectifs inuit vivant dans les villes sont majoritairement féminins (Figure 8). Les femmes représentent 58,8 % de ces effectifs, soit une proportion plus élevée que dans le cas des trois autres groupes PN-PI.
- Comme dans l'ensemble de la province, les Inuit résidant dans les villes sont globalement plus jeunes que les autres groupes issus des PN-PI (Figure 9). Contrairement aux autres groupes, la majorité des effectifs est âgée de moins de 35 ans en 2016 (53,2 %). Les personnes âgées de 55 ans et plus représentent néanmoins le quart des Inuit vivant en ville, soit plus du double qu'à l'échelle de la province (24,5 % contre 10,9 %).
- Le nombre d'Inuit qui réside dans les villes s'est accru de 1 385 personnes depuis 2001 (Figure 10), ce qui représente un taux de croissance de 202,2 %.
- Parmi les 49 villes dont au moins 5 % de la population est issue des PN-PI en 2016, deux comptent une majorité d'Inuit parmi les effectifs PN-PI (Carte 4). Il s'agit des municipalités de Saint-Augustin et de Gros-Mécatina, toutes deux situées dans la région de la Basse-Côte-Nord, où les Inuit représentent respectivement 14,6 % et 7,7 % de la population totale.
- Deux autres villes comptent des effectifs majoritairement inuit et plus importants que celui de Gros-Mécatina en 2016, mais qui ne représentent pas plus de 1 % de la population totale. Il s'agit de Dorval (105 Inuit sur 205 PN-PI) et de Sainte-Anne-de-Bellevue (45 Inuit sur 70 PN-PI).

➤ **Personnes s'identifiant aux autres groupes d'identité autochtone**

- Les deux derniers groupes, les personnes ayant une identité multiple et celles dont l'identité est non incluse ailleurs, rassemblent respectivement 4,5 % et 6,8 % des PN-PI vivant dans les villes en 2016.
- Pratiquement toutes les personnes ayant une identité multiple résident dans les villes en 2016 (98,7 %, Figure 7), soit 2 725 individus (Figure 6).
- Les femmes composent plus de la moitié des personnes PN-PI vivant dans les villes et ayant une identité multiple ou non incluse ailleurs (Figure 8). Elles représentent respectivement 53,3 % et 53,8 % des effectifs.
- Les personnes dont l'identité autochtone est multiple ou non incluse ailleurs sont plus souvent âgées de 55 ans et plus que celles des deux autres groupes d'identité (Figure 9). Plus du tiers des effectifs urbains/ruraux a atteint l'âge de 55 ans en 2016, soit 36,7 % des personnes ayant une identité multiple et 34,9 % de celles non incluse ailleurs.
- Le groupe d'identité multiple s'est accru de 2 105 personnes depuis 2001 (Figure 10), ce qui lui procure le deuxième taux de croissance le plus élevé parmi les groupes PN-PI vivant dans les villes (339,5 %).

- Les 4 080 personnes ayant une identité non incluse ailleurs habitant dans les villes en 2016 représentent la presque totalité des effectifs identifiés dans la province (97,8 %, Figure 7).
- Leur nombre a augmenté de 2 015 individus entre 2001 et 2016 (Figure 10), mais la population non incluse ailleurs affiche un taux de croissance bien inférieur aux autres groupes durant cette période (97,6 %).



3. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les 30 villes du Québec comptant les plus grands effectifs selon Statistique Canada

L'exercice analytique de cette troisième section vise à mettre en lumière les caractéristiques démographiques de 30 villes québécoises dont la population des quatre groupes d'identité PN-PI se compose d'au moins 300 personnes. Ce découpage fait ressortir des dimensions inédites permettant de mieux s'instruire des réalités, voire des enjeux, qui concernent de manière générale la présence autochtone en milieux urbains.

➤ Effectifs globaux de la population PN-PI

- Plus de la moitié des quatre groupes d'identité PN-PI vivant dans les villes, soit 56,6 % du total, habite l'une des 30 villes où les effectifs PN-PI atteignent 300 personnes en 2016 (Tableau 7). Trois villes où le nombre dépasse 4 000 individus PN-PI concentrent à elles seules 26,3 % des effectifs urbains : Montréal, Gatineau et Québec.
- Neuf de ces 30 villes comptent plus de 1 000 personnes PN-PI parmi leur population respective.
- Les 34 130 personnes PN-PI de ces 30 villes représentent 30,1 % de la population totale issue des PN-PI du Québec entier en 2016 (incluant celle des 78 territoires autochtones).
- La population issue des PN-PI de ces 30 villes est formée à 53,1 % de femmes (18 085 femmes contre 15 990 hommes). Elles représentent cependant près des deux tiers des 685 Inuit vivant dans ces villes en 2016 (58,8 %).
- La plupart des 30 villes sont localisées à relative proximité d'un ou de plusieurs territoires autochtones (Carte 5). Elles se situent généralement près des grands centres ou en constituent un elles-mêmes. Près du tiers des 30 villes se trouvent dans la région de Montréal.
- Les PN-PI représentent 0,7 % de la population totale des 30 villes en 2016. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans le reste des villes du Québec (0,8 %).
- Les PN-PI composent toutefois au moins 6 % de la population dans trois des 30 villes en 2016 (Tableaux 10 et 11). Il s'agit de Maniwaki (8,8 %), de La Tuque (6,7 %) et de Roberval (6,1 %). La population PN-PI n'atteignait un tel niveau dans aucune de ces trois villes en 2001.
- La présence des personnes issues des quatre groupes d'identité PN-PI a fortement augmenté dans ces 30 villes depuis 2001, alors que les personnes concernées représentaient 0,3 % de la population totale de ces villes.
- Les trois villes qui comptent les plus grands effectifs issus des PN-PI (Montréal, Gatineau et Québec) regroupent un peu moins de la moitié des effectifs des 30 villes (Figure 11), soit 15 870 personnes (Figure 12). Ces personnes représentent 14 % de la totalité des personnes PN-PI résidant dans la province de Québec en 2016 (Tableau 10).
- Les personnes issues des PN-PI habitant ces trois villes en 2016 sont majoritairement des femmes (53,7 %).

- Ces trois villes affichent les plus fortes augmentations d'effectifs entre 2001 et 2016 (Figure 12) et concentrent à elles seules les deux cinquièmes de la croissance observée dans les 30 villes (hausse de 8 675 personnes sur une hausse totale de 20 985 personnes).
- La part des effectifs qui réside dans l'une de ces trois villes a toutefois diminué de 8,2 % durant la période 2001 à 2016. En 2001, c'était la majorité des individus issus des PN-PI des 30 villes qui résidait à Montréal, Gatineau ou Québec.
- Le taux de croissance de la population PN-PI s'avère encore plus élevé dans les villes plus petites. Ainsi, les neuf villes se partageant les plus petits effectifs en 2016 regroupent 8,9 % de la population issue des PN-PI des 30 villes, alors qu'elles en rassemblaient 6,8 % en 2001 (Figure 11).
- Au sommet, avec une hausse de 916,7 %, la ville de Saint-Hyacinthe affiche le plus fort taux de croissance depuis 2001. Sa population PN-PI est passée de 30 à 305 personnes durant la période. Cela demeure néanmoins le plus petit effectif des 30 villes.
- Six autres villes affichent des hausses d'au moins 300 % durant cette période. Il s'agit des villes de Joliette, de Chibougamau, du Regroupement A (Orford, Saint-Denis-de-Brompton, Sherbrooke et Stoke), de Terrebonne, de Drummondville et de Repentigny.
- La plus faible augmentation est observée à Roberval. Sa population PN-PI est tout de même passée de 355 à 575 individus (Tableau 10), ce qui représente une hausse de 62 % durant la période.
- Les effectifs de la plupart des quatre groupes d'identité PN-PI présents ont doublé, triplé ou même quadruplé dans les 30 villes entre 2001 et 2016.

Figure 11
Part de la population PN-PI dans les 30 villes du Québec
comptant au moins 300 personnes PN-PI, selon la taille de l'effectif, 2001 et 2016

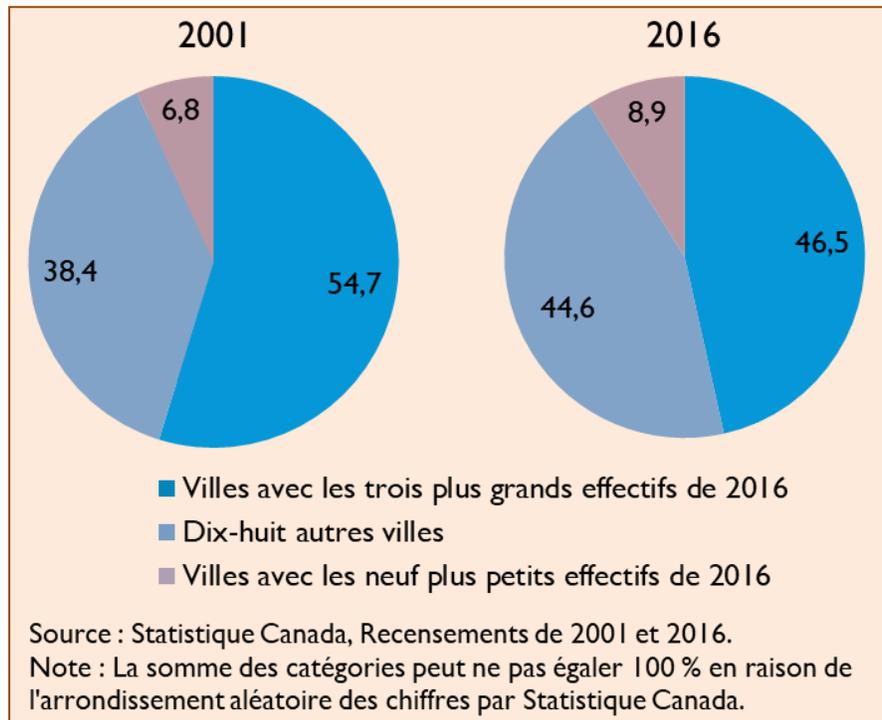


Tableau 9

MRC et régions administratives comprenant au moins l'une des 30 villes du Québec comptant plus de 300 résidents/résidentes PN-PI, 2016

MRC	Région administrative
Agglomération de Longueuil (TE)	Montérégie
Agglomération de Montréal (TE)	Montréal
Agglomération de Québec (TE)	Capitale-Nationale
Drummond	Centre-du-Québec
Gatineau (TE)	Outaouais
Joliette	Lanaudière
La Côte-de-Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
La Haute-Yamaska	Montérégie
La Rivière-du-Nord	Laurentides
La Tuque (TE)	Mauricie
La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
La Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay-Lac-Saint-Jean
L'Assomption	Lanaudière
Laval (TE)	Laval
Le Domaine-du-Roy	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Le Haut-Richelieu	Montérégie
Les Collines-de-l'Outaouais	Outaouais
Les Maskoutains	Montérégie
Les Moulins	Lanaudière
Lévis (TE)	Chaudière-Appalaches
Rimouski-Neigette	Bas-Saint-Laurent
Roussillon	Montérégie
Rouyn-Noranda (TE)	Abitibi-Témiscamingue
Sept-Rivières	Côte-Nord
Shawinigan (TE)	Mauricie
Sherbrooke (TE)	Estrie
Ville de Chibougamau (hors-MRC)	Nord-du-Québec
Ville de Saguenay (hors-MRC)	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ville de Trois-Rivières (hors-MRC)	Mauricie

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.
 TÉ : Territoire équivalent à une MRC, soit une municipalité exerçant certaines compétences de MRC ou un regroupement de plusieurs municipalités autour d'une ville importante.

Tableau 10
Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec où résident au moins 300 personnes PN-PI et proportions par rapport au total provincial PN-PI, 2016

Ville	PN-PI province		Première Nation		Inuit		Identité multiple		Réponses nia	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Total de la province	113 525	100,0	92 655	100,0	13 940	100,0	2 760	100,0	4 170	100,0
Total des 30 villes	34 130	30,1	29 645	32,0	1 145	8,2	1 305	47,3	2 035	48,8
Montréal	6 660	5,9	5 465	5,9	505	3,6	275	10,0	415	10,0
Gatineau	5 185	4,6	4 565	4,9	80	0,6	180	6,5	360	8,6
Québec	4 025	3,5	3 525	3,8	135	1,0	115	4,2	250	6,0
Regroupement B	1 925	1,7	1 665	1,8	50	0,4	100	3,6	110	2,6
Laval	1 360	1,2	1 145	1,2	30	0,2	65	2,4	120	2,9
Longueuil	1 340	1,2	1 155	1,2	15	0,1	60	2,2	110	2,6
Trois-Rivières	1 115	1,0	1 000	1,1	25	0,2	10	0,4	80	1,9
Regroupement A	1 075	0,9	900	1,0	70	0,5	65	2,4	40	1,0
Val-d'Or	1 055	0,9	1 005	1,1	10	0,1	15	0,5	25	0,6
Sept-Îles	980	0,9	905	1,0	40	0,3	35	1,3	0	0,0
Châteauguay	815	0,7	755	0,8	10	0,1	15	0,5	35	0,8
La Tuque	720	0,6	695	0,8	0	0,0	15	0,5	10	0,2
Terrebonne	655	0,6	540	0,6	20	0,1	45	1,6	50	1,2
Lévis	650	0,6	560	0,6	10	0,1	15	0,5	65	1,6
Saint-Jean-sur-Richelieu	600	0,5	515	0,6	30	0,2	30	1,1	25	0,6
Roberval	575	0,5	540	0,6	10	0,1	15	0,5	10	0,2
Saint-Jérôme	570	0,5	465	0,5	0	0,0	55	2,0	50	1,2
Joliette	475	0,4	465	0,5	0	0,0	10	0,4	0	0,0
Drummondville	460	0,4	395	0,4	30	0,2	25	0,9	10	0,2
Rouyn-Noranda	455	0,4	380	0,4	15	0,1	25	0,9	35	0,8
Shawinigan	410	0,4	365	0,4	10	0,1	10	0,4	25	0,6
Gaspé	380	0,3	285	0,3	25	0,2	25	0,9	45	1,1
Repentigny	370	0,3	320	0,3	0	0,0	20	0,7	30	0,7
Rimouski	350	0,3	265	0,3	10	0,1	30	1,1	45	1,1
Alma	345	0,3	310	0,3	0	0,0	25	0,9	10	0,2
Granby	335	0,3	305	0,3	0	0,0	15	0,5	15	0,4
Maniwaki	320	0,3	295	0,3	0	0,0	10	0,4	15	0,4
Cantley	310	0,3	280	0,3	15	0,1	0	0,0	15	0,4
Chibougamau	310	0,3	300	0,3	0	0,0	0	0,0	10	0,2
Saint-Hyacinthe	305	0,3	280	0,3	0	0,0	0	0,0	25	0,6

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

Notes : Regroupement A : municipalités de Stoke et Saint-Denis-de-Brompton, ville de Sherbrooke, canton d'Orford.

Regroupement B : municipalité de Saint-Honoré et ville de Saguenay.

%▼ : Proportion dans la population PN-PI du Québec dans son ensemble.

Tableau 11
Effectifs des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec où résident au moins 300 personnes PN-PI et proportions par rapport à la population totale PN-PI des villes, 2016

Ville	PN-PI villes		Première Nation		Inuit		Identité multiple		Réponses nia	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Total dans les villes	60 270	100,0	51 395	100,0	2 070	100,0	2 725	100,0	4 080	100,0
Total des 30 villes	34 130	56,6	29 645	57,7	1 145	55,3	1 305	47,9	2 035	49,9
Montréal	6 660	11,1	5 465	10,6	505	24,4	275	10,1	415	10,2
Gatineau	5 185	8,6	4 565	8,9	80	3,9	180	6,6	360	8,8
Québec	4 025	6,7	3 525	6,9	135	6,5	115	4,2	250	6,1
Regroupement B	1 925	3,2	1 665	3,2	50	2,4	100	3,7	110	2,7
Laval	1 360	2,3	1 145	2,2	30	1,4	65	2,4	120	2,9
Longueuil	1 340	2,2	1 155	2,2	15	0,7	60	2,2	110	2,7
Trois-Rivières	1 115	1,9	1 000	1,9	25	1,2	10	0,4	80	2,0
Regroupement A	1 075	1,8	900	1,8	70	3,4	65	2,4	40	1,0
Val-d'Or	1 055	1,8	1 005	2,0	10	0,5	15	0,6	25	0,6
Sept-Îles	980	1,6	905	1,8	40	1,9	35	1,3	0	0,0
Châteauguay	815	1,4	755	1,5	10	0,5	15	0,6	35	0,9
La Tuque	720	1,2	695	1,4	0	0,0	15	0,6	10	0,2
Terrebonne	655	1,1	540	1,1	20	1,0	45	1,7	50	1,2
Lévis	650	1,1	560	1,1	10	0,5	15	0,6	65	1,6
Saint-Jean-sur-Richelieu	600	1,0	515	1,0	30	1,4	30	1,1	25	0,6
Roberval	575	1,0	540	1,1	10	0,5	15	0,6	10	0,2
Saint-Jérôme	570	0,9	465	0,9	0	0,0	55	2,0	50	1,2
Joliette	475	0,8	465	0,9	0	0,0	10	0,4	0	0,0
Drummondville	460	0,8	395	0,8	30	1,4	25	0,9	10	0,2
Rouyn-Noranda	455	0,8	380	0,7	15	0,7	25	0,9	35	0,9
Shawinigan	410	0,7	365	0,7	10	0,5	10	0,4	25	0,6
Gaspé	380	0,6	285	0,6	25	1,2	25	0,9	45	1,1
Repentigny	370	0,6	320	0,6	0	0,0	20	0,7	30	0,7
Rimouski	350	0,6	265	0,5	10	0,5	30	1,1	45	1,1
Alma	345	0,6	310	0,6	0	0,0	25	0,9	10	0,2
Granby	335	0,6	305	0,6	0	0,0	15	0,6	15	0,4
Maniwaki	320	0,5	295	0,6	0	0,0	10	0,4	15	0,4
Cantley	310	0,5	280	0,5	15	0,7	0	0,0	15	0,4
Chibougamau	310	0,5	300	0,6	0	0,0	0	0,0	10	0,2
Saint-Hyacinthe	305	0,5	280	0,5	0	0,0	0	0,0	25	0,6

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

Notes : Regroupement A : municipalités de Stoke et Saint-Denis-de-Brompton, ville de Sherbrooke, canton d'Orford.

Regroupement B : municipalité de Saint-Honoré et ville de Saguenay.

%▼ : Proportion dans la population PN-PI des villes du Québec.

Figure 12
Population issue des PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, selon la taille de l'effectif, 2001 et 2016

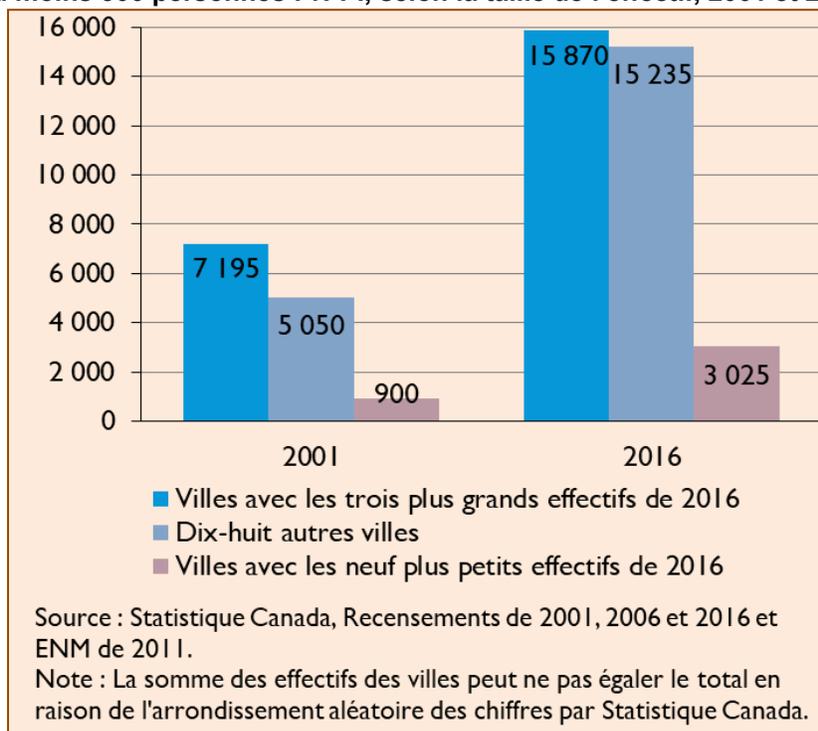


Figure 13
Effectifs PN-PI vivant dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016

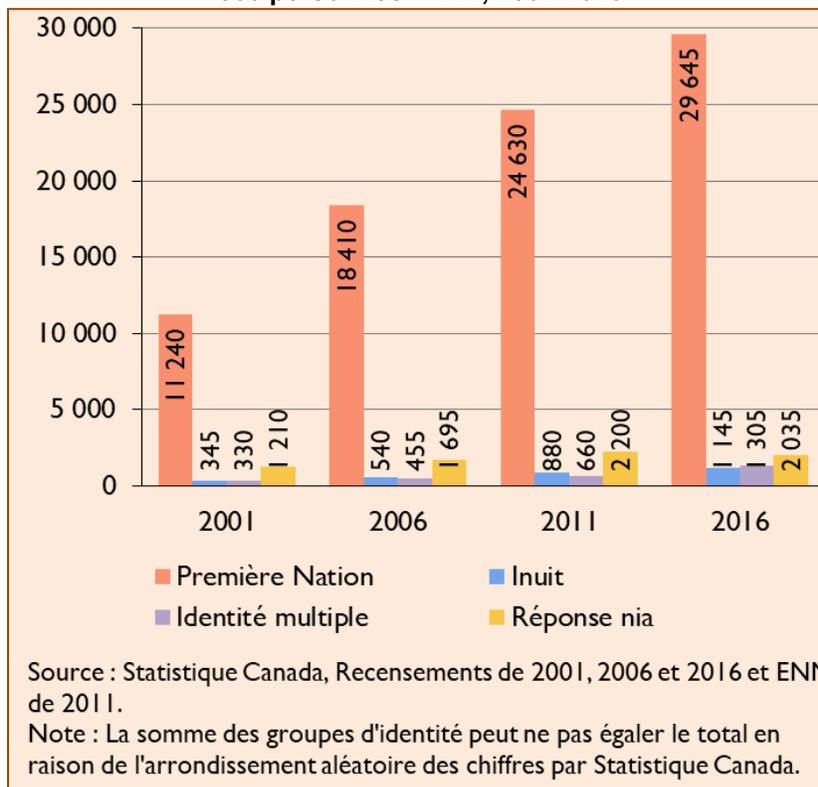


Figure 14
Variation des effectifs PN-PI vivant dans les 30 villes du Québec
comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016

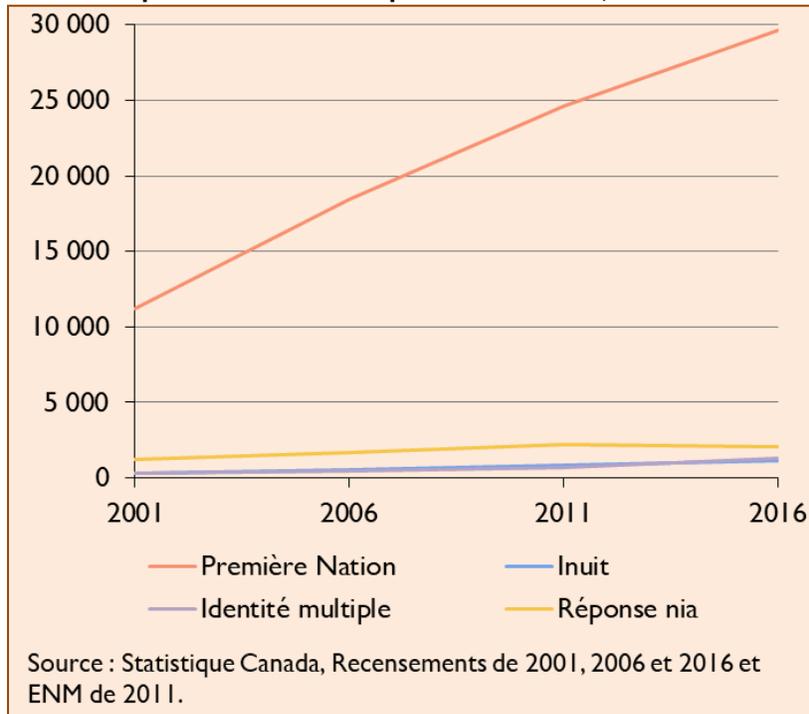


Figure 15
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les 30 villes du Québec
comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2016

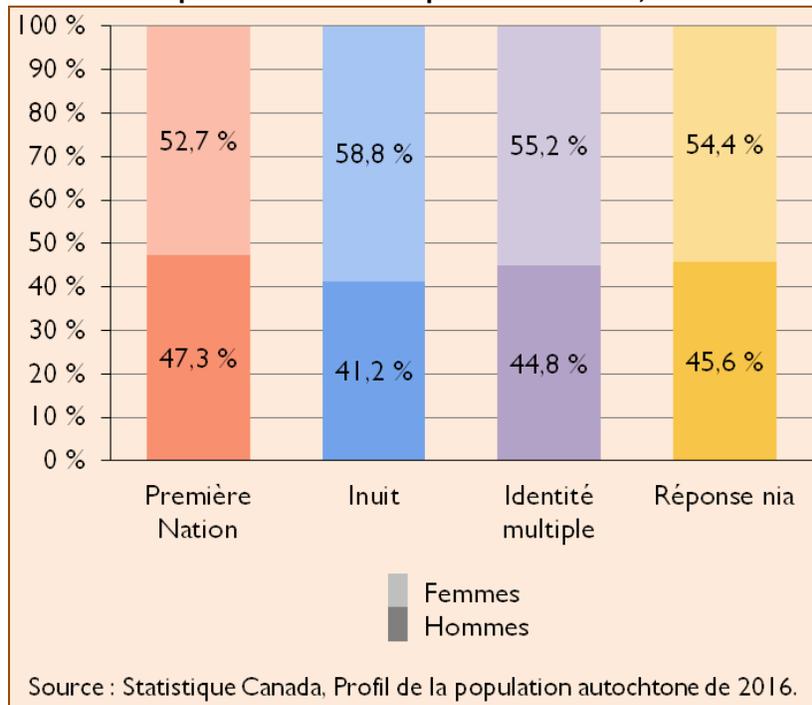
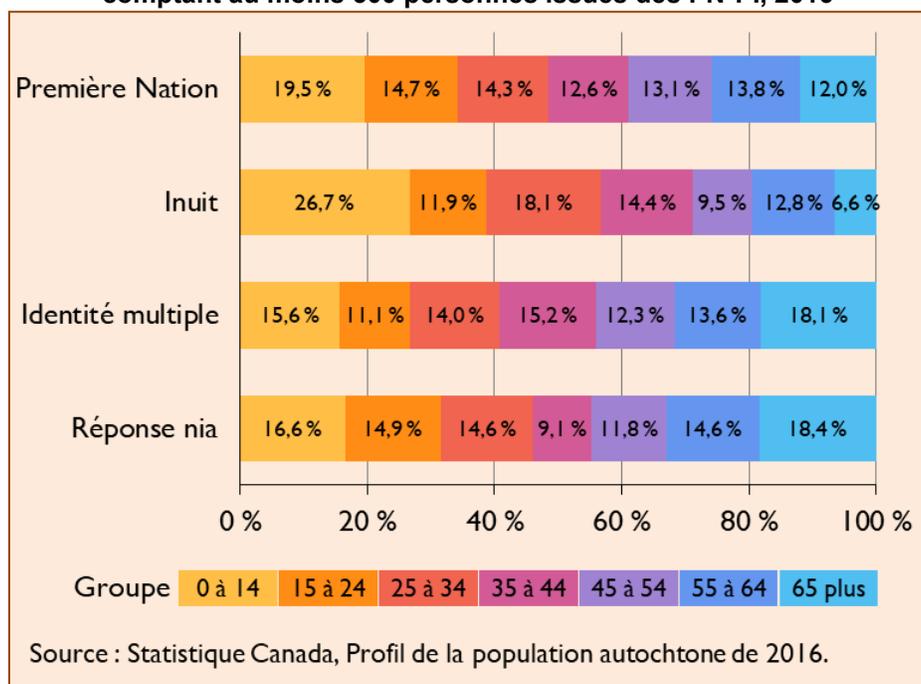


Figure 16
Parts des groupes d'âge selon l'identité dans les 30 villes du Québec
comptant au moins 300 personnes issues des PN-PI, 2016



➤ **Personnes s'identifiant aux Premières Nations**

- Parmi l'ensemble des personnes PN-PI de la province s'identifiant aux Premières Nations, près du tiers réside dans l'une des 30 villes en 2016 (32 %).
- Les 30 villes regroupent 29 645 personnes s'identifiant aux Premières Nations en 2016 (Figure 13 et Tableau 11). Ce groupe d'identité compose 86,9 % de la population PN-PI dans ces villes.
- Représentant au moins les trois quarts des effectifs PN-PI de chacune des 30 villes, le groupe des Premières Nations prédomine largement en 2016.
- La population des Premières Nations qui se concentre dans les 30 villes est constituée de femmes à 52,7 % (Figure 15).
- Les membres des Premières Nations vivant dans l'une des 30 villes sont globalement un peu plus jeunes que dans l'ensemble des villes (Figure 16). Près de la moitié d'entre eux est âgée de moins de 35 ans (48,5 % contre 45,5 % dans l'ensemble des villes).
- Les effectifs des Premières Nations ont augmenté de 163,7 % dans les 30 villes depuis 2001. Cela constitue un gain de 18 405 individus (Figure 14).
- Parmi les 30 villes, les Premières Nations affichent le plus fort taux de croissance à Saint-Hyacinthe. Ses effectifs y ont crû de 1 300 % depuis 2001, ce qui représente un gain de 260 individus.

➤ **Personnes s'identifiant au Peuple Inuit**

- Moins du dixième des Inuit du Québec vit dans l'une des 30 villes en 2016 (8,2 %).
- Le groupe d'identité inuit totalise 1 145 individus dans les 30 villes en 2016 (Figure 13), soit 1,7 % des PN-PI qui y résident.
- Avec 58,8 % de femmes, la population inuit des 30 villes est plus majoritairement féminine que celle des trois autres groupes d'identité (Figure 15).
- Cette population est aussi globalement plus jeune que les autres (Figure 16). Plus du quart des effectifs inuit des 30 villes est âgé de moins de 15 ans en 2016, ce qui est un peu plus que dans les autres villes de la province (26,7 % contre 24,7 %). La plus grande différence entre les 30 villes et les autres s'observe toutefois aux âges intermédiaires. Le tiers des Inuit des 30 villes est âgé de 25 à 44 ans, soit un nombre beaucoup plus important que dans le reste des villes (32,5 % contre 19,5 %).
- Le nombre d'Inuit habitant les 30 villes s'est accru de 800 personnes depuis 2001 (Figure 13), ce qui représente un taux de croissance de 231,9 %.
- Contrairement aux membres des autres groupes d'identité autochtone résidant dans les 30 villes, les Inuit sont fortement concentrés dans la seule ville de Montréal (Tableau 10), qui rassemble 44,1 % des Inuit des 30 villes en 2016.

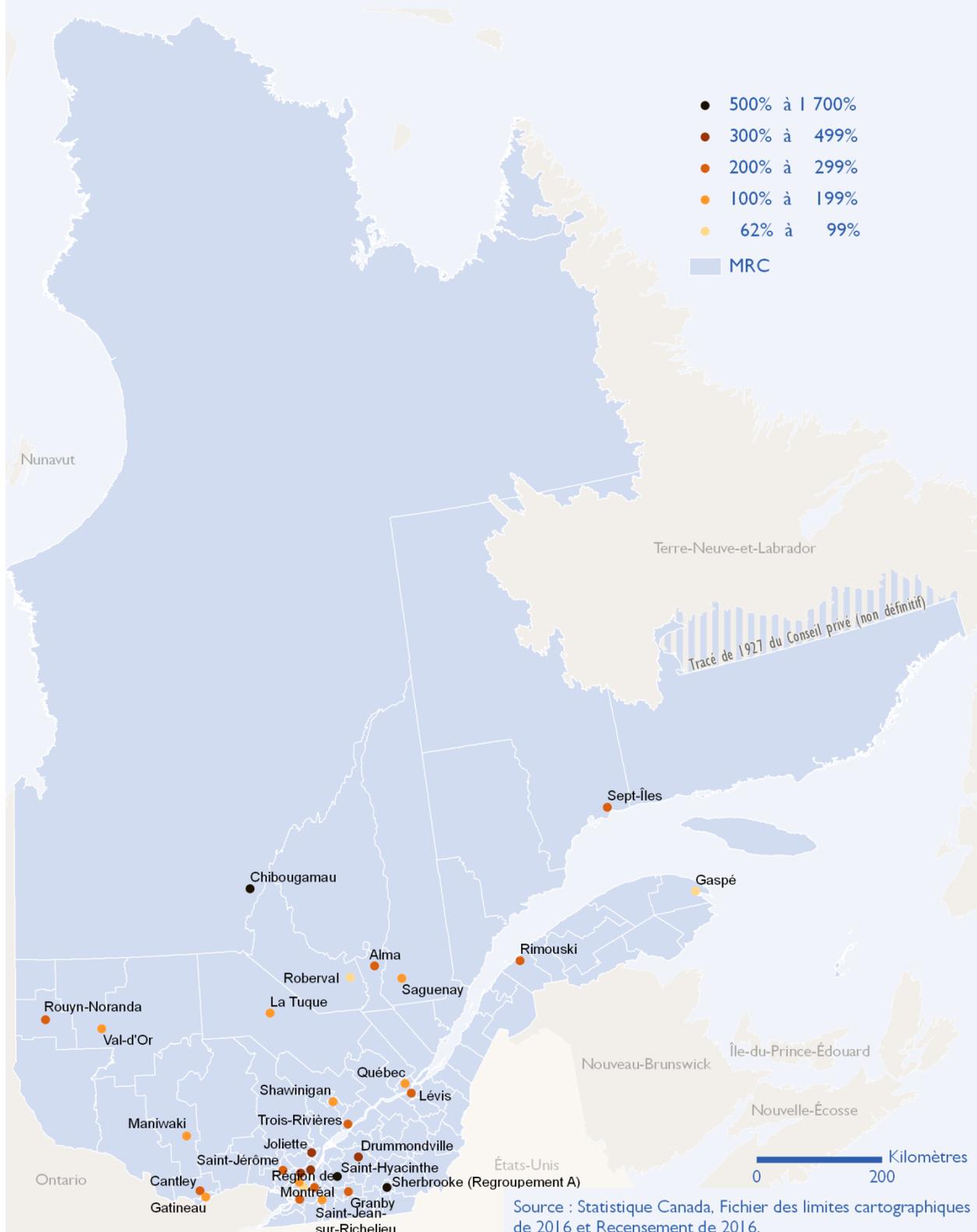
➤ **Personnes s'identifiant aux autres groupes**

- En 2016, près de la moitié des personnes de la province ayant une identité multiple ou dont l'identité est non incluse ailleurs réside dans l'une des 30 villes (respectivement 47,3 % et 48,8 %).
- Ces deux groupes réunis représentent 9,8 % de la population issue des PN-PI des 30 villes en 2016, contre 11,7 % en 2001.
- Les 30 villes regroupent 1 305 personnes ayant une identité multiple en 2016 (Figure 13). Leur nombre a augmenté de 975 individus depuis 2001, soit un taux de croissance de 295,5 %.
- Les personnes ayant une identité non incluse ailleurs sont au nombre de 2 035 en 2016 (Figure 13). Ce groupe affiche le plus faible taux de croissance durant la période (68,2 %), pour un gain de 825 personnes.
- La population des 30 villes dont l'identité est multiple ou non incluse ailleurs est majoritairement composée de femmes (respectivement 55,2 % et 54,4 %; Figure 15).
- Dans la population PN-PI des 30 villes, les personnes âgées de 55 ans et plus sont davantage présentes parmi celles ayant une identité multiple ou non incluse ailleurs (Figure 16). Elles représentent 31,7 % et 33 % des effectifs respectifs de ces deux groupes, ce qui demeure toutefois de moindres proportions que dans les autres villes de la province (respectivement 41,2 % et 36,8 %).

Carte 5 – Trente villes du Québec comptant au moins 300 résidents/résidentes issus des PN-PI en comparaison avec les territoires autochtones ayant au moins 50 résidents/résidentes issus des PN-PI (incluant Kahnawake et Kanesatake), 2016



Carte 6 – Taux de croissance de la population PN-PI dans les 30 villes du Québec comptant au moins 300 personnes PN-PI, 2001-2016



4. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit de l'Île de Montréal selon Statistique Canada

L'Île de Montréal est définie comme la Division de recensement de Montréal (DR). Ce territoire a le statut administratif d'agglomération et comprend la ville de Montréal et quinze autres municipalités reconstituées : Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

➤ Effectifs globaux PN-PI au sein de l'île de Montréal

- Les 16 municipalités qui occupent l'Île de Montréal comptent ensemble 7 350 personnes issues des PN-PI en 2016, en hausse de 87,3 % depuis 2001.
- La population issue des PN-PI qui réside sur le territoire de la ville de Montréal s'élève à 6 660 personnes en 2016.
- En 2016, au sein de l'Île de Montréal, la ville de Montréal regroupe 87,8 % de la population totale PN-PI (contre 87,3 % en 2001).
- Les femmes représentent 53,6 % de la population PN-PI de la ville de Montréal en 2016.
- Parmi les personnes issues des PN-PI habitant les villes du Québec, une sur dix réside dans la ville de Montréal en 2016 (11,1 %). Malgré une croissance de 90 % des effectifs durant la période de 2001 à 2016, cette proportion a diminué depuis 2001, alors qu'elle se situait à 15,8 %.

➤ Personnes s'identifiant aux Premières Nations

- Les 5 465 individus s'identifiant aux Premières Nations constituent le groupe le plus nombreux dans la ville en 2016 (82,1 %). Leur nombre a augmenté de 2 660 individus depuis 2001 (Figure 18), ce qui représente une hausse de 94,8 %.
- La majorité de ces personnes sont des femmes (52,9 %; Figure 19).
- Près du tiers des individus s'identifiant aux Premières Nations et vivant dans la ville de Montréal est d'âge intermédiaire (Figure 20). Les personnes âgées de 25 à 44 ans représentent 31,7 % des effectifs, contre 25,6 % des effectifs des Premières Nations dans l'ensemble des villes de la province.
- La part de la population issue des PN-PI qui s'identifie aux Premières Nations s'est accrue de 2,1 points entre 2001 et 2016 (Figure 21).
- Un dixième des personnes s'identifiant aux Premières Nations et vivant hors des communautés autochtones habitent la ville de Montréal (10,6 %, Figure 17). Cette proportion a diminué de 4,2 % depuis 2001.

➤ Personnes s'identifiant au Peuple Inuit

- Les Inuit sont beaucoup moins présents dans la population issue des PN-PI, avec 7,6 % des effectifs de la ville. Ceux et celles qui ne vivent pas dans l'un des villages nordiques se concentrent toutefois bien davantage dans la ville de Montréal en 2016. Les 505 Inuit de la ville

de Montréal représentent ainsi 24,4 % des effectifs résidant dans les villes du Québec et 65,2 % de ceux habitant l'une des 12 villes ayant un centre d'amitié autochtone.

- La population inuit de la ville s'est accrue de 134,9 % depuis 2001 (Figure 18). Toutefois, à l'image du groupe précédent, la part des effectifs urbains habitant la ville de Montréal enregistre une diminution de 7 points durant la période considérée.
- La ville de Montréal semble particulièrement attirante pour les femmes dans la population inuit (Figure 19). Elles composent près des deux tiers des effectifs en 2016 (64 %).
- Parmi les Inuit, la ville de Montréal attire davantage les plus jeunes (Figure 20). Près de trois Inuit sur cinq sont âgés de moins de 35 ans, soit davantage que dans l'ensemble des villes de la province (57,9 % contre 53,2 %).
- À l'échelle de l'Île de Montréal, la plupart des personnes issues des PN-PI résident dans la ville de Montréal en 2016. Les Inuit ont toutefois davantage tendance à résider dans l'une des autres villes de l'Île de Montréal. Le quart des effectifs de l'île, soit 165 personnes, habite l'une des 15 municipalités reconstituées occupant le reste de l'île (essentiellement à Dorval et à Sainte-Anne-de-Bellevue). Les Inuit qui résident spécifiquement dans « le reste » de l'île de Montréal représentent ainsi 8 % des effectifs vivant en milieu urbain en 2016 (Figure 17).
- Néanmoins, les Inuit sont plus présents dans la population PN-PI de la ville de Montréal en 2016 qu'en 2001. Leur part des effectifs a augmenté de 1,5 point durant la période (Figure 21).

Figure 17
Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain
qui résident dans l'Île de Montréal, 2016

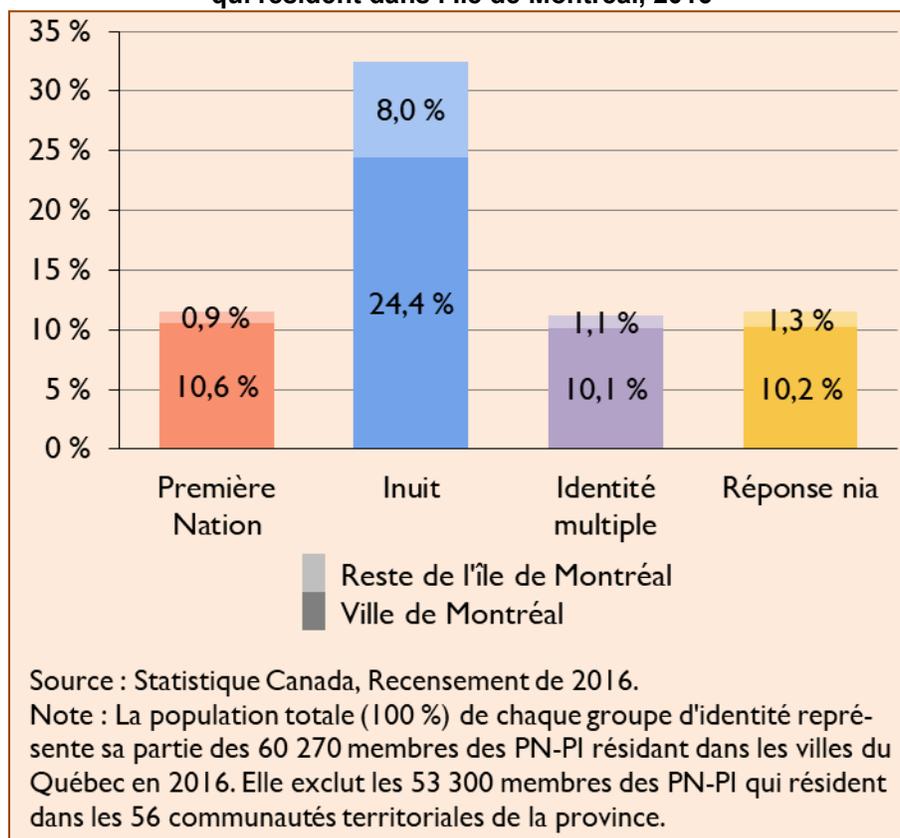


Figure 18
Effectifs des groupes d'identité PN-PI qui résident dans l'Île de Montréal, 2016

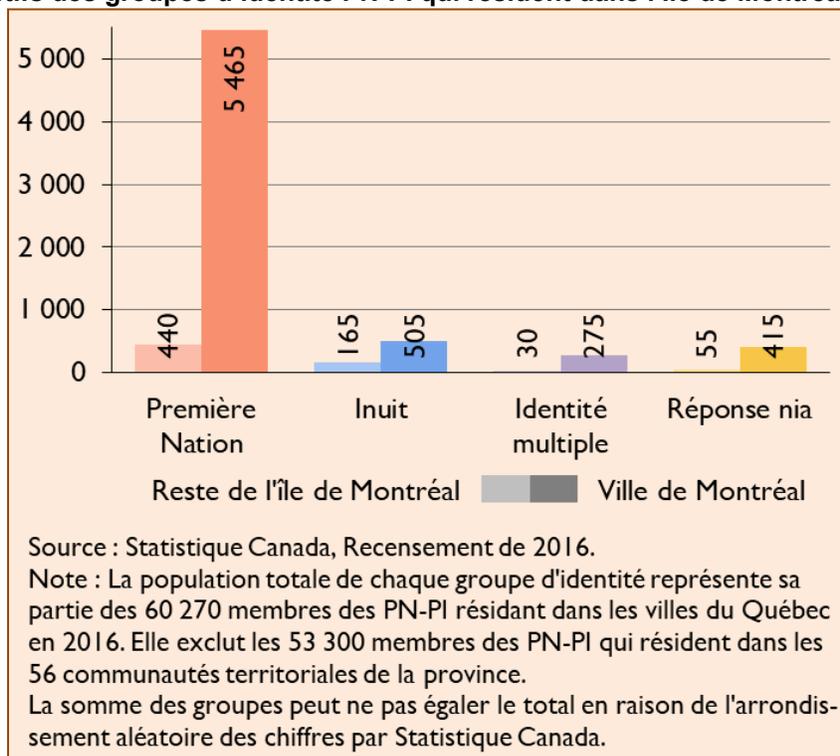


Figure 19
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la ville de Montréal, 2016

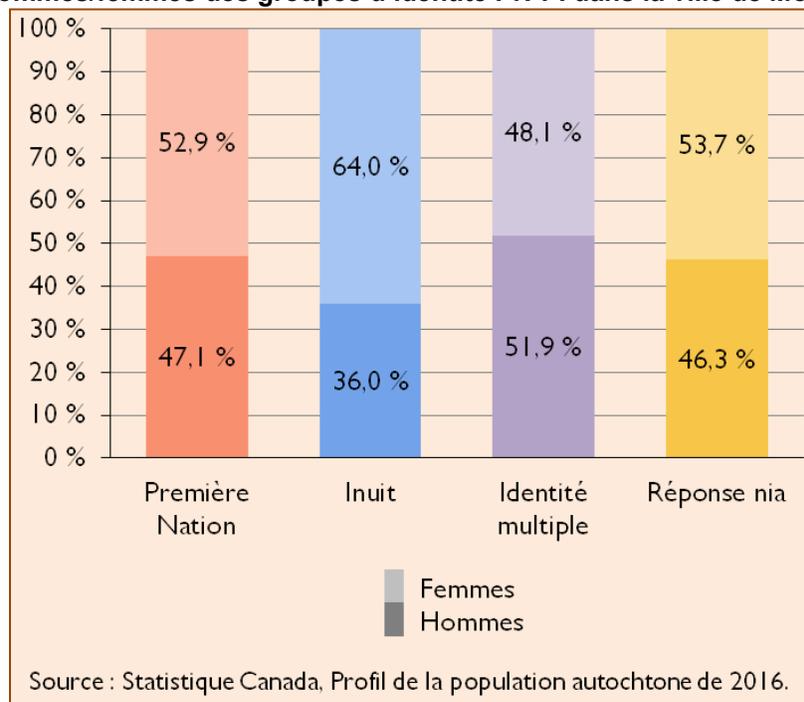
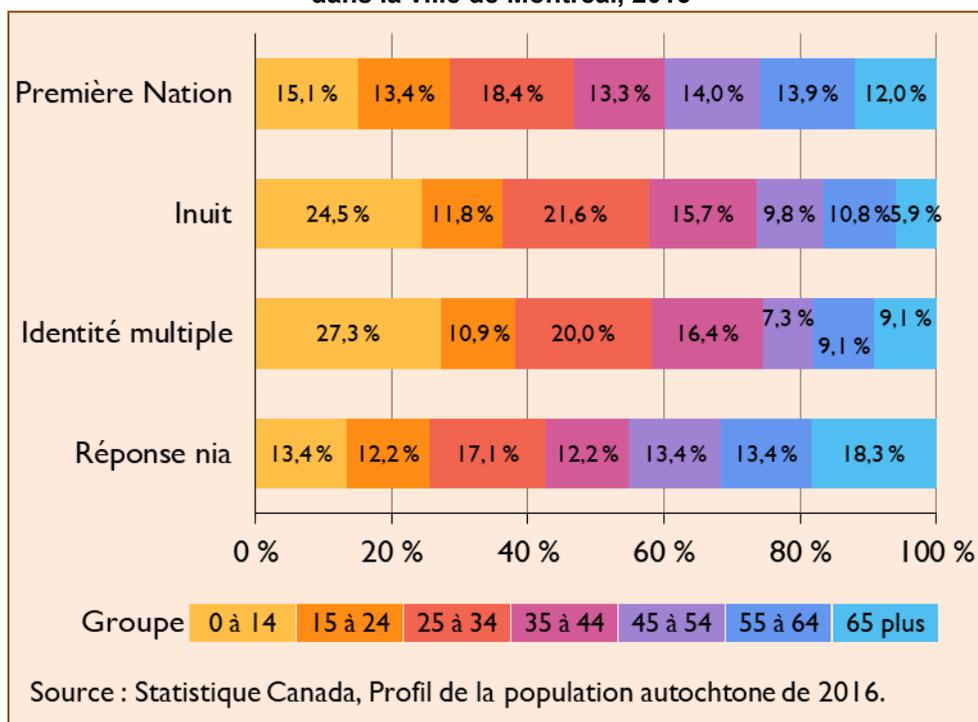


Figure 20
Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI
dans la ville de Montréal, 2016



➤ **Personnes s'identifiant aux autres groupes**

- Les deux autres groupes (les 275 personnes ayant une identité multiple et les 415 dont l'identité est non incluse ailleurs) représentent 10,4 % des effectifs PN-PI de la ville en 2016 (Figure 18).
- La ville rassemble un dixième des effectifs urbains de chaque groupe et cette proportion a aussi diminué depuis 2001 (baisse de 4,4 points et de 9 points respectivement). De fait, le nombre de personnes non incluses ailleurs ne s'est accru que de 20 individus (Figure 22) ce qui représente une hausse de 5,1 % durant l'ensemble de la période de 2001 à 2016.
- Les femmes représentent la majorité des résidents/résidentes de la ville de Montréal dont l'identité est non incluse ailleurs (Figure 19), mais contrairement à ce que l'on observe dans les autres villes, elles sont minoritaires dans le groupe d'identité multiple (respectivement 53,7 % et 48,1 %).
- La structure d'âge du groupe montréalais d'identité multiple se distingue aussi de celle des autres villes. À Montréal, la majorité des effectifs est âgé de moins de 35 ans (Figure 20), à l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble des villes (58,2 % contre 36,9 %).
- Contrairement à ce que l'on observe globalement dans les villes, la structure d'âge du groupe d'identité non incluse ailleurs diffère sensiblement de celle du groupe d'identité multiple (Figure 20). Les personnes âgées de moins de 35 ans représentent 42,7 % de cet effectif.
- Il résulte de cette faible croissance que la population issue des PN-PI de la ville appartient plus rarement au groupe dont l'identité est non incluse ailleurs en 2016 qu'en 2001. Leur part des effectifs de la ville a baissé de 5,1 points durant cette période (Figure 21).

Figure 21
Variation de la part des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans la ville de Montréal, 2001-2016

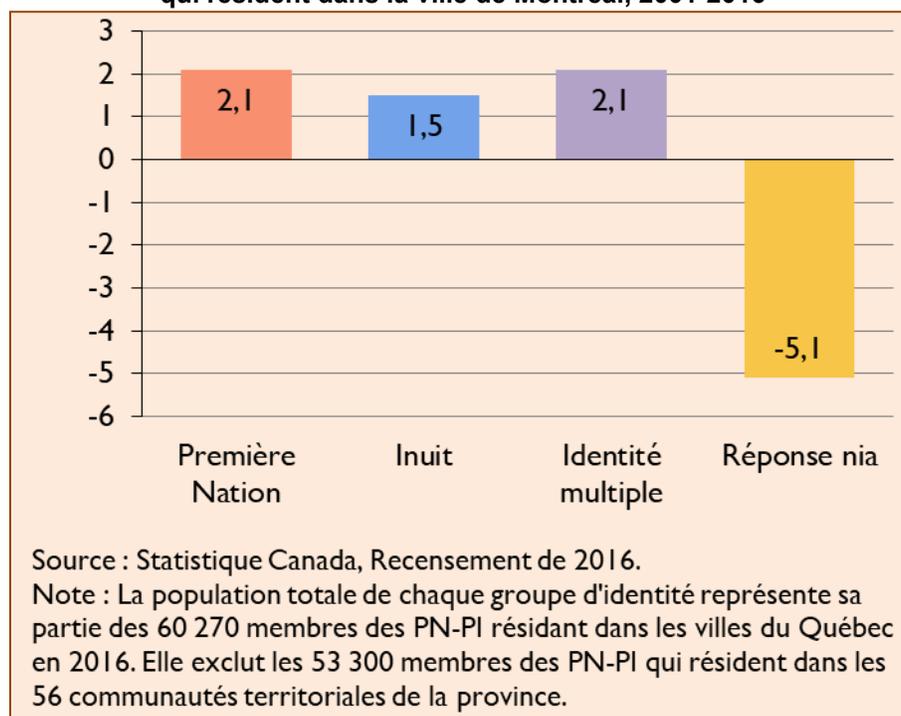
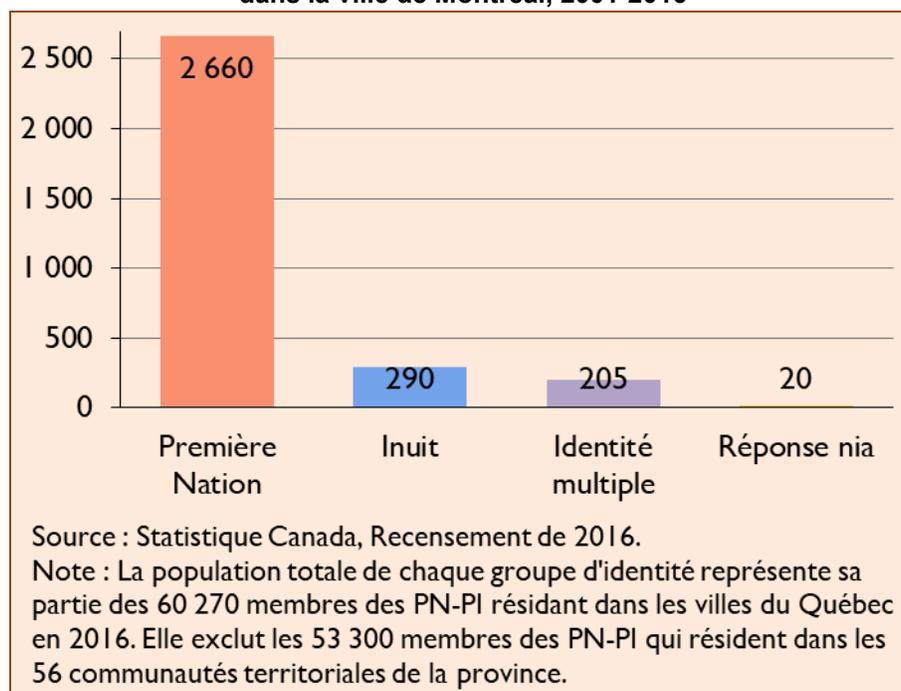


Figure 22
Variation des effectifs PN-PI vivant en milieu urbain qui résident dans la ville de Montréal, 2001-2016



5. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit de l'agglomération de Québec selon Statistique Canada

L'agglomération de Québec est un territoire administratif définie statistiquement comme la Division de recensement de Québec (DR) dont est soustraite la communauté territoriale Huronne-Wendate de Wendake. Ce territoire comprend la ville de Québec, deux municipalités reconstituées (L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures) et la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

➤ Effectifs globaux PN-PI au sein de l'agglomération de Québec

- Contrairement à ce que l'on observe dans l'Île de Montréal, tous les groupes d'identité PN-PI sont fortement concentrés dans la ville de Québec. On y retrouve 4 025 personnes en 2016, soit 95,5 % des effectifs totaux de l'agglomération (4 215 personnes).
- En 2016, la ville de Québec regroupe 93,7 % de la population totale de l'agglomération et cette proportion n'a pas changé depuis 2001.
- Les femmes sont un peu moins nombreuses dans la population PN-PI de la ville de Québec que dans la ville de Montréal. Les 2 115 effectifs féminins vivant dans la ville de Québec en 2016 représentent néanmoins 52,5 % des effectifs.
- De même, la part de la population PN-PI urbaine de la province qui réside dans la ville de Québec a beaucoup moins diminué que dans la métropole depuis 2001, passant de 7,3 % à 6,7 %.
- La population PN-PI représente 0,8 % de la population totale de la ville de Québec en 2016, en hausse de 0,5 point de pourcentage depuis 2001. Durant cette période, le nombre de personnes résidant dans la ville de Québec a crû de 146,9 %.

➤ Personnes s'identifiant aux Premières Nations

- La majeure partie des personnes issues des PN-PI de la ville s'identifie au groupe des Premières Nations (3 525 personnes; Figure 24). Ce groupe représente 87,6 % du total en 2016, soit une baisse de deux points depuis 2001 (89,6 %). Cependant, la population des Premières Nations de la ville de Québec a augmenté de 141,4 % durant la période.
- La ville de Québec rassemble 6,9 % des effectifs vivant hors des communautés autochtones et s'identifiant aux Premières Nations en 2016 (Figure 23), en baisse de 0,9 point durant cette période.
- Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes dans le groupe des Premières Nations de la ville de Québec (51 %; Figure 25).
- La structure d'âge du groupe des Premières Nations de la ville de Québec s'apparente à celle des effectifs de l'ensemble des villes (Figure 26). Les individus âgés de moins de 35 ans représentent 48,1 % de la population du groupe.
- Dans l'agglomération de Québec, 155 personnes des Premières Nations vivent en dehors de la ville de Québec en 2016 (Figure 24).

➤ **Personnes s'identifiant au Peuple Inuit**

- Une proportion de 6,5 % des Inuit des milieux urbains réside dans la ville de Québec (Figure 23). Cette part s'est accrue de 2,9 points entre 2001 et 2016.
- Les 135 Inuit habitant Québec demeurent néanmoins très peu nombreux dans la population totale des PN-PI de la ville en 2016 (3,4 %).
- Les femmes représentent la majorité des effectifs inuit de la ville de Québec (59,3 %; Figure 25).
- Les Inuit qui résident dans la ville de Québec sont exceptionnellement jeunes (Figure 26). Les deux tiers de leurs effectifs sont âgés de moins de 25 ans et près de la moitié a moins de 15 ans (respectivement 65,4 % et 46,2 %).

➤ **Personnes s'identifiant aux autres groupes**

- En ce qui concerne les deux derniers groupes, les 115 personnes ayant une identité multiple et les 250 personnes dont l'identité est non incluse ailleurs (Figure 24) constituent respectivement 2,9 % et 6,2 % de la population PN-PI de la ville de Québec en 2016.
- Bien que le nombre de personnes ayant une identité multiple ait été minime dans la ville au départ, ce groupe a vu ses effectifs multipliés par 10 entre 2001 et 2016. Toutefois, la ville de Québec ne regroupe toujours que 4,2 % des personnes avec une identité multiple et vivant dans une ville de la province (Figure 23), en hausse de 2,6 points durant cette période.
- Pour ce qui est de la population dont l'identité est non incluse ailleurs, c'est le groupe qui a le moins augmenté depuis 2001 (hausse de 85,2 %). C'est aussi le groupe le plus présent dans les deux municipalités qui complètent l'agglomération de Québec, mais avec seulement 0,7 % des effectifs urbains du groupe (Figure 23); cela ne représente que 30 personnes en 2016 (Figure 24).
- À la différence de la situation observée dans la ville de Montréal, les femmes sont très majoritaires dans la population ayant une identité multiple ou non incluse ailleurs de la ville de Québec. Elles y représentent respectivement 73,9 % et 60 % des effectifs (Figure 25).
- La population ayant une identité multiple qui habite la ville de Québec est plutôt jeune (Figure 26). Bien qu'elle ne compte aucun enfant de moins de 15 ans, 56,5 % des effectifs sont âgés de 15 à 34 ans.
- À la différence des précédentes, les personnes dont l'identité est non incluse ailleurs affichent une structure d'âge peu distinctive dans la ville de Québec (Figure 26). Plus des deux cinquièmes de ces personnes sont âgées de moins de 35 ans et un cinquième, de 65 ans et plus (respectivement 44,9 % et 20,4 %).

Figure 23
Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain
qui résident dans l'agglomération de Québec, 2016

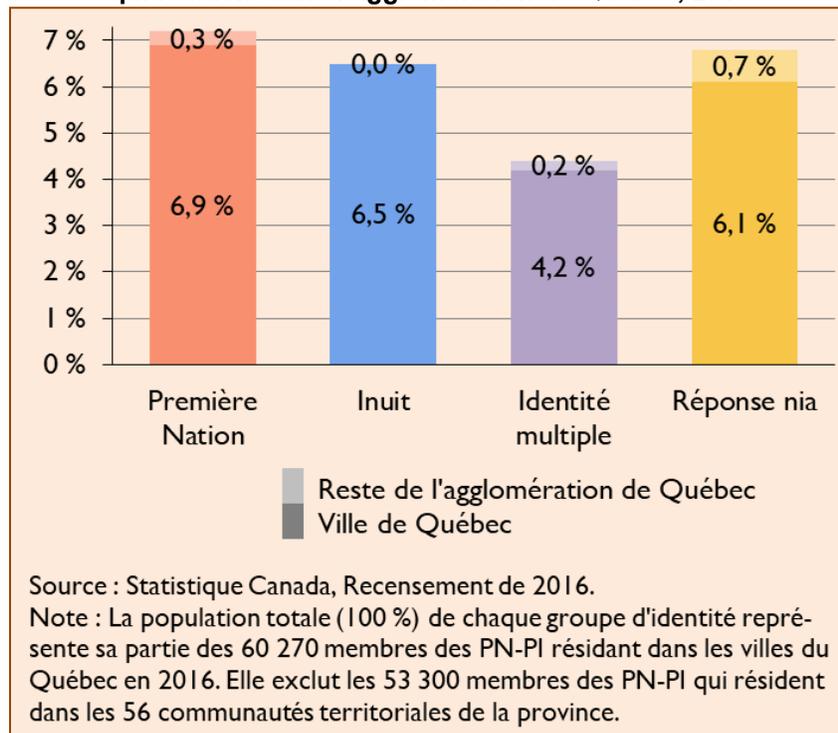


Figure 24
Effectifs des groupes d'identité PN-PI qui résident
dans l'agglomération de Québec, 2016

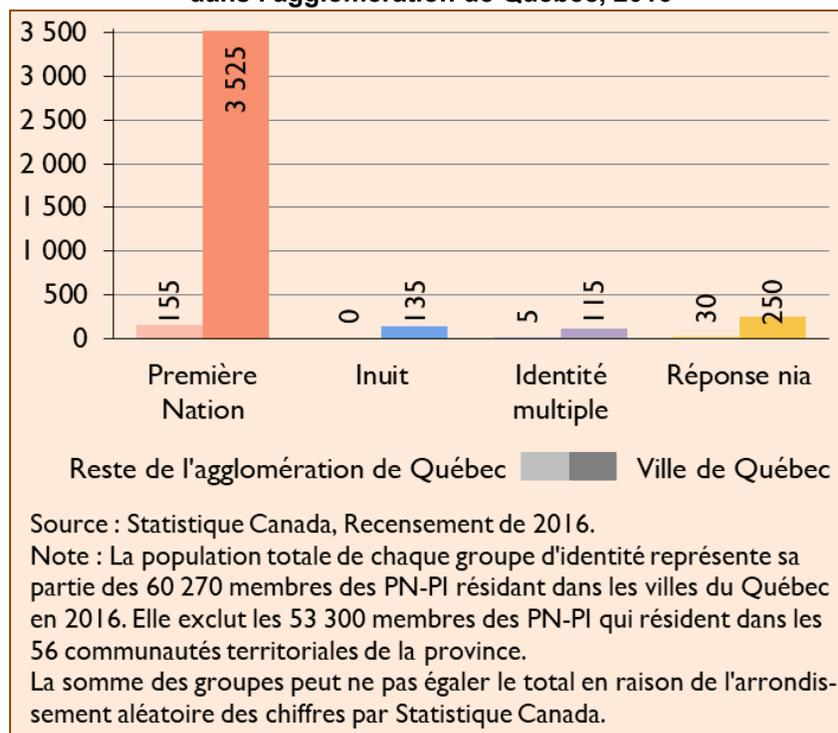


Figure 25
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans la ville de Québec, 2016

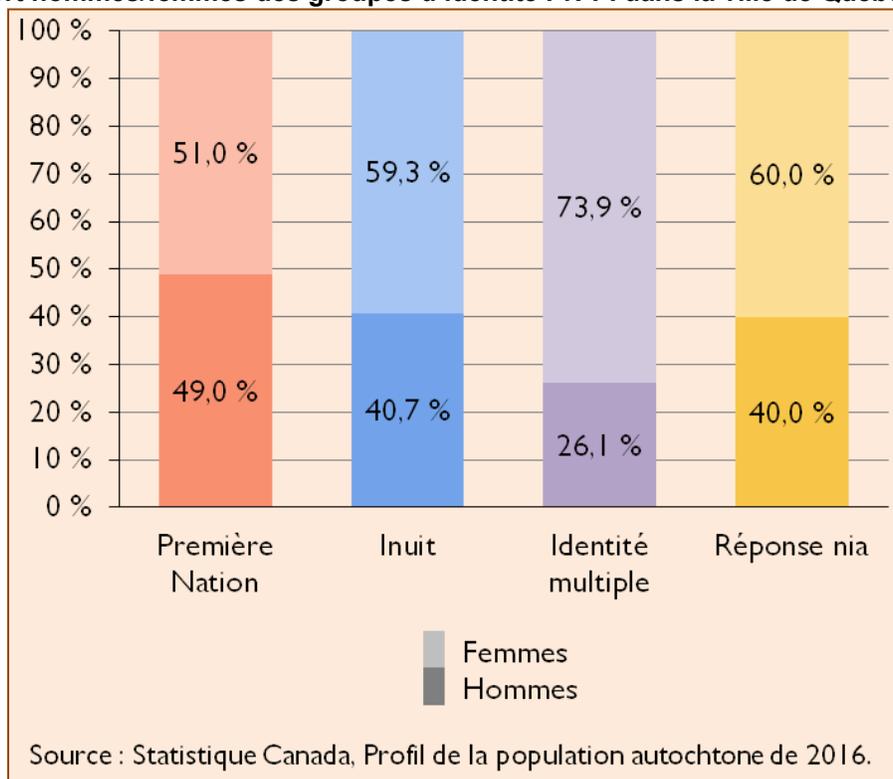
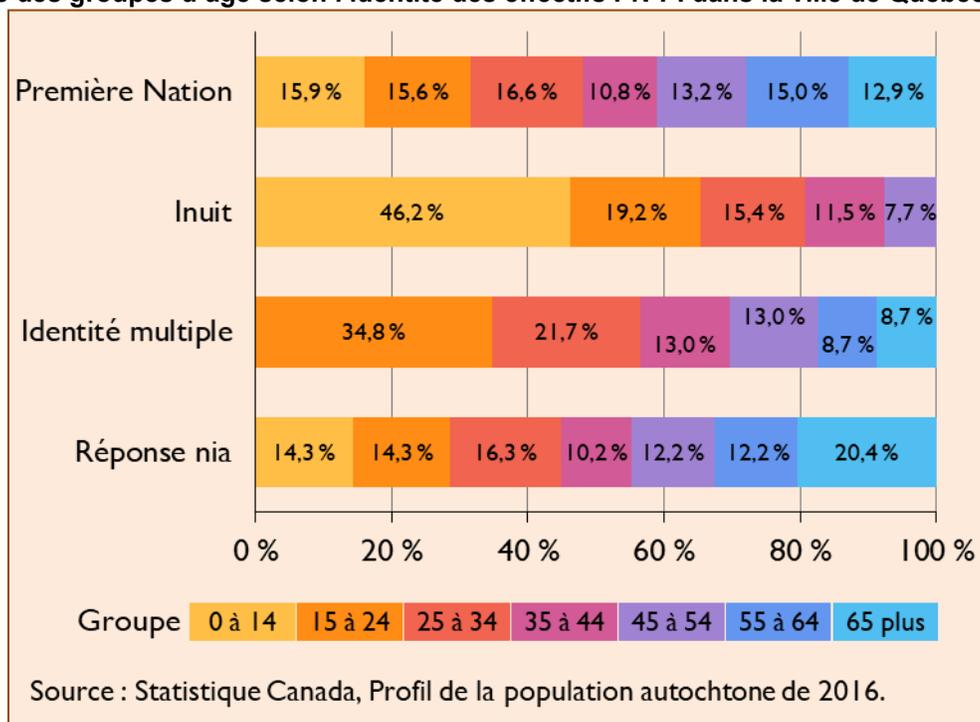


Figure 26
Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI dans la ville de Québec, 2016



6. Population issue des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes où est localisé un centre d'amitié autochtone selon Statistique Canada

Cette dernière section du rapport se concentre sur les 12 villes de la province où sont présentement localisés les centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Saguenay (ici sous la forme du Regroupement B avec Saint-Honoré), Roberval, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières et Val-d'Or.

Les centres d'amitié sont des organismes communautaires dont l'action publique auprès de la population autochtone se déploie sur plusieurs plans (mieux-être, éducation, employabilité, logement, itinérance, engagement citoyen) et s'adresse autant aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux aînés/aînées, qu'aux parents et grands-parents²⁰.

Ces centres ne sont pas spécifiques au Québec. Leur création remonte aux années 1950 alors qu'ils ont fait leur apparition dans plusieurs villes du Canada au sein desquelles se sont peu à peu établies des familles autochtones ayant quitté leurs communautés d'appartenance, soit volontairement à la recherche d'emplois par exemple, soit par obligation légale dans le cas des femmes dont le mari était un non-Indien²¹ et qui avaient en conséquence perdu leur statut et leur droit de résidence sur la réserve (Lévesque 2016). Leur mission depuis les tout débuts vise l'amélioration des conditions de vie et de santé des Autochtones des milieux urbains. On compte aujourd'hui plus de 120 centres d'amitié autochtones répartis dans toutes les provinces canadiennes.

À l'échelle du Québec, le premier centre a vu le jour en 1969; il s'agit du Centre d'amitié autochtone de Chibougamau, qui deviendra plus tard le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau. D'autres suivront dans les décennies subséquentes (Tableaux 12 et 13). Quatorze centres d'amitié sont aujourd'hui à l'œuvre dans 12 villes. Onze d'entre eux sont regroupés sous la bannière provinciale du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, association provinciale fédératrice mise sur pied en 1976 (Carte 7). La localisation de ces centres ne relève pas du hasard : ils sont tous établis dans des villes-relais, c'est-à-dire des villes où on observe une grande circulation de personnes autochtones à partir des communautés territoriales depuis fort longtemps.

Il est possible de réunir ces centres d'amitié en deux groupes lorsque l'on tient compte de la provenance des personnes qui les fréquentent : ceux qui sont localisés en région mobilisent généralement des personnes issues des mêmes Nations d'appartenance (généralement une ou deux Nations), alors que les centres établis à Montréal (métropole) et à Québec (Capitale-Nationale) accueillent une population plus diversifiée susceptible de provenir de toutes les Nations de la province. Les facilités de déplacement par les routes ou les voies aériennes ont aussi un

²⁰ Les centres d'amitié ne sont pas les seuls organismes autochtones qui offrent des services à la population autochtone des villes. Cependant, ils se distinguent par leur vision communautaire, la nature coopérative de leurs activités et leur mode de fonctionnement résolument participatif. Leur création relève toujours d'une mobilisation citoyenne locale, parfois régionale. Le mouvement des centres d'amitié autochtone à travers le pays est largement reconnu aujourd'hui pour son rôle dans la protection de l'identité autochtone, la préservation de la culture et la transmission intergénérationnelle des savoirs autochtones. Au fil des décennies, ces organismes sont devenus des acteurs institutionnels de premier plan dans le renouvellement des politiques publiques destinées à la population autochtone des milieux urbains. Si leur mission est toujours d'améliorer les conditions de vie et la santé des Autochtones de tous âges et genres, ce sont aujourd'hui des lieux d'apprentissage et de formation dynamiques, des entreprises sociales solidement ancrées et fermement engagées dans la lutte contre le racisme et le sexisme systémique.

²¹ Voir à ce sujet la note 10 dans la première section du présent rapport.

impact sur le type de présence autochtone dans les grandes villes de même que sur la gamme des services que l'on y trouve. Pensons simplement aux établissements d'enseignement collégial et universitaire, ou encore aux grands centres hospitaliers que fréquentent des personnes autochtones de toutes provenances, incluant celles originaires de l'extérieur du Québec.

Tableau 12
Les centres d'amitié autochtones du Québec localisés en région

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Ville d'accueil
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	1969	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	1974	Val-d'Or
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1975	La Tuque
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	1978	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	2001	Joliette
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	2006	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	2009	Trois-Rivières
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	2010	Saguenay
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	2016	Maniwaki
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean	2016	Roberval

Tableau 13
Les centres d'amitié autochtones localisés dans la métropole et la Capitale-Nationale

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Métropole et Capitale-Nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	1975	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	1979	Québec
Montréal Autochtone/Native Montréal	2014	Montréal
Centre multi-services Mamuk de Québec	2018	Québec

Tableau 14
Nombre de personnes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec où est localisé un centre d'amitié autochtone et proportions par rapport au total provincial PN-PI, 2016

Ville d'accueil	PN-PI global province		Première Nation		Inuit		Identité multiple		Réponses nia	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Montréal	6 660	5,9	5 465	5,9	505	3,6	275	10,0	415	10,0
Québec	4 025	3,5	3 525	3,8	135	1,0	115	4,2	250	6,0
Saguenay (Regroup. B)*	1 925	1,7	1 665	1,8	50	0,4	100	3,6	110	2,6
Trois-Rivières	1 115	1,0	1 000	1,1	25	0,2	10	0,4	80	1,9
Val-d'Or	1 055	0,9	1 005	1,1	10	0,1	15	0,5	25	0,6
Sept-Îles	980	0,9	905	1,0	40	0,3	35	1,3	0	0,0
La Tuque	720	0,6	695	0,8	0	0,0	15	0,5	10	0,2
Roberval	575	0,5	540	0,6	10	0,1	15	0,5	10	0,2
Joliette	475	0,4	465	0,5	0	0,0	10	0,4	0	0,0
Maniwaki	320	0,3	295	0,3	0	0,0	10	0,4	15	0,4
Chibougamau	310	0,3	300	0,3	0	0,0	0	0,0	10	0,2
Senneterre	100	0,1	90	0,1	-	-	-	-	10	0,2
TOTAL	18 260	16,1	15 950	17,2	775	5,6	600	21,7	935	22,4

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

%▼ : Proportion dans la population totale PN-PI de la province.

- Depuis 2016, les données qui concernent la ville de Saguenay incluent les données de la municipalité de Saint-Honoré (Regroupement B).

Tableau 15

Nombre de personnes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec où est localisé un centre d'amitié autochtone et proportions par rapport à la population totale PN-PI des villes, 2016

Ville d'accueil	PN-PI global villes		Première Nation		Inuit		Identité multiple		Réponses nia	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Montréal	6 660	11,1	5 465	10,6	505	24,4	275	10,1	415	10,2
Québec	4 025	6,7	3 525	6,9	135	6,5	115	4,2	250	6,1
Saguenay (Regroup. B)*	1 925	3,2	1 665	3,2	50	2,4	100	3,7	110	2,7
Trois-Rivières	1 115	1,9	1 000	1,9	25	1,2	10	0,4	80	2,0
Val-d'Or	1 055	1,8	1 005	2,0	10	0,5	15	0,6	25	0,6
Sept-Îles	980	1,6	905	1,8	40	1,9	35	1,3	0	0,0
La Tuque	720	1,2	695	1,4	0	0,0	15	0,6	10	0,2
Roberval	575	1,0	540	1,1	10	0,5	15	0,5	10	0,2
Joliette	475	0,8	465	0,9	0	0,0	10	0,4	0	0,0
Maniwaki	320	0,5	295	0,6	0	0,0	10	0,4	15	0,4
Chibougamau	310	0,5	300	0,6	0	0,0	0	0,0	10	0,2
Senneterre	100	0,2	90	0,2	-	-	-	-	10	-
TOTAL	18 260	30,3	15 950	31,0	775	37,4	600	22,1	935	22,9

Source : Statistique Canada, Profil du recensement de 2016.

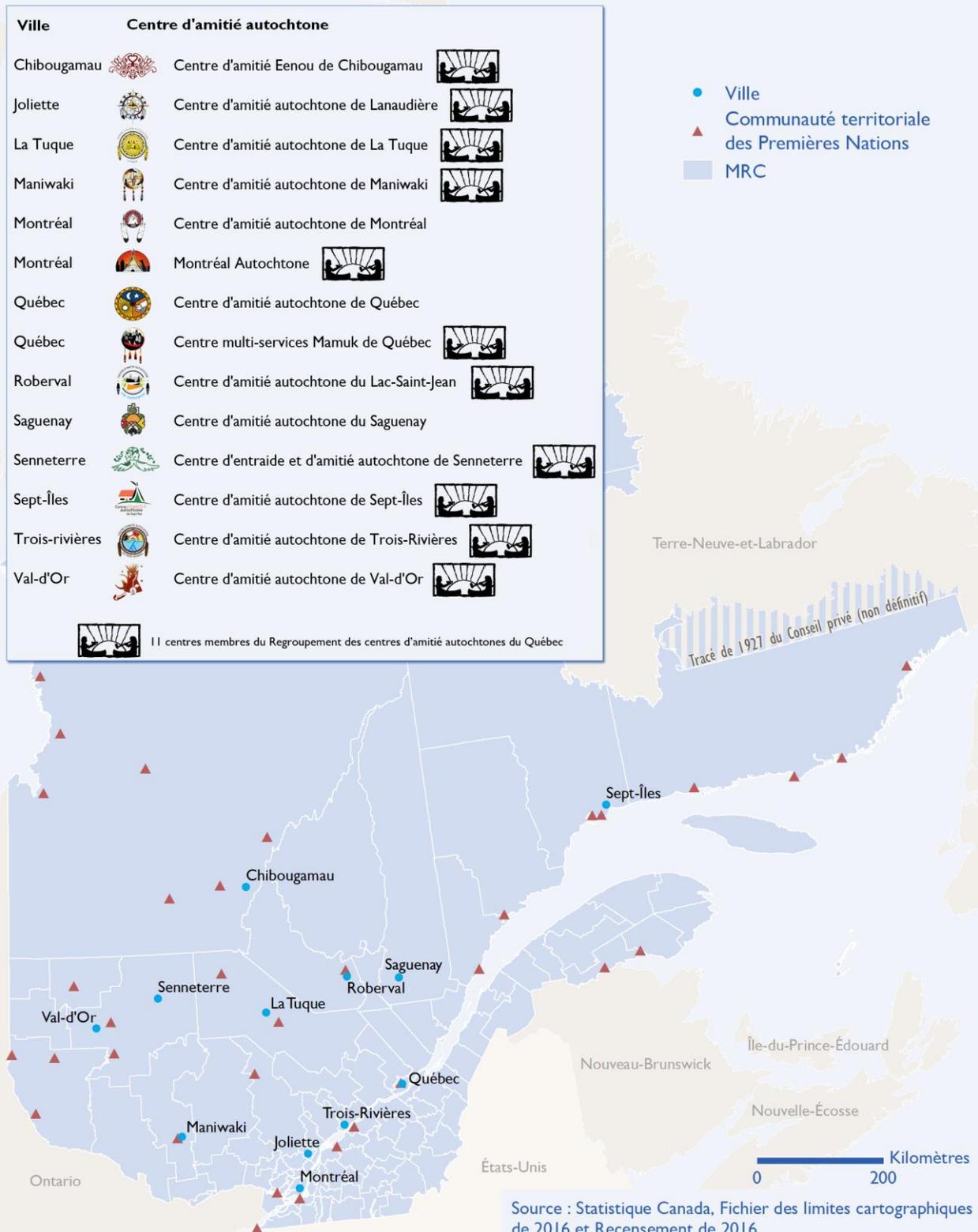
%▼ : Proportion dans la population totale PN-PI des villes.

- Depuis 2016, les données qui concernent la ville de Saguenay incluent les données de la municipalité de Saint-Honoré (Regroupement B).

6.1 Effectifs globaux des quatre groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes d'accueil des centres d'amitié

- Ces 12 villes regroupent 18 260 personnes issues des PN-PI qui constituent 0,7 % de leur population totale (autochtone et non autochtone) de 2 566 430 personnes en 2016. La population issue des PN-PI de ces 12 villes représente 16,1 % des effectifs PN-PI de la province (incluant ceux des 78 territoires autochtones) et près du tiers de ceux vivant dans les villes (30,3 %).
- La population issue des PN-PI de ces 12 villes compte 9 620 femmes et 8 585 hommes, soit une proportion moyenne de 52,9 % de femmes en 2016. Selon les groupes d'identité autochtone considérés, cette proportion varie mais elle demeure majoritaire pour chacun des groupes considérés.
- Les 12 villes avec un Centre d'amitié autochtone sont réparties dans le tiers méridional de la province (Carte 7).
- On observe le plus grand effectif PN-PI dans la ville de Montréal en 2016 (6 660 personnes). Les villes de Québec et de Saguenay (territoire du Regroupement B) occupent les deuxième et troisième rangs (respectivement 4 025 et 1 925 personnes).
- Entre 2001 et 2016, la population issue des PN-PI des 12 villes s'est accrue de 128,7 %, soit sensiblement moins que la croissance observée dans les autres villes de la province (195 %).
- La ville de Chibougamau affiche la plus forte hausse durant la période de 2001 à 2016 (520 %) et la ville de Senneterre affiche la seule décroissance observée (-9,1 %).
- Les trois quarts de la population issue des PN-PI des 12 villes où se trouve un Centre d'amitié autochtone résident dans les trois plus grandes, soit Montréal, Québec et Saguenay. Cette proportion a baissé durant cette période, passant de 73,8 % en 2001 à 69,1 % en 2016.

Carte 7 – Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones du Québec, 2018



➤ Personnes s'identifiant aux Premières Nations

- Près du tiers (31 %) des 51 395 personnes s'identifiant aux Premières Nations et vivant dans les villes de la province en 2016 se concentre dans l'une des 12 villes ayant un centre d'amitié autochtone (Figure 27).
- Ces 15 950 personnes des Premières Nations (Figure 28) représentent 87,3 % des effectifs totaux PN-PI de ces douze villes. Leur nombre s'est accru de 136,1 % depuis 2001 (Figure 29). Cela constitue un gain de 9 195 personnes entre 2001 et 2016 (Figure 30).
- Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la population des Premières Nations vivant dans l'une de ces 12 villes (Figure 31). Elles y représentent 52,2 % des effectifs en 2016.
- La moitié des membres des Premières Nations habitant ces 12 villes est âgée de moins de 35 ans (Figure 32). Ces jeunes représentent 50,7 % des effectifs de ces 12 villes, soit davantage que dans l'ensemble des villes de la province (45,5 %).
- Le groupe des personnes s'identifiant aux Premières Nations prédomine largement dans ces 12 villes, mais un peu moins à Montréal où il représente 82,1 % de la population issue des PN-PI en 2016.

Figure 27
Parts des groupes d'identité PN-PI vivant en milieu urbain et résidant dans les 12 villes comptant un centre d'amitié autochtone, 2016

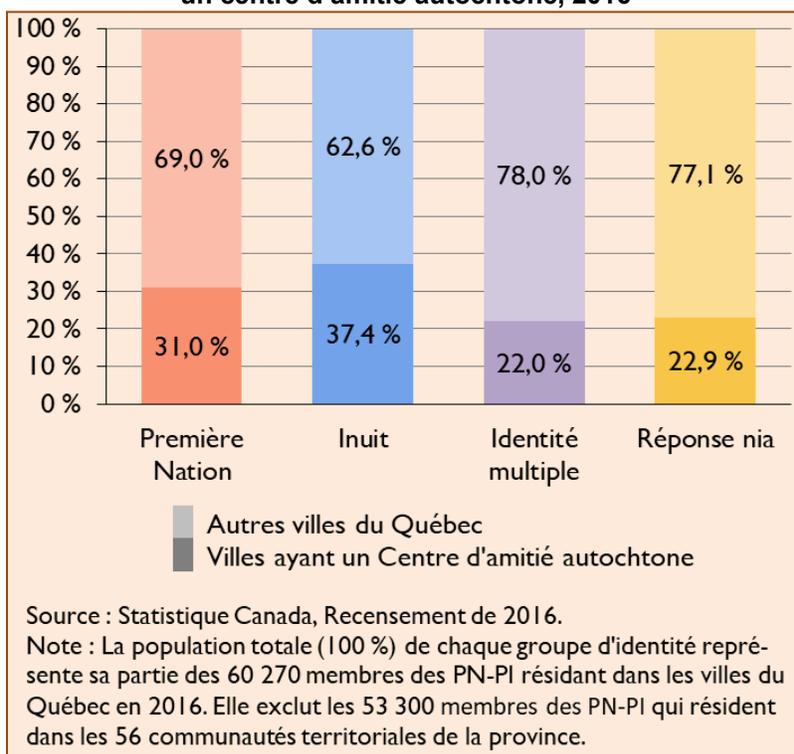
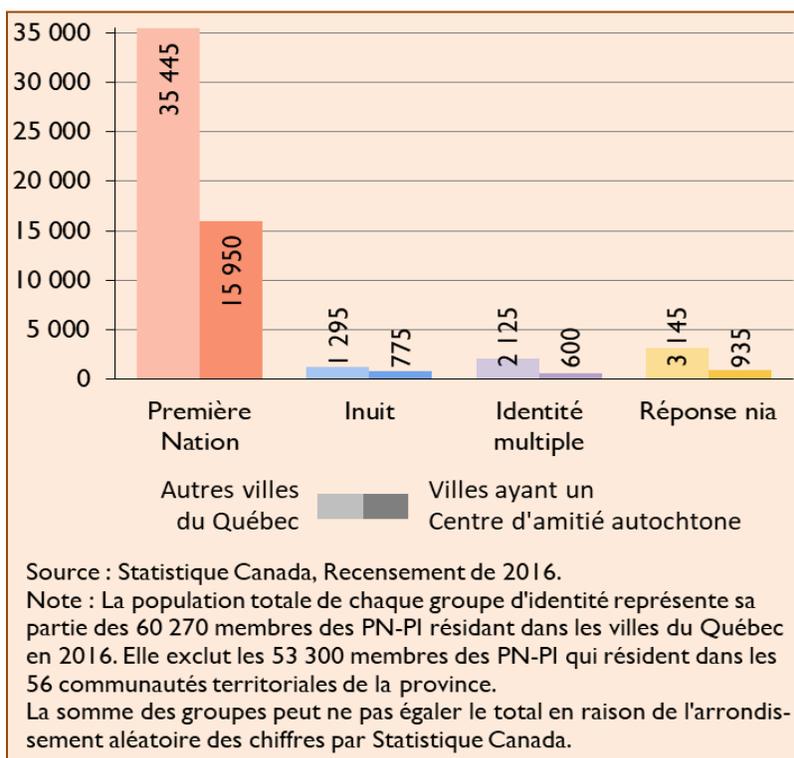


Figure 28
Effectifs des groupes d'identité PN-PI vivant dans les villes et résidant dans les 12 villes comptant un centre d'amitié autochtone, 2016



➤ **Personnes s'identifiant au Peuple Inuit**

- Les Inuit sont peu nombreux dans les villes concernées. Avec un effectif de 775 personnes en 2016 (Figure 28), ils représentent 4,2 % de la population PN-PI de ces villes.
- Cet effectif représente 37,4 % des 2 070 personnes s'identifiant aux Inuit et qui vivent dans les villes du Québec en 2016 (Figure 27 et Tableau 15).
- Les Inuit se concentrent particulièrement, en 2016, dans les trois plus grandes de ces 12 villes. Montréal, Québec et Saguenay (territoire du Regroupement B) rassemblent 89 % du total.
- Dans les 12 villes, trois Inuit sur cinq sont de sexe féminin (61,9 %; Figure 31).
- La proportion des effectifs âgés de moins de 35 ans atteint 57,9 % en 2016 (Figure 32).
- Le nombre d'Inuit habitant l'une de ces 12 villes a augmenté de 505 individus depuis 2001 (Figure 30). Cela représente une hausse de 187 % (Figure 29).

➤ **Personnes s'identifiant aux autres groupes**

- Les deux groupes les moins nombreux représentent 8,4 % des effectifs de ces 12 villes en 2016, soit 935 personnes dont l'identité est non incluse ailleurs et 600 personnes ayant une identité multiple (Figure 28).
- Près du quart des 4 080 PN-PI vivant en ville et dont l'identité est non incluse ailleurs réside dans l'une des 12 villes dotées d'un Centre d'amitié autochtone (22,9 %, Figure 27).

- Les femmes représentent plus de la moitié des PN-PI de ces 12 villes ayant une identité multiple ou non incluse ailleurs (Figure 31). Elles constituent respectivement 54,7 % et 55,8 % des effectifs.
- Les personnes ayant une identité non incluse ailleurs sont globalement plus âgées que celles s'identifiant à un autre groupe PN-PI (Figure 32). Le tiers de leurs effectifs est âgé de 55 ans et plus en 2016 (33,2 %).
- Contrairement à ce que l'on observe dans l'ensemble des villes, les personnes ayant une identité multiple qui se regroupent dans ces 12 villes sont moins âgées que celles d'identité non incluse ailleurs (Figure 32). Le quart des personnes de ce groupe est âgé de 55 ans et plus, ce qui fait qu'elles sont moins nombreuses que les personnes âgées de moins de 25 ans (25 % contre 30 %).
- Entre 2001 et 2016, seulement 170 personnes se sont ajoutées au groupe dont l'identité est non incluse ailleurs (Figure 30). Il s'agit de la plus faible croissance observée parmi les groupes d'identité dans ces 12 villes (22,2 %).
- Chez les 2 725 PN-PI du Québec ayant une identité multiple et vivant en milieu urbain, 22 % des individus habitent l'une de ces 12 villes en 2016 (Figure 27).
- Leur nombre s'est accru de 425 personnes depuis 2001 (Figure 30), ce qui représente une hausse de 242,9 %.

Figure 29
Variation des effectifs PN-PI vivant dans les 12 villes du Québec
comptant un centre d'amitié autochtone, 2001-2016

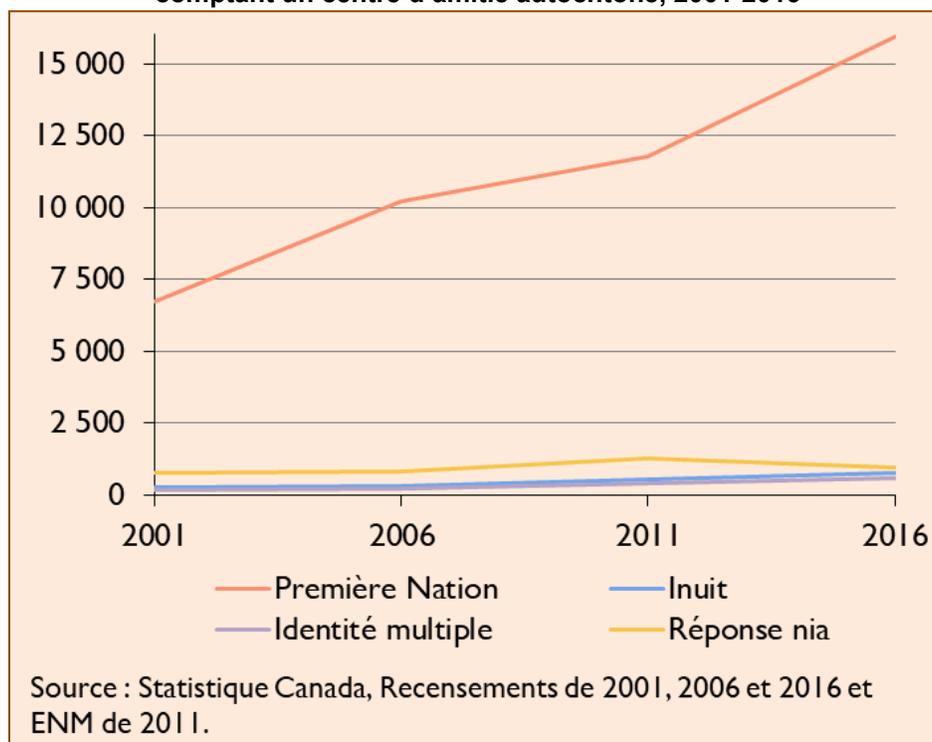


Figure 30
Effectifs PN-PI vivant dans les 12 villes du Québec
comptant un centre d'amitié autochtone, 2001-2016

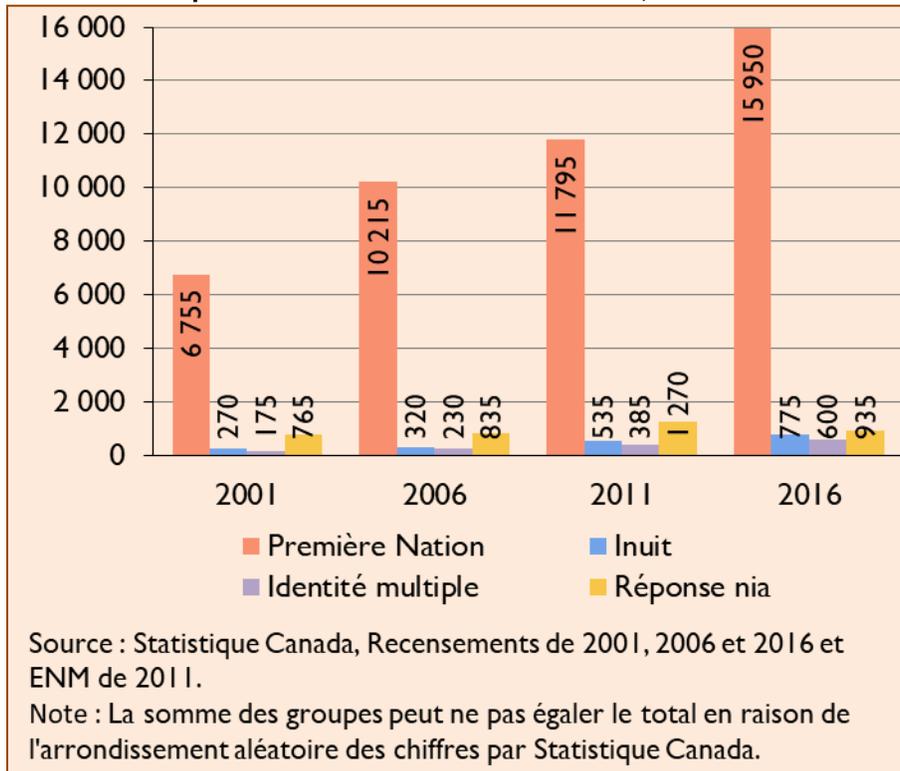


Figure 31
Rapport hommes/femmes des groupes d'identité PN-PI dans les 12 villes du Québec comptant un
centre d'amitié autochtone, 2016

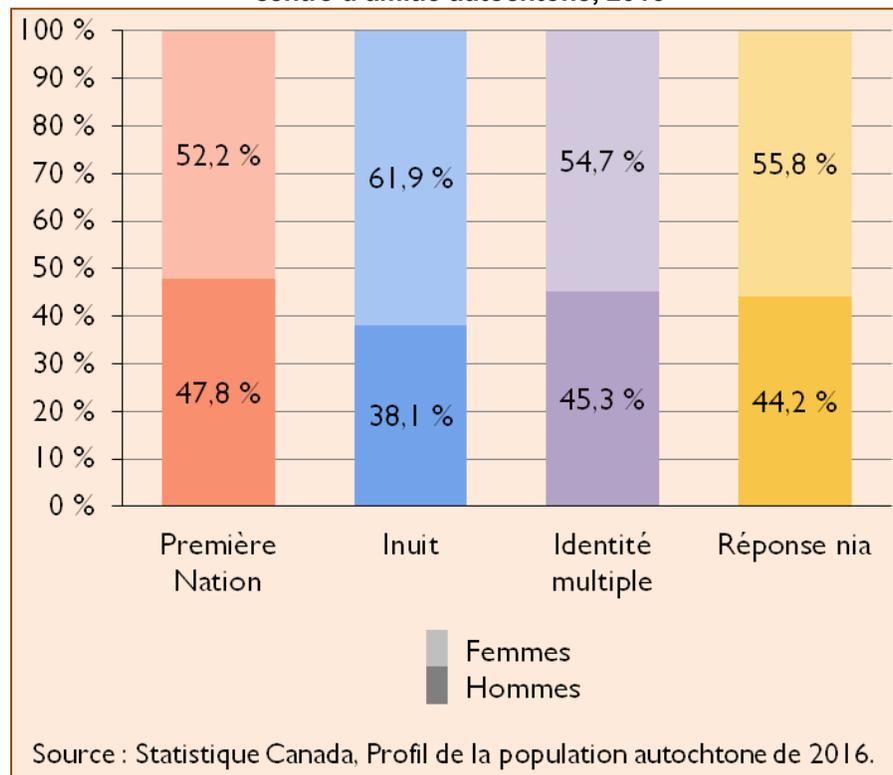
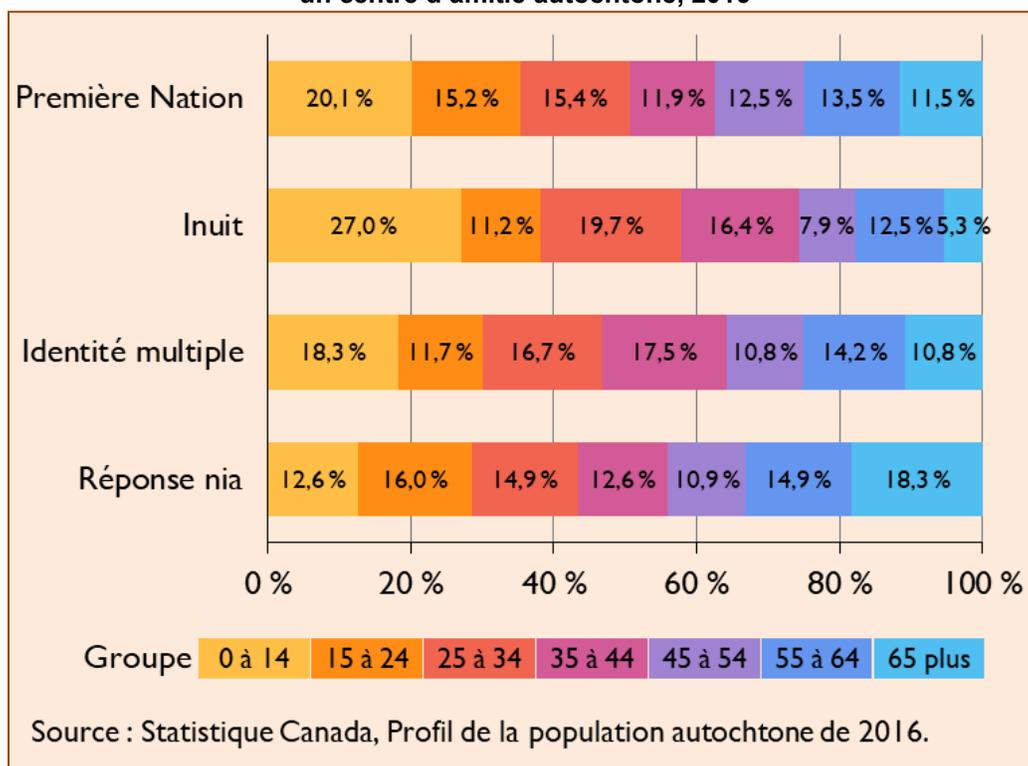


Figure 32
Parts des groupes d'âge selon l'identité des effectifs PN-PI dans les 12 villes du Québec comptant un centre d'amitié autochtone, 2016



6.2 Déploiement spatial des centres d'amitié autochtones en région

Compte tenu de leur mission en tant qu'organisme communautaire prestataire de services destinés à la population autochtone des milieux urbains et ruraux, considérant leur localisation au sein de territoires ancestraux autochtones de même que la grande mobilité résidentielle et géographique qui caractérise la population autochtone dans son ensemble à la grandeur du pays, incluant le Québec, le rayon d'action des centres d'amitié autochtones localisés en région déborde généralement le cadre de la municipalité où ils sont implantés.

En effet, les centres accueillent des personnes des Premières Nations et du Peuple Inuit qui ne sont pas nécessairement résidentes de la ville d'accueil concernée puisqu'ils entretiennent des liens structurants avec divers groupes ou communautés extérieurs à la ville à travers des ententes ou des partenariats de différentes natures (par exemple : Services aux patients cris; Aide aux devoirs). Ces personnes peuvent aussi résider dans d'autres villes situées en périphérie de la ville d'accueil. Cette situation fait en sorte que des ponts de services se créent entre certains centres d'amitié et des communautés autochtones territoriales ou d'autres villes afin d'élargir la gamme de services auxquels la population PN-PI peut avoir accès.

Ce n'est pas nécessairement le cas avec les centres d'amitié localisés à Montréal ou à Québec dont les actions se modulent autrement étant donné l'importance numérique de la population québécoise résidente et les possibilités beaucoup plus nombreuses en matière de services publics. Dans le cadre des travaux antérieurs de l'Alliance de recherche ODENA, le nom de

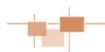
« zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone²² » a été donné à l'aire de distribution de la population PN-PI susceptible de bénéficier des services dispensés par un centre d'amitié autochtone localisé en région (Tableau 16).

Tableau 16
Population résidante des zones d'influence territoriale des Centres d'amitié autochtones localisés en région, 2016

Province de Québec	Population totale	Population PN-PI	Proportion
	7 965 450	113 525	1,4 %
Centre d'amitié autochtone	Population totale de la zone d'influence	Population PN-PI au sein de la zone	Proportion de PN-PI dans la zone
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean ET Centre d'amitié autochtone du Saguenay	268 870	5 890	2,2 %
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (Joliette)	113 190	3 005	2,7 %
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	14 615	3 865	26,4 %
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	53 725	2 905	5,4 %
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	90 685	11 660	12,9 %
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	242 255	2 055	0,8 %
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ET Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	157 855	16 480	10,4 %
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	14 860	6 105	41,1 %

Notes : Un tableau présenté à l'annexe 1 énumère l'ensemble des villes, villages, municipalités et communautés territoriales autochtones localisés à l'intérieur des zones d'influence des centres d'amitié autochtones localisés en région.

Dans deux cas les zones d'influence sont les mêmes étant donné la proximité géographique des centres d'amitié autochtones concernés : 1) Lac-Saint-Jean et Saguenay; 2) Val-d'Or et Senneterre.



²² La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles spatiales : agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et région administrative, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés territoriales autochtones ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques, etc.). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des individus. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

Carte 8 – Zones d’influence territoriale des centres d’amitié autochtones localisés dans les régions du Québec, 2018



Bibliographie

- Affaires indiennes et du Nord Canada. 2005. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2002*. Registre des Indiens. Ottawa.
<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1319048867974/1319048912085>
- Affaires indiennes et du Nord Canada. 2004. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2001*. Registre des Indiens. Ottawa.
<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1319048867974/1319048912085>
- Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). 1966. *Rapport de la Commission Royale sur les Peuples autochtones*. Ministère des Approvisionnements et Services du Canada, Canada.
- Desbiens Caroline, Carole Lévesque et Ioana Comat. 2016. « Inventing New Places ». *Urban Aboriginal Visibility and the Reconstruction of Civil Society in Quebec*, *City and Society* 28(1) : 74-98.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ciso.12074/full>
- Leroux Darryl. 2018a. La naissance des « Métis du Québec ». Le phénomène de l'auto-autochtonisation et ses effets sur l'autodétermination des Premiers Peuples, *Liberté* (321) : 29-32.
- Leroux Darryl. 2018b. Self-made métis, *Maison neuve*. *A Quarterly of Arts, Opinion & Ideas* (December 18) :
<https://maisonneuve.org/article/2018/11/1/self-made-metis/>.
- Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or*. Cahier ODENA n° 2011-01. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec (RCAAQ), Montréal. <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2019/12/CahierODENA2011-01-Val-dOr-CAAVD.pdf>
- Lévesque Carole. 2016. *La présence autochtone dans les villes du Québec : actions, tendances et enjeux*. Cahier ODENA n° 2016-01. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2020/05/CahierODENA-2016-01.pdf>
- Norris Mary J. et Stewart Clatworthy. 2003. Aboriginal Mobility and Migration Within Urban Canada: Outcomes, Factors and Implications, in D. Newhouse et E. Peters (dir.), *Not Strangers in These Parts: Urban Aboriginal People*: 50-78. Ottawa : Policy Research Initiative.
- Services Autochtones Canada. 2018. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2016*. Registre des Indiens, Ottawa. <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1523286391452/1523286414623>
- Statistique Canada. 2017a. *Page d'information sur l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA)* :
http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3250.
- Statistique Canada. 2017b. *Dictionnaire du recensement de 2016*. Produit n° 98-301-X au catalogue :
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>.
- Statistique Canada. 2017c. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Produit n° 98-316-X2016001 au catalogue: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- Statistique Canada. 2013. *Profil de l'ENM, Recensement de 2011*. Produit n° 99-004-XWF au catalogue :
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- Statistique Canada. 2012. *Dictionnaire du Recensement de 2011*. Produit n° 98-301-X2011001 au catalogue : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm>.
- Statistique Canada. 2007. *Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006*. Produit n° 92-591-XWF au catalogue : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>.
- Statistique Canada. 2002. *Profils des communautés de 2001, Recensement de 2001*. Produit n° 93F0053X au catalogue : <http://www12.statcan.gc.ca/english/profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>.



Annexe 1

Villes, villages, municipalités et communautés de résidence des Premières Nations inclus dans les zones d'influence territoriale des centres d'amitié autochtones localisés en région, 2016 (légende à la fin)

Chibougamau	Sainte-Béatrix MÉ	Messines MÉ
Chapais V	Sainte-Émélie-de-l'Énergie MÉ	Montcerf-Lytton MÉ
Chibougamau V	Sainte-Marcelline-de-Kildare MÉ	Mont-Laurier V
Chisasibi TC	Sainte-Mélanie MÉ	Mont-Saint-Michel MÉ
Chisasibi VC	Saint-Félix-de-Valois MÉ	Nominique MÉ
Eastmain TC	Saint-Guillaume-Nord NO	Notre-Dame-de-Pontmain MÉ
Eastmain VC	Saint-Jean-de-Matha MÉ	Notre-Dame-du-Laus MÉ
Eeyou Istchee Baie-James MÉ	Saint-Michel-des-Saints MÉ	Rivière-Rouge V
Mistissini TC	Saint-Paul MÉ	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles MÉ
Mistissini VC	Saint-Pierre VL	Sainte-Anne-du-Lac MÉ
Nemaska TC	Saint-Thomas MÉ	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau MÉ
Nemaska VC	Saint-Zénon MÉ	
Oujé-Bougoumou S-É		Saguenay/Roberval
Waskaganish TC	Maniwaki	Albanel MÉ
Waskaganish VC	Aumond CT	Alma V
Waswanipi TC	Baie-des-Chaloupes NO	Bégin MÉ
Waswanipi VC	Blue Sea MÉ	Belle-Rivière NO
Wemindji TC	Bois-Franc MÉ	Chambord MÉ
Wemindji VC	Bouchette MÉ	Desbiens V
Whapmagoostui VC	Cascades-Malignes NO	Dolbeau-Mistassini V
	Cayamant MÉ	Ferland-et-Boilleau MÉ
	Chute-Saint-Philippe MÉ	Girardville MÉ
La Tuque	Déléage MÉ	Hébertville MÉ
La Bostonnais MÉ	Denholm MÉ	Hébertville-Station VL
La Tuque V	Dépôt-Échouani NO	La Doré PE
Lac-Édouard MÉ	Egan-Sud MÉ	Labrecque MÉ
Obedjwan IRI	Ferme-Neuve MÉ	Lac-Achouakan NO
Wemotaci IRI	Gracefield V	Lac-Ashuapmushuan NO
	Grand-Remous MÉ	Lac-Bouchette MÉ
Lanaudière/Joliette	Kazabazua MÉ	Lac-Ministuk NO
Baie-Atibenne NO	Kiamika MÉ	Lac-Moncouche NO
Baie-de-la-Bouteille NO	Kitigan Zibi IRI	Lalemant NO
Baie-Obaoca NO	La Macaza MÉ	Lamarche MÉ
Chertsey MÉ	Lac-Akonapwehikan NO	L'Anse-Saint-Jean MÉ
Crabtree MÉ	Lac-Bazinet NO	Larouche MÉ
Entrelacs MÉ	Lac-De La Bidière NO	L'Ascension-de-Notre-Seigneur PE
Joliette V	Lac-de-la-Maison-de-Pierre NO	Mashteuiatsh IRI
Lac-Cabasta NO	Lac-de-la-Pomme NO	Métabetchouan--Lac-à-la-Croix V
Lac-des-Dix-Milles NO	Lac-des-Écorces MÉ	Mont-Apica NO
Lac-Devenyns NO	Lac-Douaire NO	Mont-Valin NO
Lac-du-Taureau NO	Lac-du-Cerf MÉ	Normandin V
Lac-Legendre NO	Lac-Ernest NO	Notre-Dame-de-Lorette MÉ
Lac-Matawin NO	Lac-Lenôtre NO	Passes-Dangereuses NO
Lac-Minaki NO	Lac-Marguerite NO	Péribonka MÉ
Lac-Santé NO	Lac-Moselle NO	Petit-Saguenay MÉ
Manawan IRI	Lac-Oscar NO	Rivière-Éternité MÉ
Notre-Dame-de-la-Merci MÉ	Lac-Pythonga NO	Rivière-Mistassini NO
Notre-Dame-de-Lourdes MÉ	Lac-Rapide IRI	Roberval V
Notre-Dame-des-Prairies V	Lac-Saguay VL	Saguenay V
Rawdon MÉ	Lac-Sainte-Marie MÉ	Saint-Ambroise MÉ
Saint-Alphonse-Rodriguez MÉ	Lac-Saint-Paul MÉ	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean VL
Saint-Ambroise-de-Kildare MÉ	Lac-Wagwabika NO	Saint-Augustin PE
Saint-Charles-Borromée MÉ	L'Ascension MÉ	Saint-Bruno MÉ
Saint-Côme PE	Low CT	Saint-Charles-de-Bourget MÉ
Saint-Damien PE	Maniwaki V	Saint-David-de-Falardeau MÉ
Saint-Donat MÉ		

Saint-Edmond-les-Plaines MÉ	Pointe-Label VL	Yamachiche MÉ
Sainte-Hedwidge MÉ	Port-Cartier V	
Sainte-Jeanne-d'Arc VL	Portneuf-sur-Mer MÉ	Val-d'Or/Senneterre
Sainte-Monique MÉ	Ragueneau PE	Amos V
Sainte-Rose-du-Nord PE	Rivière-au-Tonnerre MÉ	Angliers VL
Saint-Eugène-d'Argentenay MÉ	Rivière-aux-Outardes NO	Authier MÉ
Saint-Félicien V	Rivière-Mouchalagane NO	Authier-Nord MÉ
Saint-Félix-d'Otis MÉ	Rivière-Nipissis NO	Barraute MÉ
Saint-François-de-Sales MÉ	Rivière-Saint-Jean MÉ	Béarn MÉ
Saint-Fulgence MÉ	Sacré-Cœur MÉ	Belcourt MÉ
Saint-Gédéon MÉ	Saint-Augustin MÉ	Belleterre V
Saint-Henri-de-Taillon MÉ	Schefferville V	Berry MÉ
Saint-Honoré MÉ	Sept-Îles V	Champneuf MÉ
Saint-Ludger-de-Milot MÉ	Tadoussac VL	Chazel MÉ
Saint-Nazaire MÉ	Uashat IRI	Clermont CT
Saint-Prime MÉ		Clerval MÉ
Saint-Stanislas MÉ	Trois-Rivières	Duhamel-Ouest MÉ
Saint-Thomas-Didyme MÉ	Batiscan MÉ	Duparquet V
	Champlain MÉ	Dupuy MÉ
Sept-Îles	Charette MÉ	Fugèreville MÉ
Aguanish MÉ	Grandes-Piles VL	Gallichan MÉ
Baie-Comeau V	Hérouxville PE	Guérin CT
Baie-Johan-Beetz MÉ	Lac-aux-Sables PE	Hunter's Point S-É
Baie-Trinité VL	Lac-Boulé NO	Kebaowek IRI
Blanc-Sablon MÉ	Lac-Masketsi NO	Kipawa MÉ
Bonne-Espérance MÉ	Lac-Normand NO	Kitcisakik S-É
Caniapiscou NO	Louiseville V	La Corne MÉ
Chute-aux-Outardes VL	Maskinongé MÉ	La Morandière MÉ
Colombier MÉ	Notre-Dame-de-Montauban MÉ	La Motte MÉ
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent MÉ	Notre-Dame-du-Mont-Carmel PE	La Reine MÉ
Essipit IRI	Rivière-de-la-Savane NO	La Sarre V
Fermont V	Saint-Adelphe PE	Lac-Chicobi NO
Forestville V	Saint-Alexis-des-Monts PE	Lac-Despinassy NO
Franquelin MÉ	Saint-Barnabé PE	Lac-Duparquet NO
Godbout VL	Saint-Boniface MÉ	Lac-Granet NO
Gros-Mécatina MÉ	Sainte-Angèle-de-Prémont MÉ	Lac-Metei NO
Havre-Saint-Pierre MÉ	Sainte-Anne-de-la-Pérade MÉ	Lac-Simon IRI
Kawawachikamach TK	Saint-Édouard-de-Maskinongé MÉ	Laforce MÉ
La Romaine IRI	Sainte-Geneviève-de-Batiscan PE	Landrienne CT
Lac-au-Brochet NO	Saint-Élie-de-Caxton MÉ	Laniel NO
Lac-Jérôme NO	Sainte-Thècle MÉ	Latulipe-et-Gaboury CU
Lac-John IRI	Saint-Étienne-des-Grès PE	Launay CT
Lac-Juillet NO	Sainte-Ursule PE	Laverlochère MÉ
Lac-Vacher NO	Saint-Justin MÉ	Les Lacs-du-Témiscamingue NO
Lac-Walker NO	Saint-Léon-le-Grand PE	Lorrainville MÉ
Les Bergeronnes MÉ	Saint-Luc-de-Vincennes MÉ	Macamic V
Les Escoumins MÉ	Saint-Mathieu-du-Parc MÉ	Malartic V
L'Île-d'Anticosti MÉ	Saint-Maurice PE	Matchi-Manitou NO
Longue-Pointe-de-Mingan MÉ	Saint-Narcisse PE	Moffet MÉ
Longue-Rive MÉ	Saint-Paulin MÉ	Nédélec CT
Maliotenam IRI	Saint-Prosper-de-Champlain MÉ	Normétal MÉ
Matimekossh IRI	Saint-Roch-de-Mékinac PE	Notre-Dame-du-Nord MÉ
Mingan IRI	Saint-Sévère PE	Palmarolle MÉ
Natashquan CT	Saint-Séverin PE	Pikogan IRI
Natashquan IRI	Saint-Stanislas MÉ	Poularies MÉ
Pakuashipi S-É	Saint-Tite V	Preissac MÉ
Pessamit IRI	Shawinigan V	Rapide-Danseur MÉ
Petit-Mécatina NO	Trois-Rives MÉ	Rémigny MÉ
Pointe-aux-Outardes VL	Trois-Rivières V	Réservoir-Dozois NO

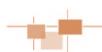
Rivière-Héva MÉ	Sainte-Gertrude-Manneville MÉ	Taschereau MÉ
Rivière-Ojima NO	Sainte-Hélène-de-Mancebourg PE	Témiscaming V
Rochebaucourt MÉ	Saint-Eugène-de-Guigues MÉ	Timiskaming IRI
Roquemaure MÉ	Saint-Félix-de-Dalquier MÉ	Trécesson CT
Rouyn-Noranda V	Saint-Lambert PE	Val-d'Or V
Saint-Bruno-de-Guigues MÉ	Saint-Marc-de-Figuery PE	Val-Saint-Gilles MÉ
Saint-Dominique-du-Rosaire MÉ	Saint-Mathieu-d'Harricana MÉ	Ville-Marie V
Saint-Édouard-de-Fabre PE	Senneterre PE	Winneway S-É
Sainte-Germaine-Boulé MÉ	Senneterre V	

Source : Profil du Recensement de 2016.

Légende

Abréviation	Type de subdivision de recensement
CT	municipalité de Canton
CU	municipalité de cantons unis
IRI	réserve indienne
MÉ	municipalité
NO	[territoire] non organisé
PE	municipalité de paroisse
S-É	établissement indien
TC	terres réservées aux Cris/Eeyou
TI	terre inuite
TK	terres réservées aux Naskapis/Naskapi
V	ville
VC	village cri
VK	village naskapi
VL	village
VN	village nordique (village inuit)

Source : Statistique Canada, Profil du Recensement de 2016.





odena

ARUC-CURA

Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC